"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37) Lord Tweedsmuir

# LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 12 avril 1945
VOLUME XXXVI — No 83
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE : BElair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BElair 3361
Rédaction : BElair 2984
Gérant : BElair 3361

# Une colonne de la 9ème armée a franchi l'Elbe

## Le drame d'Ottawa

**Mgr Vachon déclare que l'état des écoles séparées lui "cause les plus graves inquiétudes" et remplit son coeur "d'une mortelle angoisse" — Il demande la collaboration de tous, prêtres et fidèles, et déclare qu'il prendra personnellement contact avec tous les défaillants — Le douloureux état de choses qui domine ce drame d'Ottawa — Double et nécessaire réaction**

Tous ceux qui connaissent un peu la question en conviendront: le mot *drame* n'est pas ici excessif.

Nous ne faisons pas de l'hyperbole; nous qualifions purement et simplement un état de choses que tout le monde peut constater.

S'il en était autrement, un homme sage, plein d'expérience et porteur des plus hautes responsabilités, Mgr l'Archevêque d'Ottawa, n'aurait pas écrit ces jours-ci même, dans une lettre publique:

*L'ETAT DE NOS ECOLES SEPAREES NOUS CAUSE LES PLUS GRAVES INQUIETUDES ET REMPLIT NOTRE COEUR D'UNE MORTELLE ANGOISSE.*

Les écoles *séparées*, on le sait, ce sont, d'une façon générale et expressément dans le cas d'Ottawa, les écoles catholiques.

* * *

Le mal que dénonce particulièrement dans sa dernière lettre Son Excellence Mgr Vachon, c'est, et le fait s'imposait puisqu'il s'adressait tout d'abord à ses fidèles, c'est la défection d'un certain nombre, d'un nombre trop considérable, de catholiques qui, au lieu de verser leurs impôts aux écoles *séparées*, les attribuent aux écoles *publiques*, neutres ou protestantisantes.

*Quand on songe, écrit l'Archevêque, que tant de catholiques de la ville d'Ottawa paient leurs taxes aux écoles publiques, et que le nombre en augmente annuellement, on se demande comment nos écoles pourront survivre dans un avenir prochain.*

*En effet, actuellement, on chiffre à six millions cent mille dollars ($6,100,000.00) l'évaluation des contribuables catholiques qui paient aux écoles publiques, et il y a eu durant la dernière année seulement une augmentation de six cent vingt-cinq mille dollars ($625,000.00) d'évaluation dont les taxes ont été détournées par des catholiques au profit des écoles publiques. Les écoles catholiques perdent ainsi un revenu de quatre-vingt-cinq mille dollars ($85,000.00) par année.*

Pour tâcher d'enrayer le mal, Mgr Vachon prescrit une action énergique, méthodique. Rappelant les instructions de Mgr Forbes sur le rigoureux devoir qui s'impose aux catholiques d'appuyer financièrement leurs écoles, il dit à ses prêtres:

*Cher Pasteur, Nous vous demandons avec instance de rappeler ce grave devoir à vos ouailles par des instructions appropriées en chaire, au confessionnal et dans les conversations privées. Confiez à vos organisations paroissiales, telles que la Ligue du Sacré-Coeur, le Comité d'Action catholique, la Saint-Vincent-de-Paul, et autres, le soin de faire une campagne auprès des contribuables catholiques. Veuillez les organiser et confier à des hommes dévoués, remplis de sens chrétien, ce travail primordial. Répétez sans cesse ce mot d'ordre* Sauvons Nos Ecoles *(S.N.E.). Faites imprimer des pancartes et placez-les bien en vue à la porte de l'église, dans les salles de réunion. Variez-les et entretenez cette campagne de toutes façons et en toutes occasions.*

C'est donc à une véritable croisade que l'Archevêque convie son clergé et ses fidèles. Il entend d'ailleurs, autant et plus que quiconque, payer de sa personne.

Car cette exhortation est immédiatement suivie de ce texte, qui prend une allure singulièrement émouvante, si l'on se rappelle qu'il émane d'un homme dont la santé a inspiré des inquiétudes et qui rentre à peine d'un long congé de convalescence:

*DE NOTRE COTE, NOUS ALLONS NOUS IMPOSER LA CHARGE ONEREUSE DE FAIRE UN CONTACT PERSONNEL AVEC CHACUN DES CATHOLIQUES QUI NE PAIENT PAS LEURS TAXES AUX ECOLES CATHOLIQUES.*

* * *

Ce qu'il n'était pas besoin de rappeler aux gens d'Ottawa, car ils sont trop au courant de ces choses, mais ce qu'il peut être utile de dire aux gens de notre province qui, pour un grand nombre, ne paraissent même pas en soupçonner l'existence, c'est que le drame d'Ottawa se rattache à un état de choses général, qui ne l'excuse sûrement pas (il n'est pas excusable), mais qui, dans une certaine mesure, l'explique.

Le prétexte que les catholiques défaillants invoquent pour pallier leur défection, c'est l'écart entre le taux des deux impôts scolaires, celui qu'il leur faudrait payer aux écoles *séparées* et celui qu'ils versent aux écoles *publiques*.

Cet écart, ainsi que le rappelait le *Droit* du 24 mars, dans un article que nous avons reproduit le 7 avril, est très considérable: $7.05 par mille dollars d'évaluation pour les écoles *publiques*; $16.78 pour les écoles *séparées*. *Cette différence est énorme*, disait le *Droit*, *et elle sera rendue encore plus sensible par la réduction des taux qui sera entraînée par la distribution des octrois scolaires. Car, si la commission des écoles séparées reçoit $135,000, comme l'a dit le premier ministre, la part des écoles publiques sera d'environ $296,000. La commission des écoles publiques, dont l'évaluation est de $128,360,000, recevra donc beaucoup plus que la commission des écoles séparées, dont l'évaluation est de $27,736,748 seulement, bien qu'elle ait, dans ses écoles, 1,500 élèves de plus que la première.*

* * *

D'où vient cet écart? Non pas des méthodes administratives: la commission des écoles *séparées*, depuis longtemps réduite à la portion congrue, administre de façon très économique (elle a d'ailleurs depuis quelque temps dû s'abandonner au contrôle de la commission provinciale des affaires municipales): elle bénéficie, entre autres, de la collaboration des congréganistes, qui donnent leurs services à un taux relativement très bas. Le coût de son enseignement est beaucoup moins élevé que celui des écoles *publiques*.

L'écart vient tout simplement d'une différence fondamentale dans le choix des valeurs imposables pour le bénéfice des deux types d'écoles qui, pourtant, sont censés faire partie d'un même système scolaire.

Cette différence, si les conséquences s'en affirment d'une façon particulièrement brutale à Ottawa, affecte toute la province et toutes les écoles *séparées*, quelle que soit la langue de ceux qui les fréquentent.

Les écoles *publiques* bénéficient de l'impôt prélevé sur la totalité des compagnies anonymes. Le gouvernement fédéral même jette dans la balance, au bénéfice des écoles de la majorité, le poids de certaines de ses contributions. On sait qu'il est locataire à Ottawa de nombreux immeubles. Or, d'après la loi provinciale, c'est le locataire qui détermine dans ce cas l'emploi de l'impôt. Même si les immeubles loués appartiennent à des catholiques, le gouvernement attribue les impôts aux écoles *publiques*. On prétend qu'il existe à ce propos un cas singulièrement topique: le gouvernement fédéral aurait loué un immeuble qui a été le théâtre de grandes manifestations françaises et qui, dans un intérêt d'ordre général, a fini par être acquis par l'archevêché. Il oblige l'archevêché à verser aux écoles *publiques* les impôts qui frappent cet immeuble.

On sait d'ailleurs que, si les catholiques ont le droit *légal* de verser leurs impôts aux écoles *publiques*, que si ces impôts sont employés au bénéfice de ces mêmes écoles *publiques*, à moins d'une direction contraire et formelle des contribuables catholiques, les non-catholiques, même ceux dont les enfants fréquentent les écoles *séparées*, ne peuvent légalement contribuer au soutien de ces écoles.

C'est cet état de choses qui, pour une part, explique — mais ne justifie point — l'attitude des catholiques qui versent leurs impôts aux écoles *publiques*, et par ce fait même aggrave encore la situation de leurs coreligionnaires fidèles.

* * *

Au fond, sous une forme indirecte et moins violente, nous assistons à la renaissance des *lois pénales*.

Les catholiques de l'Ontario sont contraints, du seul fait qu'ils entendent rester fidèles à l'enseignement de leur Eglise et faire instruire leurs enfants selon les dictées de leur conscience, de payer des impôts qui excèdent de beaucoup ceux de leurs concitoyens non catholiques.

C'est le fait qui domine tout le drame d'Ottawa.

Nous souhaitons qu'à l'appel de leur vénérable archevêque, les catholiques défaillants trouvent le courage de s'élever à la hauteur de leur devoir.

Nous souhaitons que les autorités ontariennes, quelles qu'elles soient, finissent, de leur côté, par se hausser à un point de vue assez élevé pour supprimer le douloureux état de choses où se débattent, depuis trop longtemps, les catholiques de leur province.

12-IV-45 **Omer HEROUX**

## Le sort des Serbes sous le maréchal Tito

**La Russie et la Yougoslavie ont conclu un traité d'aide mutuelle — La 3e armée est à 15 milles de Leipzig — Les Russes se dirigent vers la Bavière**

La 9e armée a franchi l'Elbe aujourd'hui et il n'y a plus d'obstacle naturel entre ses avant-gardes et Berlin. C'est la 2e division blindée qui a passé le fleuve; elle avait déjà au cours de la journée d'hier avancé de 50 milles jusqu'à Magdebourg, à 57 milles de Berlin. On n'a pas révélé l'endroit exact où ces troupes ont franchi l'Elbe, mais elles ont établi une tête de pont sur la rive est, à environ 115 milles des lignes russes.

Au sud, les colonne blindées de la 3e armée ont avancé de 46 milles depuis 24 heures. Selon une dépêche du front, les chars étatsuniens seraient près de Halle, à 15 milles de Leipzig, et à 95 milles de Dresde. La 3e armée a atteint la banlieue de Weimar et a pris Neustadt, à 8 milles au nord-est de Cobourg et à 43 milles de la frontière de Tchécoslovaquie. Des unités d'infanterie qui suivent les colonnes blindées sont à 40 milles au sud-ouest de Leipzig.

Dans le nord de la Hollande, les Canadiens ont avancé de 22 milles et atteint Beilen, à 25 milles au sud de Groeningen. Berlin rapporte que dans la Ruhr les Alliés ont pris Bochum, ville minière et métallurgique. Au sud du front, la 7e armée a pris Schweinfurt.

En Autriche, des colonnes russes qui se dirigent vers la Bavière sont rendues à la boucle du Danube située à 42 milles à l'ouest de Vienne; l'armée rouge a presque terminé l'occupation de la capitale autrichienne. La radio de Berlin dit que les chars soviétiques ont atteint un point entre Krems et Melk, à 50 milles de Linz, à 75 milles de la frontière bavaroise, et à un peu plus de 115 milles de Berchtesgaden.

L'aviation anglaise annonce qu'elle a coulé lundi soir dans un raid sur Kiel le cuirassé de poche "Admiral-Scheer" de 10,000 tonnes, construit en 1933.

Le premier ministre Churchill a déclaré aujourd'hui que la reddition sans conditions demeure la politique alliée à l'égard de l'Allemagne et que même si l'Allemagne ne se rend pas officiellement et ne dépose pas les armes, la reddition pourra se faire par morceaux. M. Rhys Davies, travailliste, a dit que la déclaration du général Eisenhower prouve que cette politique est impraticable.

L'Espagne a rompu ses relations diplomatiques avec le Japon pour protester contre le massacre de citoyens espagnols aux Philippines. Le communiqué publié par le gouvernement dit que le 12 février l'attaque du consulat de Manille par les Japonais a été suivie de l'assassinat de fonctionnaires du consulat et d'autres Espagnols; 250 hommes, femmes et enfants ont été tués à coups de baïonnettes.

### RUSSIE ET YOUGOSLAVIE

La Russie vient de signer avec la Yougoslavie un pacte d'amitié et d'aide mutuelle. La radio de Moscou rapporte que le maréchal Tito et le ministre des Affaires étrangères Ivan Subasic ont signé pour la Yougoslavie, le commissaire aux Affaires étrangères Molotov et son assistant Vichinsky signant pour la Russie. Ce traité a été conclu au cours de la visite de Tito dans la capitale soviétique; il est fait pour vingt ans et renouvelable pour cinq autres années à moins qu'il soit dénoncé par l'une des parties un an avant la date d'expiration.

Voici les cinq principales clauses du traité: l'engagement de poursuivre la guerre contre l'Allemagne jusqu'à la victoire finale; l'engagement des deux pays à s'aider mutuellement si l'un d'eux se trouve impliqué dans des hostilités avec l'Allemagne "ou avec tout autre gouvernement qui pourrait s'allier à l'Allemagne officiellement ou d'une manière quelconque"; la participation mutuelle aux activités internationales dans le but d'assurer la paix; l'engagement de ne conclure aucune alliance dirigée contre l'autre partie au traité; l'établissement d'une politique d'après-guerre pour promouvoir l'amitié et la collaboration des deux pays et consolider les liens économiques et culturels entre les deux peuples.

Le rôle de la Russie en Yougoslavie ressemble beaucoup à celui qu'elle a joué en Pologne. Le communiste Tito a formé un gouvernement appuyé par Moscou et le gouvernement yougoslave de Londres s'est brisé sur cette question. Le gouvernement anglais a mis de côté le roi Pierre et M. Subasic s'est entendu avec Tito. A Yalta, les trois chefs d'Etat alliés ont décidé de reconnaître la formation d'un gouvernement sur la base de cette entente, ce gouvernement devant ensuite réorganiser l'assemblée nationale de libération dite AVNOJ.

On se souvient de ce qui s'est passé en Yougoslavie au cours de la guerre. Le gouvernement Cvetkovitch-Matchek avait conclu avec Berlin, alors au sommet de sa puissance, un accord qui laissait à la Yougoslavie beaucoup plus de liberté que n'en avait obtenu aucun des pays situés dans la zone d'influence de l'Axe. Le 27 mars 1941, un groupe de Serbes ont renversé ce gouvernement et défié l'Allemagne. Le pays fut envahi par les Allemands qui y firent 200,000 prisonniers de guerre; ces prisonniers et 300,000 civils serbes furent envoyés dans des camps en Allemagne. Malgré ces revers le général Mihaïlovitch a organisé une guérilla qui a fort gêné l'armée allemande.

Quand l'Allemagne déclara la guerre à la Russie, les communistes yougoslaves, jusque là antialliés, comme ailleurs, changèrent de côté, et Joseph Broz, communiste croate, prit le titre de maréchal Tito et forma un mouvement politique. Le pays était déjà assez éprouvé qu'il ne désirait pas une révolution sociale, mais grâce à Moscou, Tito fut aidé par les autres alliés qui cessèrent d'appuyer Mihaïlovitch.

### PERSECUTION DES SERBES

Il vient peu de nouvelles de Yougoslavie. Répondant au reproche qu'on lui faisait d'exclure les correspondants de guerre alliés du territoire yougoslave, Tito disait récemment: Nous ne prohibons l'entrée en Yougoslavie à aucun journaliste comme tel; nous ne refusons d'admettre que les ennemis déclarés de la guerre que notre peuple livre aux Allemands et au fascisme, c'est-à-dire à ces journalistes qui sont liés avec des groupes de traîtres émigrés. Grâce à cette formule et malgré l'intervention du secrétariat d'Etat de Washington, aucun correspondant allié n'a pu avoir l'autorisation de se rendre auprès de Mihaïlovitch.

Mais les nouvelles finissent quand même par percer. L'association culturelle qui groupe les Etatsuniens d'origine serbe et dont les bureaux sont à Chicago a publié il y a quelque temps une brochure où elle affirme des faits révoltants. On y signale d'abord le traitement fait au général Mihaïlovitch. Pendant qu'il continuait des opérations de sabotage contre les Allemands, sans l'aide des Alliés, ces derniers envoyaient des armes aux troupes de Tito. Les auteurs de la brochure affirment que la principale activité des forces de Tito était d'ordre politique et dirigée contre l'armée régulière de Mihaïlovitch.

Le 1er septembre 1944, Mihaïlovitch a ordonné la mobilisation générale et a levé plus de 700,000 hommes; cette armée avait pour objet d'aider les Alliés et de coopérer avec les Russes. Mihaïlovitch a envoyé une mission pour prendre contact avec l'armée rouge qui a refusé de négocier. Pendant ce temps les Alliés aidaient les partisans communistes numériquement inférieurs. L'aide alliée, en propagande et en armes, d'après la brochure de l'Association serbe de Chicago, a permis aux communistes de poursuivre un règne de terreur et de crimes contre les Serbes qui ne voulaient pas se soumettre à leur domination. C'est une affirmation grave, mais elle a été publiée aux Etats-Unis, sous la signature de trois personnages en vue: l'évêque Dionisije, du diocèse de l'Eglise orthodoxe serbe aux Etats-Unis et au Canada; M. M. Duchich, président du Conseil national de défense serbe aux Etats-Unis; M. L. C. Christopher, président de la Fédération nationale serbe.

Voici maintenant quelques détails relevés dans la longue liste de faits que citent les trois auteurs. Mihaïlovitch n'ayant pu organiser la coopération avec l'armée soviétique, a ordonné qu'aucun coup de feu ne soit tiré contre les Russes; mais quand l'armée rouge a occupé l'est de la Serbie, elle a commencé par désarmer l'armée régulière yougoslave; on a exécuté des douzaines d'officiers serbes et d'autres ont été jetés dans des camps de concentration. Dans la vallée de la Morava les Russes ont accepté l'aide des Serbes et ensemble les deux groupes ont pris Kraguyevac et Krusevac. Puis durant la nuit qui suivit cette action, les Russes ont désarmé les troupes yougoslaves et les ont emprisonnées avec la mission étatsunienne qui faisait partie de ce corps.

Pour éviter des heurts plus graves, Mihaïlovitch a alors démobilisé son armée, autorisant ceux qui voulaient demeurer avec lui à se retirer dans l'ouest de la Serbie. Il s'y trouve encore avec 70,000 officiers et soldats de l'armée régulière et environ 30,000 intellectuels qui se sont réfugiés auprès de lui pour éviter d'être victimes du terrorisme qui sévit dans le pays; car les communistes comme les nazis dirigent systématiquement leurs purges contre les élites. Les partisans de Tito recherchent les dirigeants et intellectuels serbes, les anciens officiers de Mihaïlovitch; en dépit du fait que beaucoup de ces gens ont aidé au renversement du gouvernement qui avait conclu un accord avec Hitler, ils sont accusés de collaboration avec l'ennemi, puis exécutés ou déportés en Sibérie.

Pour exercer une pression sur les chefs serbes en exil, les partisans communistes ont arrêté des membres de leurs familles et les détiennent comme otages, menaçant de les exécuter si les exilés ne se soumettent pas aux décisions de Tito.

A la suite de la conférence d'Yalta, le journal "The American Serb" a publié un article où il affirme que les Serbes ont été trahis à Yalta; que sans égard pour les droits de ce peuple qui s'est dressé contre les Allemands, on le soumet à la dictature du groupe Tito-Subasic, lui-même sous l'influence de Moscou. Les trois personnages nommés plus haut ont envoyé au président Roosevelt une requête où ils lui disent, entre autres choses, que sous le nouveau régime 30,000 fermes ont été confisquées en Serbie et que 20,000 garçons ont été envoyés en Russie pour y faire des "études idéologiques"; ils invoquent contre les abus de Tito les principes de la Charte de l'Atlantique.

### POLOGNE ET YOUGOSLAVIE

Des renseignements récents démontrent que Tito rencontre une vive hostilité auprès de ses propres compatriotes croates; on comprend familement que les Croates n'acceptent pas plus le communisme que les Serbes, car le peuple croate est catholique. Malgré une opposition qui se généralise dans le pays, les Russes maintiennent leur emprise sur la Yougoslavie comme sur la Pologne. Ce qui se passe dans ces deux pays rend les Européens fort inquiets au sujet de l'organisation des nouveaux gouvernements. On craint de voir surgir des gouvernements du type de Lublin en Roumanie, en Finlande, en Grèce et dans l'Allemagne qui sera sous occupation russe; or cette formule fait déjà assez de ravages en Pologne et en Yougoslavie.

Une dépêche signale que dans les milieux diplomatiques de Washington on craint une rupture entre les "Trois" au sujet de la Pologne. La nouvelle que M. Churchill doit mardi prochain ouvrir un débat aux Communes là-dessus a suscité des inquiétudes, car il semble que le premier ministre n'aura aucune bonne nouvelle à donner quant à l'établissement du nouveau gouvernement projeté à Yalta. L'annonce du débat à Londres est interprétée comme un avertissement à Moscou.

Le nouveau conflit porte sur le fait suivant. Les Russes prétendent que ce qui a été décidé à Yalta, c'est l'élargissement des cadres du gouvernement provisoire de Lublin-Varsovie et non sa réorganisation; tandis que les Anglais et les Etatsuniens estiment que la décision prise, c'est la formation d'un nouveau gouvernement comportant des représentants de tous les groupes politiques polonais, tant dans le pays qu'à l'extérieur. Ces nouvelles difficultés et le nouveau traité entre la Russie et la Yougoslavie ne sont pas de nature à rassurer ceux qui s'alarment de l'influence grandissante des communistes. — Paul SAURIOL

12-IV-45

**L'actualité**

## Algarade sénatoriale

(par Rouk)

*S'il est permis de comparer les petites bêtes aux grosses bêtes, ainsi que disait une traduction latine ou grecque de notre temps de collège, il semble, hélas! que le puissant Sénat des Etats-Unis, lui qui, à l'instar du Sénat de Rome, déclare la guerre ou signe la paix, refuse ou accepte les traités, est sujet aux mêmes infirmités qu'un vulgaire Conseil législatif.*

*Le leader ministériel du Sénat de Washington, M. Albin Barkley, a rabroué durement ses collègues, mardi après-midi. Lorsque la séance a commencé, les galeries publiques étaient remplies d'une foule attentive, mais sur le parquet, seuls quelques rares sénateurs représentaient la Constitution. Non seulement on n'avait pas le quorum obligatoire de quarante-sept sénateurs, mais à peine l'auguste race politique était-elle représentée.*

*Immédiatement M. Barkley s'est lancé dans une fulgurante algarade: "Le Sénat, dit-il, vient d'atteindre le sommet d'irresponsabilité dans tous les temps, comme présence sur ce parquet".*

*Comme on le voit, les gens des*

(suite à la page deux)

## Bloc-notes

(par Emile Benoist)

### La responsabilité de l'automobiliste

Depuis le premier avril, les automobilistes de la province de Québec, ceux d'entre eux qui s'assurent, doivent payer des primes d'assurance assez substantiellement accrues. Cela vaut pour les véhicules de promenade ou de tourisme et pour quelques types de véhicules commerciaux et la hausse des primes et le fait de toutes les compagnies, affiliées à la *Canadian Underwriters Association* aussi bien qu'à l'*Independent Automobile Insurance Conference*. Il paraît que cela est la conséquence de l'augmentation des accidents d'automobile en territoire québécois. Dans le cas des accidents à la personne par des voitures de tourisme, l'augmentation est très appréciable, 20 pour cent. N'y aurait-il pas lieu, dans ce dernier cas, de modifier la loi provinciale qui établit la responsabilité du propriétaire d'une voiture envers une autre personne qu'il invite à y monter gratuitement? Il y a longtemps que

(suite à la page deux)

### Le carnet du grincheux

Un savant anglais vient de découvrir qu'un des secrets pour avoir et garder de bonnes dents, c'est de ronger des os. Dire que depuis des siècles, le chien de la maison nous indiquait le remède! Mais ce n'était pas "scientifique"!

* * *

Ce savant trouve sans doute que devant les menaces de l'Empire, le bull-dog anglais se sent le besoin d'avoir des dents plus fortes, pour rester fidèle à la devise britannique: **What we have we hold.**

* * *

Il paraît que la ville de Montréal a toutes les difficultés imaginables à trouver des recrues policières, et que les candidats se font rares. Ce n'est pas aux anciens échevins qu'on ira conter cette histoire! "Rentrer dans la police", c'était la récompense suprême du dévouement électoral, où beaucoup voulaient être appelés mais fort peu étaient élus.

* * *

Un journal financier soupire en constatant que déjà le Canada a dépensé une centaine de millions, en moins d'une année, pour la détresse due à la guerre, et que ça ne fait que commencer. Peut-être aurait-il mieux valu s'en aviser avant de commencer ladite guerre.

* * *

On dit que la disette de caoutchouc s'atténue, mais que l'on garde les élastiques pour après la guerre. Cela paraît raisonnable, car les gouvernements auront besoin de toute l'élasticité imaginable pour payer la dette, les contributions nationales et internationales, les pensions familiales et de vieillesse aux vétérans et à leurs familles, le rétablissement des soldats et le maintien général de l'emploi, etc., etc.

* * *

Après coup, on pourra discuter de la participation totale ou modérée.

* * *

Espérons que les financiers mettront autant d'ingéniosité et d'ardeur à payer pour la paix qu'ils l'ont fait pour la guerre.

**Le Grincheux**

12-IV-45

### Choses d'hier et d'aujourd'hui

"On ne dit la vérité qu'à ceux que l'on aime."

**LACORDAIRE**

**Lettre d'Ottawa**

## Le français sera-t-il langue officielle à San-Francisco?

**M. Louis-Philippe Picard demande que le gouvernement canadien fasse des représentations, s'il y a lieu, pour que le français soit reconnu — M. King ne s'engage pas — Le débat sur les crédits peut se prolonger jusqu'à lundi**

(par Pierre Vigeant)

Ottawa, 11-4-45 — Le débat sur les crédits se prolonge interminablement en dépit de tous les discours des chefs de partis sur la nécessité de hâter l'expédition des affaires. Lundi, c'était le premier ministre qui avait adjuré les députés de se presser en leur rappelant que le mandat du parlement expire lundi prochain le 16 avril à minuit. Aujourd'hui, c'est le chef de l'opposition, M. Gordon Graydon, qui a offert la collaboration des conservateurs pour hâter l'adoption des crédits. Aujourd'hui comme lundi, ces échanges entre chefs de partis ont donné lieu à des défis et créé à la Chambre une atmosphère électorale.

M. Graydon a déclaré que l'on avait interprété le discours du premier ministre de lundi comme une menace de dissoudre, proroger ou ajourner le parlement sans attendre le vote des crédits, si le débat se prolongeait trop. Ce serait absolument regrettable, dit-il, et l'opposition officielle est prête à siéger l'avant-midi ainsi que pendant toute la journée de samedi pour expédier le travail.

M. King a répondu qu'il n'a jamais eu l'intention de dissoudre les Chambres pour étouffer le débat sur les crédits, qu'il se prolongera au besoin jusqu'à onze heures lundi soir. Le gouvernement aura alors la satisfaction d'avoir exécuté jusqu'au bout le mandat que lui a confié le peuple canadien en 1940 de poursuivre la guerre. Si la session a été retardée, c'est uniquement parce que l'on voulait éviter une élection en temps de guerre. La fin de la guerre approche et la résistance allemande sera probablement brisée d'ici peu. Il y a lieu de croire que la fin de la guerre pourra être annoncée officiellement au cours de la conférence de San-Francisco.

M. King s'est ensuite engagé dans une longue explication des raisons qui ont motivé les décisions prises par son gouvernement depuis le mois de novembre. Sous les interruptions de l'opposition, il s'est

(suite à la page deux)

# Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

animé et s'est lancé dans un vigoureux discours électoral. Il a repris son thème favori de l'importance des institutions parlementaires en reprochant au chef du parti conservateur, M. John Bracken, d'avoir refusé depuis deux ans et demi toutes les occasions qui se sont offertes de s'assurer un siège en Chambre. Le poste de chef de l'opposition est tellement important, dit-il, qu'on lui verse un traitement égal à celui d'un ministre de la couronne. Ce poste n'est maintenant occupé qu'à titre temporaire et l'opposition est dirigée par une poignée d'individus en dehors de la Chambre. M. Bracken n'a pas cherché à se faire élire dans Grey-Nord: il s'est contenté d'empêcher l'élection d'un ministre de la Couronne.

Finalement, le premier ministre a demandé au chef de l'opposition s'il pouvait lui donner l'assurance que l'on ne continuerait pas à prolonger le débat si l'on multipliait les séances. M. Graydon a répondu que l'assurance ne vaudrait évidemment que pour les députés de son propre parti qui n'ont d'ailleurs pas été, dit-il, les plus prolixes. M. King a repris qu'il consulterait dans ce cas les autres chefs de partis. M. Coldwell a fait observer que l'on avancerait plus vite si l'on ne perdait pas une heure en un débat électoral comme on venait de le faire.

M. Jean-François Pouliot a pris une attitude tout à fait opposée à celle des chefs de partis. Il a présenté pour la seconde fois au début de la séance sa motion qui aurait eu pour effet de prolonger le mandat du Parlement afin de permettre une étude plus attentive des crédits. Elle a été de nouveau rejetée par le président de la Chambre.

Le débat lui-même sur les crédits du ministère des munitions a surtout porté sur les moyens à prendre pour assurer de l'emploi aux ouvriers des usines de guerre à la fin du conflit. Il a été question de la vente du charbon de la Nouvelle-Ecosse et de l'Alberta dans les provinces centrales, du pétrole synthétique, du caoutchouc synthétique, de la métallurgie, des chantiers navals.

M. Louis-Philippe Picard a parlé des permis de véhicules-automobiles et des permis de construction. Il a vivement pris à partie le contrôleur de la construction en citant un certain nombre d'exemples de décisions absurdes. Ces cas, dit-il, démontrent que personne au bureau du contrôleur ne connaissait les conditions dans la province de Québec. Il a conclu en demandant au ministre, M. C.-D. Howe, d'ajouter à son personnel des fonctionnaires originaires du Québec et des traducteurs.

M. Wilfrid Lacroix a dénoncé le contrôle de la vie économique en vertu de la loi de mobilisation et fait observer que les soldats qui reviennent du front se voient dans l'impossibilité d'établir des industries, parce que les contrôleurs leur refusent des matières premières.

M. E. G. Hansell, député créditiste de Macleod, a soulevé la question de la représentation de la Pologne à la conférence de San-Francisco. Il a demandé au premier ministre qui est en même temps secrétaire aux affaires extérieures si le gouvernement canadien avait reçu une note du gouvernement polonais en date du 12 mars protestant contre l'exclusion de la Pologne de la conférence et, dans l'affirmative, si le Canada avait répondu à cette note et pris attitude sur la question. M. King a répondu laconiquement que le gouvernement avait reçu le 19 mars la copie d'une note adressée aux puissances qui avaient envoyé les invitations à la conférence de San-Francisco, mais que cette protestation ne s'adressait pas au gouvernement canadien.

M. Louis-Philippe Picard, député libéral de Bellechasse, a soulevé une autre question qui nous touche de beaucoup plus près en marge de la conférence de San-Francisco. Il a fait allusion aux rumeurs qui circulent que pour la première fois dans les temps modernes le français ne serait pas l'une des langues officielles à cette grande conférence internationale. Au moment même où la France se remet des épreuves subies pendant quatre années de domination barbare, dit-il, qu'elle se reprend à jouer son grand rôle dans les affaires mondiales, il serait étonnant que l'on mît de côté une pratique qui prévaut depuis cinq siècles: ce serait là une décision très peu sage.

M. Picard a ensuite demandé si le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures avait été informé des langues que l'on reconnaîtrait comme officielles à San-Francisco. Il a surtout demandé s'il se proposait, au cas où la langue française serait exclue, de faire des représentations afin que l'on reconnaisse cette langue qui fut pendant cinq siècles celle de la diplomatie et qui est l'une des deux langues officielles de notre pays.

La Chambre a très froidement accueilli les observations du député de Bellechasse. Plusieurs députés ont crié: "A l'ordre" pendant tout le temps qu'il a parlé. Le premier ministre a soigneusement évité de s'engager. "Je tiens à dire, dit-il, que je serais très surpris si la rumeur auquelle mon honorable ami vient de faire allusion était fondée. Je n'ai reçu aucune information touchant les langues qui seront officielles à San-Francisco, mais on m'a laissé entendre que l'une des premières questions qui seront abordées par la conférence elle-même sera celle de savoir quelle langue ou quelles langues — une, deux, trois, quatre ou cinq — seront déclarées officielles à ce moment. Je ne crois pas qu'il serait sage d'exprimer une opinion sur la question avant que la conférence elle-même ait eu l'occasion de la discuter".

Le Canada a beau être un pays bilingue, le gouvernement et le parlement ne manifestent guère d'empressement pour tenir compte des sentiments légitimes de la population française. Il ne faudrait pas trop compter sur la délégation canadienne pour défendre les droits de la langue française à la conférence de San-Francisco.

Pierre VIGEANT

## Avis de décès

GOULET. — A Montréal, le 11 avril 1945, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Jean Goulet, née Hildebrand (Louise). Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 4239 rue Saint-Hubert, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUESNEL. — A Montréal, le 10 avril 1945, à l'âge de 67 ans et 9 mois, est décédé Arthur Quesnel, époux de feu Maria Vallée, demeurant à 4566 rue De Lanaudière. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier & Fils, no 4733, avenue Papineau, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Nécrologie

AUCLAIR — A Lavaltrie, le 10, à 65 ans, Eléodore Auclair, époux de Rosina Paquette.
BARBEAU — A Montréal, le 10, à 75 ans, Mme veuve Arthur Barbeau, née Mélanie Rock.
BIGRAS — A Montréal, le 11, à 80 ans, Mme Louis Bigras, née Célanise Brisson.
CHENIER — A Montréal, le 10, à 78 ans, Mme Amédée Chénier, née Diana Chevalier.
CLAIRMONT — A Montréal, le 10, à 65 ans, Alexandre Clairmont, époux de Laetitia Allard.
DE LA DURANTAYE — A Montréal, le 10, à 60 ans, Armine Dorina Lajeunesse, épouse de Wilfrid de la Durantaye.
DEMEULE — A Montréal, le 10, à 25 ans, Mme Emile Demeule, née Berthe Corbeil.
FOREST — A Montréal, le 10, à 92 ans, Mme Damase Forest.
CLAUDE. — A Verdun, le 11, à 67 ans, Octave Claude, époux de Marie Thibault.
GOULET — A Montréal, le 11, à 69 ans, Mme Jean Goulet, née Louise Hildebrand.
JEROME — A Montréal, le 10, à 57 ans, Arthur Jérôme, époux d'Elisa Campeau.
LEBRUN — A Montréal, le 11, à 86 ans, Joseph Lebrun, époux de feu Emilina Demuy.
LEMIEUX — A Montréal, le 10, à 58 ans, Hector Lemieux, époux de Regina Goyer.
MAHEU — A Montréal, le 10, à 46 ans, Mme veuve Albert Mathieu, née Oliva Bellefleur.
MARTIN — A Montréal, le 10, à 75 ans, Thomas Martin, époux d'Eva Fontaine.
LONGTIN — A Montréal, le 11, à 62 ans, Anna Sicard, épouse d'Olivier Longtin.
QUESNEL — A Montréal, le 10, à 67 ans, Arthur Quesnel, époux de feu Maria Vallée.
RENAUD — A Montréal, le 10, à 53 ans, Esdras Renaud, époux de Laurette Choquette.
ROUSSEAU — A Montréal, le 10, à 77 ans, Mme veuve Napoléon Rousseau, née Hermélina Brindle.

### A L'ETRANGER

A Colorado-Springs, le lt-col. Henry Leonard, membre du comité national républicain, homme de loi et militaire. Durant la première grande guerre il était avocat général de la marine.

En Allemagne, le Dr Paul Frederick Müller, connu sous le nom de Roi de la dynamite d'Allemagne. Il était l'un des leaders de l'industrie allemande. L'on croit que les Alliés ont capturé sa fameuse usine de dynamite la semaine dernière.

A Poughkeepsie, le R. Père William H. Walsh, S.J., le deuxième plus âgé des Jésuites des Etats-Unis. Il a été curé de la paroisse Notre-Dame de Lorette à New-York. Il aurait eu 90 ans en juillet.


## Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est, Montréal
Tél. BElair 3361


## Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Art Association de Montréal: réunion du conseil à la Galerie des Arts, 1379 ouest, rue Sherbrooke, à 5 heures.

* * *

Société de l'industrie chimique: à l'hôtel Ritz-Carlton, à 8h., causerie de M. G. F. Siemers sur les récents développements apportés dans les vitamines.

* * *

Association des auteurs canadiens: au Thémis Club, à 8h., lectures de MM. Percy Jacobson et de R. H. Mainer.

* * *

Association d'histoire de Montréal: au Royal Victoria College, à 8h. 30, causerie du professeur E. R. Adair sur l'énigme espagnole.

* * *

Centre d'information Pro Deo: à la salle du *high school* d'Arcy-McGee, à 8h. 30 p.m., cours de M. François-Albert Angers, professeur d'économie politique, sur "Les relations entre les individus et l'Etat" et aussi un cours du révérend Père Lachance, O.P., intitulé: "L'Etat devant les problèmes économiques".

## CALENDRIER

4e mois AVRIL 30 jours
Demain: VENDREDI 13 AVRIL 1945
S. HERMENEGILDE, martyr.
Lever du soleil, 5 h. 20.
Coucher du soleil, 6 h. 43.
Lever de la lune, 6 h. 26.
Coucher de la lune, 8 h. 17.

AVRIL 1945

| Dim. | Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | | ☾ DQ 5 | ● NL 11 | ☽ PQ 1 | ○ PL 27 |

# L'actualité

(suite de la première page)

*Etats-Unis, par une disposition particulière de leur tempérament, trouvent constamment des records en n'importe quoi.*

*"Lorsque nous sommes prêts à voter, rugit le leader, les sénateurs s'en viennent ici à la queue leu-leu, et s'informent, à la porte, de ce que le Sénat peut bien voter, et dans quel sens il faut voter. C'est décourageant pour ceux qui essaient de faire de la législation, ici."*

*"Nous ne pouvons réussir à réunir le Sénat, sur le parquet, malgré qu'il s'agisse de la plus importante question qui ait été soumise au Sénat depuis des semaines. Il s'agit de milliards et de milliards de dollars en propriété.*

*"Au moins, pour l'impression des gens qui viennent au Sénat et nous regardent des galeries, nous devrions faire semblant de faire notre devoir, que ce soit vrai ou non..."*

*Sur ce, le public des galeries a éclaté en applaudissements nourris.*

*Le sénateur La Follette, lui, a tenté de jeter la terreur dans le coeur des coupables. Il les a accusés "d'absentéisme", un des mots-ogres les plus graves chez nos voisins, et il a rappelé qu'une vieille loi ordonnait de supprimer l'indemnité aux délinquants, et qu'au surplus les réglements veulent que les sénateurs obtiennent, comme à l'école, la permission de s'absenter.*

*Mais ces rigides réglements n'ont apparemment pas mieux réussi au pays de l'"efficiency" que chez nous.*

*Si l'on remonte à l'Assemblée du Bas-Canada, on voit que les députés étaient tenus d'indiquer le bon et véritable motif.*

*"... il est recommandé à chaque membre qui voudra sortir de la Chambre pendant la séance, de dire au sergent d'armes l'endroit où on pourra le trouver en cas de besoin".*

*Les annales québécoises citent le cas d'un député, qui en fin de séance, se leva pour demander à l'Orateur la permission de s'absenter pour aller faire ses Pâques, ce qui lui fut naturellement octroyé.*

*C'est que rien ne rappelle mieux les souvenirs de la petite école qu'un parlement. On s'y chicane à qui aura le meilleur pupitre, prononcera le premier discours, joindra son nom à une motion. Les puérilités y sont si nombreuses que les réglements ont dû entortiller la discussion d'une myriade de défenses, d'ordonnances, où tout est réglé comme du papier à musique.*

*Le parlement lui-même est divisé comme pour une guerre aux boules de neige. On ne discute pas tant l'intérêt public, que les moyens de gagner le débat oratoire, et de trouver des prétextes à chicanes, et à des déclamations vides de substance pratique. C'est la mentalité idéale pour tuer la véritable démocratie.*

ROUK

12-IV-45

## Protestation de M. Pierre DesMarais

M. Pierre DesMarais, chef du conseil municipal, nous transmet copie d'une lettre qu'il adressait hier au président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, pour protester contre le renouvellement de la concession du restaurant de l'île Sainte-Hélène au restaurant Diana, de préférence à deux soumissionnaires canadiens-français, qui offraient le même montant.

Voici le texte de la lettre de M. DesMarais:

"Les journaux nous apprennent que le comité exécutif a accordé au restaurant Diana le renouvellement de la concession du restaurant de l'île Sainte-Hélène, de préférence à deux soumissionnaires canadiens-français qui offraient le même montant.

A titre de représentant du district englobant l'île Sainte-Hélène, je tiens à protester contre ce renouvellement, J'ai eu l'occasion, au moins à deux reprises, l'été dernier, de visiter l'île, et j'ai pu y constater que le service du restaurant n'était guère adéquat, ni digne de ce qu'on est en droit d'attendre.

Je comprends qu'en semblable matière les autorités municipales se soucient d'abord du revenu à tirer de telles concessions, mais il me semble que le service à fournir par les maisons choisies devrait également être en question.

Je tiens donc à ce qu'on verse ma protestation au dossier de cette concession, et je suggère que lors du prochain renouvellement, on fasse enquête sur le service fourni au grand public, avant d'en venir à une décision."


## Il faut connaître l'histoire du Canada et celle d'autres pays

**Histoire du Canada** — Thomas Chapais (ancienne édition) 8 volumes, 1760-1867 ..... la série 12.00
**Histoire du Canada** — Thomas Chapais (réimpression) 8 volumes, chac. 1.50
**Histoire du Canada** — F.-X. Garneau (nouvelle édition) 5 volumes parus à date ..... chacun 1.50
**Histoire de la province de Québec** — R. Rumilly, 13 volumes parus à date ..... chacun 1.25
**L'Angleterre** et l'Empire Britannique — Jacques Bainville ..... 1.25
**Ottawa** — Capitale du Canada. De son origine à nos jours — Lucien Brault, M.A., D. Ph. 310 pages ..... $2.00
**L'Allemagne** — Jacques Bainville, 2 volumes ..... la série 2.50
**Histoire de Russie** — N. Brian-Chaninov ..... 1.75
**Histoire de la Chine** — René Grousset ..... 1.50
**L'Inde d'aujourd'hui** — W. F. Duffett, A. R. Hicks et G. R. Parkin ..... 1.25
**La révolution de l'Inde** — Frances Gunther ..... 1.00
N.B. — Ajouter .10s pour frais de port.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
430, rue Notre-Dame est — Montréal


# Bloc-notes

(suite de la première page)

les associations d'automobilistes, notamment le *Royal Automobile Club of Canada*, demandent une modification dans ce sens. Elles ont raison et, à ce qu'il nous semble, la Législature provinciale devrait acquiescer à leur demande. Le maintien de la responsabilité, en cas d'accident, de l'automobiliste envers une personne qu'il véhicule gracieusement paraît fort exagéré. Cela peut même, en certaines circonstances, comme par exemple les grèves fréquentes qui ont paralysé le service du tramway montréalais, causer des embarras sérieux. L'automobiliste qui, en ces occasions, cueillait en cours de route de malheureux piétons, assumait une responsabilité qu'il ne paraît pas équitable de lui faire porter, il s'exposait à payer ou à faire payer par sa compagnie d'assurance d'éventuels dommages. Il va sans dire qu'aucune compagnie ne prend un tel risque sans en tenir compte dans les calculs de ses actuaires.

### "As usual"... et davantage

Toronto se livre, depuis des mois, à un agiotage de grande allure, au compartiment minier de la cote des valeurs mobilières. Par le tract et la lettre, par la communication télégraphique et téléphonique, téléphonique surtout, des courtiers de *Bay Street* et d'autres voies circonvoisines, pratiquent le placement sous pression — *high pressure*, comme ils disent — des titres miniers. A tel point que le procureur général dans le gouvernement Drew, M. Leslie Blackwell, a présenté à la Législature de Toronto un projet de loi qui aurait pour effet d'interdire les communications téléphoniques interurbaines, de Toronto à des adresses dans d'autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis, quand elle sont demandées pour de la sollicitation de cette sorte. Il existe déjà une loi, l'*Ontario Securities Act*, qui couvre le cas des appels interurbains, pour le placement des valeurs, à l'intérieur de la province d'Ontario. M. Blackwell a fourni à la Législature des chiffres éloquents sur la multiplicité, à l'heure présente, des appels de ce genre, vers l'intérieur, par vingt-neuf maisons de courtage torontoises ou de leurs agents. Les compagnies de téléphone, depuis le commencement de la guerre, pour répondre au désir du gouvernement, demandent à leurs abonnés de réduire le plus possible leurs appels interurbains, de façon que les lignes soient libérées pour l'utilisation par les services de guerre. Mais des placiers en valeurs minières de Toronto ont eu l'idée de faire marcher pourtant leurs affaires *as usual*... et même davantage. Un bon nombre de gens de Montréal et de la province de Québec en savent quelque chose. Leur courrier est inondé par la propagande minière de la capitale ontarienne.

### Si l'on remonte à la cause première

Un journal montréalais de langue anglaise, le *Herald*, note que l'occurrence des cas de cruauté envers les enfants va généralement de pair avec celle des cas de délinquence chez les enfants, que la multiplication aussi des cas de l'une et l'autre sortes est d'ordinaire simultanée. Et il pose la question de savoir à quoi cela tient. "Les deux maux, écrit-il, ont une cause commune. Un grand nombre de familles sont maintenant éparses parce qu'elles ne peuvent trouver de logements, que les enfants sont abandonnés aux soins des étrangers qui sont souvent plus intéressés à en tirer du travail qu'à leur procurer le bien-être physique et moral auquel ces petits malheureux ont pourtant droit".

L'insuffisance du logement est, à n'en pas douter, une grande cause de l'effritement de la famille. Mais s'il y a présentement pénurie de logements, à quoi cela tient-il, sinon à la stupide politique de guerre, à l'absurde régime, aux invraisemblables réglements de guerre dont le gouvernement, par ses innombrables arrêtés ministériels, ses décrets, ses commissions, ses tsars, ses contrôleurs, ses administrateurs, a affligé la population et plus particulièrement la moines fortunée de la population? Le *Herald* ne remonte pas jusqu'à cette cause-là. A-t-il eu peur de la mentionner? On le dirait. Pourtant, cette cause existe bien, elle est même la cause première de tout l'effroyable gâchis que l'on constate.

12-IV-45 Emile BENOIST

Si vous avez différé de vous abonner au "Devoir", ne tardez plus. — Le rationnement du papier amène la limitation des tirages.

● Pour la même raison, si vous êtes abonné, soldez votre renouvellement avant l'échéance.

TARIF PAR LA POSTE
Strictement payable d'avance par chèque AU PAIR, sinon ajouter 15 sous pour frais d'encaissement:

CANADA
1 mois $0.65 — 3 mois $1.65
6 mois $3.15 — 12 mois $6.00

MONTREAL ET BANLIEUES★
3 mois $2.25 — 6 mois $4.50
12 mois $9.00

★-Par poste. livraison le lendemain. A Montréal, le "Devoir" ne livre pas aux particuliers. — En le retenant d'avance, on se le procure chez les dépositaires dont la plupart livrent à domicile.

LE DEVOIR
B. P. 500 (Pl. d'Armes) Montréal

NUL ABONNEMENT ACCEPTE PAR TELEPHONE.


# $150,000 pour le collège Ste-Marie

### M. Wilfrid Gagnon lance une souscription pour un gymnase — Conférence au club Kiwanis

M. Wilfrid Gagnon, président de l'Association des anciens du collège Sainte-Marie et industriel bien connu, était hier midi le conférencier invité au dejeuner-causerie hebdomadaire du Club Kiwanis-St-Laurent, au Ritz-Carlton.

M. Gagnon en a profité pour lancer une grande souscription pour la construction d'un gymnase au collège Sainte-Marie et il a émis quelques idées personnelles sur l'éducation de la jeunesse.

Plusieurs représentants du collège Sainte-Marie, religieux et laïques, avaient pris place dans la salle et à la table d'honneur. Mentionnons le Dr Conrad Archambault qui a présenté M. Gagnon, et M. Bernard Couvrette qui l'a remercié; Me J.-Théo. Legault, jr, notaire, président du club; les RR. PP. Roméo Bergeron, S.J., recteur du college Ste-Marie, et Joseph Bélanger, S.J., aumônier de l'Association des anciens élèves de cette institution; M. le juge Fabre Surveyer, de la Cour supérieure; M. Olivier Rolland, industriel et ex-président de l'Association des anciens élèves du collège Sainte-Marie; M. Honoré Parent, directeur des services municipaux de la ville de Montréal; M. de Gaspé Beaubien, I.C.; MM. Louis Trottier, président de la Commission d'assurance-chômage; Francisco Paganines, consul général du Venezuela; C.-E. Gravel, administrateur; Mes Rosario Genest, professeur à la faculté de droit de l'université de Montréal, et Albéric Laurendeau; et M. Lorenzo Favreau, secrétaire honoraire du club.

### M. Gagnon

"L'objectif de la campagne de souscription, dit le conférencier, a été fixé à $150,000 et ce gymnase comprendra tous les services que l'on trouve ailleurs dans les institutions du genre, à savoir: salles de quilles, billard, jeux intérieurs, piscine et douches, grande salle de gymnase, salons, etc. Les locaux devront être spacieux afin de pouvoir accommoder, en plus de six cents élèves qui fréquentent aujourd'hui Sainte-Marie, tous les anciens, heureux de trouver à leur Alma Mater un centre récréatif".

On a pu constater depuis cinq ans, dit ensuite M. Gagnon, à quel désastre, à quelle calamité une fausse orientation de la jeunesse a pu entraîner l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie; et sait-on si l'on parviendra jamais à détruire le fanatisme, le nationalisme exagéré qui aveugle encore ces millions de jeunes gens.

Nos gouvernants et tout naturellement nos éducateurs s'émeuvent et se préoccupent à bon droit de l'avenir de notre jeunesse.

Cette jeunesse a soif de liberté et d'action: n'allons pas lui offrir un monde fermé sur lequel viendraient se briser son élan et son enthousiasme; fournissons-lui plutôt dans les différentes sphères toutes les chances et tous les moyens d'établissement et d'avancement.

La guerre nous a révélé à quel point nous avions tort de nous alarmer de la surproduction. Ce qu'on a cru être un problème de surproduction n'était rien d'autre en réalité qu'une affaire de distribution et de consommation. Une forte proportion de notre population est insuffisamment vêtue, nourrie, soignée, instruite. Permettez-moi de citer quelques statistiques que j'emprunte à l'opuscule de la Commission canadienne de la jeunesse.

*Education:* "La majorité des jeunes, environ 80 p. c., ne va pas au delà du cours primaire; un très petit nombre se rend jusqu'à la dernière année du cours primaire supérieur ou technique ou du cours classique".

*Santé:* "Selon le recensement de 1931, le Canada est à court de 4,769 médecins et de 6,323 dentistes. L'Association antituberculeuse canadienne a calculé qu'en 1942 il manquait au moins 8,070 lits pour le traitement des patients tuberculeux. Des 1,250,000 familles de salariés au Canada, environ un tiers est incapable de se payer des soins médicaux".

En ce qui a trait à l'occupation des loisirs, je ne saurais mieux faire que vous soumettre les conclusions formulées dans ce même opuscule.

"Lorsque le problème des divertissements fut mis à l'étude lors de la première conférence de la Commission canadienne de la jeunesse, quelqu'un fit remarquer que dans ce domaine nous étions tous, nous, Canadiens, de véritables illettrés. La plupart d'entre nous n'avons jamais appris à nous recréer pendant notre jeunesse. Les amusements les plus innocents sont demeurés pour nous lettre morte. Pour quelle raison? Nos écoles ont-elles failli à leur tâche en négligeant d'initier les jeunes élèves à l'art d'occuper leurs loisirs, ou notre mode de vivre ici au Canada serait-il tel que nous replions sur nous-mêmes, toute exubérance étant étouffée dès la jeunesse?

### Ce qu'il faut

Il faudrait que des écoles, des bibliothèques, des parcs et des terrains de jeux subventionnés à même les deniers publics soient mis à la disposition de tous. Un cretain nombre de jeunes gens se rallient à certains groupes tels les Scouts et les Guides ou bénéficient des amusements et distractions mis à leur portée par l'Association athlétique nationale, les patronages, les YMC.A. et Y.W.C.A., etc. Il existe quelques centres récréatifs exploités sur une base commerciale tels les cinémas, les salles de danse, etc. ceux-là sont plus fréquentés.

Avouons-le, nos jeunes, pour la plupart, son insuffisamment préparés, nous manquons d'écoles techniques, nous n'avons pas assez d'écoles d'enseignement spécialisé, d'écoles d'enseignement supérieur ou commercial et en général nos instituteurs sont mal rémunérés.

Nos jeunes gens de la province de Québec, conclut l'orateur, sont naturellement bien doués et peuvent réussir aussi bien dans les affaires que dans les professions libérales, il s'agit simplement pour nous de leur fournir les éléments du succès.


TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone: BElair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1½c le mot. 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDMESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, $1.00 par insertion.

A VENDRE

2 duplex situés à Snowdon. Occupation fin de mai, commencement de juin, $15,000.00 chacun. Pour information S. Christin, AT. 3264.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F.-André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques. PLa-teau 9107. 1.n.o

CHAMBRES à LOUER

Jolies chambres, grande et moyenne, chambre-vivoir, bien éclairées, maison tranquille, messieurs seulement. LA. 8355. 13-4-45

TIMBRES

Nous achetons comptant au meilleur prix collections et accumulations de timbres ou vieilles enveloppes timbrées quelle que soit quantité. Ecrire à QUEBEC STAMP CO., Boite postale 30, Station N, Montréal. 1-5-45

Livres à vendre

2,000 livres français de tout genre à vendre sans retard faute d'espace. 7 à 9 le soir. 780 est, boul. St-Joseph, appt 3.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS
BANDES HERNIAIRES.....
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
La plus grande pharmacie de détail au monde.
Portez la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et expertes à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin.
JOUR ET NUIT
HA. 7251

A TOUS LES MAGASINS DE DETAIL
A VENDRE: Animaux bourrés, légèrement endommagés. Couleurs, grandeurs et étoffes assorties. Tous les styles.
Téléphonez HA. 3811

EXAMEN de la VUE
LUNETTES CORRECTIVES
Spécialiste
Lorenzo Favreau, O. O. D.
et ses assistants
OPTOMETRISTES-OPTICIENS, B.A.O.
TAIT-FAVREAU
L. FAVREAU, O.O.D. Président — LTÉE
Bureau du centre
265 est, rue Ste-Catherine
Tél. LA. 6703
Bureau du nord
6890, rue St-Hubert
Tél. CA. 9344

LE GROUPEMENT DES
INDÉPENDANTS
M. Omer Longlois, journaliste
parlera à

| | | |
|---|---|---|
| CKAC — "La Presse", Montréal | vendredi soir | 10 h. 30 à 10 h. 45 |
| CHRC — Québec | samedi soir | 8 h. 00 à 8 h. 15 |
| CKCH — Hull | lundi soir | 6 h. 30 à 6 h. 45 |
| CHNC — New Carlisle | jeudi soir (19 avril) | 7 h. 45 à 8 h. 00 |
| CHGB — Ste-Anne de la Pocatière | samedi soir (21 avril) | 7 h. 30 à 7 h. 45 |
| CZ5P — La Malbaie | | |

Bureau: No 10 est, rue St-Jacques, Montréal — Téléphone: MA. 4930


Par respect pour la mémoire de monsieur Antonio Renaud décédé aux Etats-Unis et dont les funérailles auront lieu à l'église de l'Immaculée-Conception samedi matin à huit heures et dix, nos bureaux resteront fermés samedi matin jusqu'à 10 h. 30.

**RENAUD & FRÈRES Inc.**
1337 est, rue Ontario

Horace-A. Renaud, président. Léopold-A. Renaud vice-président.


## Une Somme catéchistique canadienne

Un ouvrage providentiel, véritable mine pour le clergé paroissial, les prédicateurs, les éducateurs et les parents.

Six gros volumes abondamment illustrés; une méthode catéchistique solide, vivante, simple et claire comme l'Evangile.

Tous les commentaires s'appliquent directement au texte du petit catéchiste de Québec.

Un ouvrage appelé à rénover complètement notre enseignement catéchistique.

L'oeuvre d'une religieuse des SS. de l'Assomption de Nicolet.

— Les secrets du Bon Dieu (Dogme) —
tome I — 200 pages ..... $1.00
tome II — 216 pages ..... $1.00
— Les sources de la vie (Sacrements) —
tome III — 228 pages ..... $1.00
tome IV — 232 pages ..... $1.00
tome V — 224 pages ..... $1.00
tome VI — 239 pages ..... $1.00

— Cahiers à l'usage des élèves:
"Mon cahier d'enfant de Dieu"
6 cahiers d'exercices pour les six premières années du cours. 10 sous le cahier.

"Mon cahier d'enfant de l'Eglise"
3 cahiers destinés aux classes de 7e, 8e, 9e. 15 sous le cahier.

S.v.p. ajouter 10% pour frais de port.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA $6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

# LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 12 AVRIL 1945

Demain: Partiellement nuageux et un peu plus frais.
MAXIMUM et MINIMUM :
Aujourd'hui maximum. 72.
Même date l'an dernier, 30.
Minimum aujourd'hui. 59.
Même date l'an dernier. 28.
BAROMETRE : 10 h. a.m., 30.00.

(Chiffres fournis par la maison M.-R. de Mealé. 444 Sherbrooke est. Montréal).

## LA POLITIQUE

**M. Louis-Philippe Hurtubise candidat du Bloc pour le comté fédéral de Verdun — Autres candidatures — L'attitude du Bloc populaire devant la conférence de San-Francisco — Le Sénat approuve à l'unanimité la résolution du gouvernement de participer à la conférence de sécurité internationale — Crise politique à l'Ile du Prince-Edouard — La date des élections en Ontario serait annoncée aujourd'hui**

L'association du Bloc populaire de Verdun, sous la présidence de M. Jos. Tremblay, a tenu sa convention hier soir, à l'hôtel de ville de Verdun, pour le choix d'un candidat à l'élection fédérale. M. Louis-Philippe Hurtubise, publiciste, et ancien candidat à l'élection provinciale, a été choisi à l'unanimité, candidat du Bloc dans ce comté.

La convention était présidée par M. Ulric Laurencelle, avocat, délégué du comité central du Bloc. Dans une brève allocution, M. Laurencelle a souligné l'immense travail accompli par les deux chefs du Bloc populaire, soit au fédéral, soit au provincial. Il a mis les électeurs en garde contre la multitude des candidats qui seront présentés lors de la prochaine élection par les divers partis camouflés, on non.

Invité à prendre la parole, M. Hurtubise a dit qu'il veut bâtir et non détruire. Dans la vie, dit-il, nous voulons marcher droit et nous tenir debout. C'est pour cela que le Bloc populaire a mis la famille à la tête de son programme. M. Hurtubise a prôné aussi un hymne national et un drapeau qui seraient l'expression du pays entier, d'un pays indépendant, libre et prospère.

Le candidat dit ensuite qu'il ira à Ottawa, prôner une politique vraiment canadienne. "Notre première ambition, a dit en terminant M. Hurtubise, demeure toujours le Canada aux Canadiens".

M. Achille Lalonde agissait comme secrétaire du scrutin.

* * *

M. Sam. E. Schewisberg, c.r., a été choisi à l'unanimité hier soir candidat libéral pour le comté fédéral de Cartier, lors de la prochaine élection fédérale.

Ce comté est présentement représenté au Parlement par Fred Rose, député travailliste-progressiste.

* * *

M. Omer Chartrand, secrétaire provincial du parti *C.C.F.*, a annoncé hier soir que M. Jean-Paul Desjardins, courtier en assurances de Gracefield, Qué., sera le candidat *C.C.F.* dans le comté de Wright, à la prochaine élection fédérale.

* * *

Au cours d'une émission radiophonique hier soir, Me Paul Massé, trésorier du Bloc populaire canadien, a déclaré que le Bloc populaire canadien, comme parti politique, désirait une institution internationale de paix, qui compterait tous les pays civilisés, gros et petits, et travaillant sincèrement à l'établissement d'un ordre international économique et politique.

M. Massé a ajouté: "Il est certain que si toutes les nations civilisées ne deviennent pas membres de cette institution de paix, ce sera plutôt une coalition qui menacera la paix, plutôt qu'elle ne l'assurera.

"Si les grandes et les petites nations ne jouissent pas de droits égaux, l'organisation sera un instrument dangereux de domination entre les mains des grandes puissances", a ajouté M. Massé.

Une telle institution internationale de paix devrait avoir juridiction dans le domaine économique, sinon elle se trouvera "la plupart du temps, impuissante devant les difficultés politiques".

Par exemple, a dit M. Massé, les traités commerciaux, les ententes commerciales et les règlements tarifaires, devraient être sous la juridiction de l'institution internationale de paix et cette organisation devrait avoir le droit de prévenir la compétition injuste. Autrement, qui empêchera les grandes puissances de réduire à l'esclavage économique leurs petits voisins, en les obligeant à faire partie d'organisations tarifaires et douanières, sous la menace de les isoler commercialement et financièrement? La plupart des conflits internationaux, petits ou grands, pourraient et auraient pu être évités, depuis la dernière guerre, si la compétition raisonnable avait régné entre les nations.

* * *

Québec; 12 (C.P.) — M. René Chaloult, député nationaliste pour le comté de Québec, à la Législature provinciale, a déclaré ici hier soir, que "les Canadiens français ont maintenant vécu trop longtemps sous le joug, et qu'ils devaient réaliser que l'indignité nationale est un mal plus grand encore que la désunion nationale".

Parlant devant la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à son déjeuner hebdomadaire, M. Chaloult a dit que "nous ne serons satisfaits que lorsque nous serons en pleine possession de nos droits", et il a ajouté: "Avons-nous des droits égaux, lorsque nos ouvriers employés dans les industries de guerre du gouvernement fédéral, avec des familles plus nombreuses que les ouvriers d'Ontario, reçoivent des salaires inférieurs à ceux payés dans les autres provinces? Avons-nous des droits égaux, lorsque la pratique de notre religion est empêchée dans quelques camps militaires et lorsque nos soldats reçoivent des ordres de la part d'étrangers, dans un langage qu'ils ne comprennent pas?"

M. Chaloult a dit que "pas un seul nationaliste dans le Québec n'a dénoncé les croyances religieuses et les institutions des Canadiens anglais, tandis qu'en Ontario, Shields (le ministre T.-T. Shields, de l'Eglise Baptiste de Toronto), ainsi que ses associés, attaquent notre religion et notre race, insultent violemment le Pape, qui représente beaucoup plus pour nous que le roi l'Angleterre".

* * *

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Le Sénat a approuvé à l'unanimité, hier après-midi, la résolution du gouvernement approuvant la participation du Canada à la conférence de San-Francisco.

Un seul discours a occupé toute la séance d'hier, celui du sénateur John W. Farris, libéral de Vancouver. Comme plusieurs de ses collègues au cours des séances précédentes, le sénateur Farris a dit ne pouvoir comprendre l'état d'esprit d'un Canadien ami de la paix qui s'opposerait à cette résolution, et proclamé sa certitude qu'il ne s'en trouverait pas au Sénat.

Après son discours, le président de la Chambre haute, M. Thomas Vien, a mis aux voix la résolution proposée par M. le Dr J. H. King, leader du gouvernement, et M. A. B. Copp, libéral du Nouveau-Brunswick. Aucune voix dissidente ne s'est élevée et la résolution a été approuvée à l'unanimité.

* * *

Toronto, 12 (C.P.) — Le secrétaire provincial de l'Ontario, M. Dunbar, a déclaré aujourd'hui que le dernier officier allemand prisonnier de guerre quittera ce soir l'école d'entraînement pour les garçons, à Bowmanville, et que l'école reprendra son cours normal.

M. Dunbar a dit qu'il ne savait pas où les prisonniers allemands seraient conduits, "parce que c'est une chose qui relève du ministère de la défense". Il a ajouté que quelques officiers ont déjà quitté l'endroit.

L'école, une institution pour les jeunes délinquants, avait été prêtée au ministère de la défense en 1941. M. Dunbar a dit que les mesures nécessaires seraient prises immédiatement pour que les réparations à l'école et à la ferme soient faites dans le plus bref délai possible.

* * *

Toronto, 12 (C. P.). — Le cabinet ontarien s'est réuni ce matin à 11 heures et l'on croit que la date des élections y sera déterminée. Avant la réunion, le procureur général Blackwell et les autorités qui préparent les élections se sont rendus chez le premier ministre Drew pour faire rapport de leurs entretiens à Ottawa, cette semaine.

Les autorités ont déclaré que rien ne serait annoncé, avant la fin de la réunion du cabinet, mais des sources de Queen's Park sont confiantes que la date des élections sera annoncée à l'issue de cette réunion. On ne sait pas si le cabinet discutera longtemps, mais on croit que la réunion ne durera pas moins de deux heures.

* * *

Charlottetown, 12 (C.P.) — Un amendement très discuté à la loi de prohibition de l'Ile du Prince-Edouard, qui a amené la démission d'un ministre du cabinet libéral, M. Horace Wright, a été adopté par la législature hier soir par un vote de 20 à 8.

Trois députés progressistes-conservateurs et 5 libéraux, dont deux membres du gouvernement, ont voté contre l'amendement, qui changeait le système donnant aux médecins des permis pour les liqueurs. Dans cette province, les liqueurs sont vendues pour des raisons médicales seulement.

Le ministre de l'Agriculture Stewart, et le ministre des Travaux publics Barbour, ont voté contre l'amendement, à un bill présenté par M. Wright, qui prévoyait de fortes peine pour ceux qui enfreignaient la loi.

M. Wright, ministre sans portefeuille, a annoncé sa démission après avoir accusé le premier ministre Jones de "transiger secrètement" et déclaré que l'amendement "détruirait le véritable but de la loi".

## Le lieutenant-gouverneur

**Une rumeur désigne le juge Sévérin Letourneau comme successeur de sir Eugène Fiset**

**Québec, 12. (D.N.C.) — On sait que le terme de cinq années du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir Eugène Fiset, se terminera prochainement. Les candidats à cette éminente succession sont fort nombreux. Une rumeur persistante, qu'aucune déclaration officielle n'est venue confirmer encore, veut que le juge Séverin Létourneau, président de la Cour d'appel de la province, soit appelé par le gouvernement fédéral, à succéder à sir Eugène Fiset, ce qui couronnerait une longue carrière politique et judiciaire.**

## Carrare aux mains des Alliés

**Les troupes de la 8e armée ont franchi la rivière Santerno — Le général Clark dit que l'heure des opérations combinées n'est pas encore arrivée**

Rome, 12 (A.P.) — L'offensive se continue sur le front italien. Le territoire qui se trouve à l'ouest de la rivière Senio est un terrain très difficile, sans cesse entrecoupé de rivières et de canaux. De plus, ce terrain a été complètement dévasté par le terrible raid qui a précédé l'offensive. Les troupes de la 8e armée ont traversé hier une autre rivière qui coule parallèlement à la rivière Senio, 5 milles plus à l'ouest. Cette rivière est la rivière Santerno.

A l'autre extrémité du front, les troupes américaines, assistées des partisans italiens ont capturé Carrare. Carrare est à 4 milles au nord de Massa, près de la côte occidentale. Cette victoire a probablement été remportée par le 442e régiment qui ne se trouvait qu'à un quart de mille de cette ville hier. Carrare est une ville de 50,000 habitants et est célèbre à cause de ses carrières de marbre..

Des douzaines de villes détenues par les Allemands ont été réduites en poussière par des concentrations d'artillerie alliée. Cotigonola, qui a été la première ville à tomber aux mains des alliés, dans la nouvelle offensive, est entièrement détruite. Il ne reste que 1000 habitants dans cette ville d'une population normale de 10,000 habitants.

Néanmoins, dans son message aux patriotes italiens derrière les lignes allemandes dans le nord de l'Italie, le général Clark a dit que "les batailles finales pour la libération de l'Italie sont commencées", il a toutefois dit que le moment des opérations combinées n'était pas encore arrivé.

Des Liberators de la R.A.F. ont accordé leur appui aux troupes de terre en bombardant des points situés près des lignes de feu. La nouvelle offensive d'Italie coïncide avec la retraite des Allemands au nord de Sarajevo, en Yougoslavie. Les forces aériennes des Balkans n'ont pas cessé de harceler l'ennemi dans cette région depuis 3 jours.

## Les Alliés à 10 milles de Brême

Londres, 12 (C. P.). — La radio de Bruxelles annonce aujourd'hui que les troupes alliées ont atteint Vegesack, sur la rive occidentale de la Weser, à 10 milles au nord-ouest de Brême.

## Les raids sur Berlin se multiplient

Londres, 12 (C.P.) — Les appareils alliés ont encore fait pleuvoir des bombes sur Berlin la nuit dernière. Ils se sont attaqués aux chantiers maritimes et continuent leur programme méthodique de réduire les défenses aériennes de l'ennemi.

Les Mosquitos de la R.A.F. ont pilonné la capitale par trois fois consécutives et y ont laissé tomber 2,000 livres de bombes incendiaires. Les raids de la nuit dernière sur Berlin portent à 56 le nombre de raids qui ont été faits sur cette ville en 49 nuits.

Les avions de la R.A.F. qui ont mission de surveiller les eaux de la Norvège ont laissé 5 navires allemands en feu hier.

Les avions alliés ont détruit hier 112 autres appareils ennemis — 23 dans des combats et 89 au sol, ce qui porte à 915 le nombre d'appareils ennemis détruits dans les 5 derniers jours.

Les Typhoons de la R.A.F. ont martelé la Hollande hier et y ont causé plusieurs grandes explosions. D'autres unités de la R.A.F. s'en sont prises à Nuremberg et à Bayreuth.

Le ministère de l'air annonce qu'un bombardier, trois appareils côtiers et un chasseur ne sont pas revenus de ces opérations.

## Poursuites de Washington

Washington, 12. (A.P.) — Le ministère de la justice des Etats-Unis a annoncé aujourd'hui l'inscription d'une poursuite contre la compagnie "Westinghouse Electric and Manufacturing".

La plainte, déposée à Newark, Etat de New-Jersey, accuse la compagnie et sa subsidiaire, la compagnie "Westinghouse Electric International", de conspirer à diviser certaines parties du monde pour la production et la vente de fournitures électriques.

Sont signalées comme conspiratrices, deux firmes allemandes: Siemens-Schuckerwerke, et Siemens & Halske. La plainte ajoute que les Allemands allouaient les Etats-Unis à la compagnie Westinghouse et que la compagnie assignait l'Allemagne, l'Autriche, Danzig, la Lithuanie, l'Esthonie et la Lettonie aux Allemands.

La poursuite demande que les contrats de la compagnie Westinghouse et de sa subsidiaire soient déclarés illégaux et qu'on les empêche de mettre en vigueur aucune clause de leur contrat.

## Les contributions des municipalités

A cause de la réorganisation financière de la Commission métropolitaine de Montréal, la contribution de la ville de Montréal et celle des autres municipalités environnantes qui font partie de la Commission, ont été réduites de $150,000, selon une nouvelle annoncée hier soir par M. Ephrem Brisebois, secrétaire-trésorier de la Commission métropolitaine.

Pour le prochain exercice financier les municipalités verseront de concert avec la métropole $252,051.30, dont $202,288.72 par la ville de Montréal. L'année dernière les contributions se sont chiffrées par $398,000.

## La "dernière heure" ... en vrac

D'après les dépêches de la **Canadian Press**, de l'**Associated Press**, de nos correspondants, nouvellistes, etc.

Weimar, Allemagne. — La ville de Weimar, lieu d'origine de la république allemande de 1919, s'est rendue aujourd'hui à la 80ème division de la 3ème armée américaine par un courrier à bicyclette.

* * *

*Buenos-Aires.* — Le gouvernement argentin a décidé de reprendre ses relations diplomatiques avec la France, vient-on d'annoncer.

* * *

*Moscou.* — Le journal du gouvernement soviétique *Izvestia* écrit aujourd'hui que la condescendance des Alliés envers le peuple allemand est tous les jours grandissante et que cela fait partie intégrante des plans nazis de l'organisation secrète pour préparer une autre guerre. Le journal *Izvesia* commente une déclaration qui dit "qu'un nombre appréciable d'Allemands font bon commerce avec les soldats alliés" et il ajoute: "Cette condescendance forme sans doute l'une des bases des plans d'Adolph Hitler".

* * *

*Londres.* — M. Churchill avertit aujourd'hui le demi-million de Londoniens qui ont été évacués lors des raids de bombes-robot de demeurer là où ils sont à moins qu'ils aient un endroit où habiter à Londres.

Aussitôt que le temps sera venu, ils demanderont au gouvernement de préparer leur retour dans le confort et le plus rapidement possible. Il a dit que quelques demandes pourront être faites après la victoire en Europe.

* * *

*St. Catharines, Ont.* — M. R.-L. Clarke, président du bureau sélectif de cette ville, a déclaré que la péninsule de Niagara aura à affronter une situation critique à la suite du manque de la main-d'oeuvre pour récolter les fruits et pour travailler sur la ferme.

Les autorités du bureau sélectif ont reçu à date 65 demandes d'hommes expérimentés pour travailler sur les fermes mais le bureau sélectif n'en a pas en vue.

* * *

*Londres.* — Le ministre du Travail de Grande-Bretagne, M. Bevin, a annoncé aujourd'hui la discontinuation de la conscription des hommes de 31 ans et plus après le 31 mai, sauf pour les spécialistes et autres hommes importants pour les besoins de l'armée.

M. Bevin a aussi déclaré à la Chambre des Communes que la conscription des hommes et des femmes, sous le service national du travail en temps de guerre, cessera aussi.

Aucune femme n'a été appelée pour une période de temps considérable.

* * *

*Sydney.* — Le croiseur canadien *H.M.C.S. Uganda*, la première unité de la flotte canadienne à rejoindre la flotte britannique du Pacifique est arrivé ici récemment. Les 18 officiers du bord se souviendront longtemps de la visite qu'ils ont faite aux champs de bataille d'El-Alamein où la 8e armée du général Montgomery a repoussé le corps africain du maréchal Rommel en octobre 1942.

Un officier sud-africain leur fit faire le tour de ce champ; les officiers furent particulièrement impressionnés par le cimetière militaire de El Alamein où 7,000 soldats de l'Empire britannique ainsi que des marins et aviateurs reposent.

* * *

*Canberra.* — Le premier ministre Curtin a appuyé une proposition à l'effet de diviser le Canberra University College pour établir une université nationale à Canberra. Il a déclaré que ce serait un endroit où toutes sortes d'organisations nationales pourraient tenir des conférences. M. Curtin a aussi dit qu'il croyait que Canberra pourrait être le centre d'une industrie du film australien.

Le vice-recteur de l'Université de Melbourne a aussi exprimé l'avis qu'il serait profitable d'établir une unique université à Canberra afin surtout de faciliter les études spéciales que la plupart des Australiens ne peuvent obtenir en Australie.

* * *

*Québec.* — Le Conseil législatif a adopté ce matin la motion de M. Médéric Martin, au sujet des actionnaires de la *Montreal Light.*

## Cette rumeur au sujet d'Hitler

Londres, 12 (C.P.) — Les journaux du matin anglais ont commenté avec un certain scepticisme la nouvelle voulant que Hitler soit sérieusement malade et remplacé par Himmler.

Le correspondant diplomatique du *Daily Mail* a rappelé que Goebbels est "encore un bon propagandiste" et il a ajouté que "de telles histoires doivent être reçues avec réserve".

Le correspondant diplomatique du *Daily Herald* a pris une semblable attitude dans un article portant l'en-tête suivant: "Méfiez-vous des histoires d'Hitler".

## Capture de Celle

Quartiers généraux du 2e groupe d'armée, 12 (A.P.) — Les troupes alliées ont capturé aujourd'hui Celle, centre d'entraînement de l'armée, à 20 milles au nord-est de Hanovre, et elles ont continué au dela de la ville pour se diriger vers l'Elbe, à moins de 50 milles plus loin.

## Du nouveau dans l'affaire Benson

**Un prévenu sera interrogé relativement à ce meurtre — Forte présomption contre lui**

On s'attend d'ici quelques heures à des développements sensationnels dans l'affaire Benson, cet enfant de neuf ans qui a été assassiné dans des circonstances révoltantes sur le Mont-Royal.

M. Armand Brodeur, directeur de la Sûreté municipale, a réuni les journalistes à son bureau ce matin pour leur annoncer que ses hommes ont arrêté celui qui "est probablement le véritable meurtrier du jeune Benson". Un certain Edward Collins, 38 ans, demeurant au No 1853, rue Bourbonnière, est actuellement détenu au quartier général de la police, dans l'annexe de l'hôtel de ville, pour fins d'interrogatoire.

Edwards a d'abord été arrêté à la demande d'un chauffeur de taxi, à qui il refusait de payer le coût d'une course.

Il a comparu ce matin en Correctionnelle pour répondre à cette accusation puis immédiatement reconduit à sa cellule en attendant d'être questionné sur ses allées et venues le jour du meurtre du jeune Benson.

"Pour le moment, a dit M. Brodeur, nous ne pouvons rien dire de plus. Nous aurons d'autres nouvelles à communiquer quand nous aurons vérifié certaines déclarations du prévenu. Mais il semble bien, de conclure le directeur de la sûreté, que nous soyons en présence du véritable meurtrier".

## Ces menaces de grève à Toronto

Toronto, 12 (C.P.) — On espère aujourd'hui que deux différends ouvriers de la ville de Toronto prendront fin bientôt. Des menaces de grève dans deux des principaux services municipaux, le service des tramways et celui d'un hôpital s'évanouiront sous peu, espère-t-on.

En effet, M. Louis Fine, du ministère du travail de l'Ontario, était nommé hier soir par le ministère fédéral du Travail conciliateur de la dispute où 75 électriciens de la Commission de transport de Toronto sont intéressés. Les employés de service de l'hôpital général de Toronto ont aussi décidé de ne pas faire de grève avant le 27 avril.

Les 75 électriciens de la Commission de transport de Toronto ont déjà voté la grève pour appuyer leurs demandes d'une augmentation de salaire de cinq sous de l'heure. Ces électriciens sont en charge de quatre des 11 pouvoirs qui fournissent l'électricité aux 900 tramways de la ville.

On attend avec anxiété le résultat du vote de sympathie des employés de l'hydro-électrique de Toronto qui doit avoir lieu ce soir. Ceux-ci sont en charge des sept autres pouvoirs et s'ils décident une grève de sympathie aucun tram ne pourra circuler.

Les employés de la Commission de transport de Toronto s'étaient vu concéder l'augmentation de cinq sous par le bureau régional du travail de l'Ontario, mais cette décision avait été renversée par le bureau fédéral du travail.

Les employés de service dans l'hôpital général en sont venus à leur décision après que la demande leur en eût été faite par le maire Saunders "pour que les malades de l'hôpital n'en souffrent pas". Le maire a dit aux employés de l'hôpital, membres du local 204 de l'union internationale des employés de service (F.A.T.) que le bureau national des relations ouvrières avait promis de considérer leur cas le 24 avril.

## Conférence importante à Princeton

Princeton, N.-J., 12 (A.P.) — Des délégués de 14 pays assisteront à une conférence des comités économiques et financiers de la Société des Nations. Cette conférence commencera samedi afin de considérer un rapport des gouvernements sur la politique d'après-guerre au sujet du commerce.

Pendant la plus grande partie de la guerre ces comités ont préparé des plans intergouvernementaux afin de réduire les obstacles au commerce international et d'obtenir un traitement équitable pour le commerce de tous les pays.

Le représentant du Canada sera M. W.-C. Clark, sous-ministre des Finances.

## Pas de "ville ouverte" en Allemagne

Londres, 12 (C. P.). — L'agence *D.N.B.* a annoncé sur un réseau allemand que Heinrich Himmler, commandant de l'armée territoriale allemande et chef de la Gestapo, a déclaré, dans un décret issu aujourd'hui, qu' "aucune ville allemande ne sera déclarée ville ouverte".

Le porte-parole a déclaré "que chaque ville allemande et chaque maison doivent être défendues".

"Chaque village, chaque ville doivent être défendus par tous les moyens. Chaque homme allemand responsable de la défense d'une place et qui ne suit pas cet ordre perd son honneur et sa vie".

L'agence *D.N.B.* a ajouté que ce décret a été nécessité par les reddition presque sans combat, dans l'ouest, aux commandants alliés qui ont promis que si les villes se rendaient, elles ne seraient pas détruites.

## La bataille pour la capture de l'île Okinawa

**Elle est entrée, aujourd'hui, dans sa huitième journée — Aucun changement important dans le secteur méridional de l'île — Les pertes américaines à Okinawa se chiffrent à 2,695 — Train de troupes japonaises mitraillé—Résistance ennemie acharnée au nord de Luçon — Aliénés et lépreux mis en liberté par les Japonais — Raids sur des centres industriels nippons — En Birmanie — La déclaration du cabinet espagnol au sujet de la rupture des relations diplomatiques entre Madrid et Tokio**

**GUAM, 12. (A.P.) — La bataille pour la possession de l'île Okinawa entre aujourd'hui dans sa huitième journée, et la marine américaine annonce que les pertes des Américains se chiffrent à 2,695, pour les premiers neuf jours de la campagne.**

**Les Nippons massés dans le secteur méridional de l'île, ont lancé hier quatre contre-attaques contre les troupes du 24e corps américain. Les Japonais emploient le feu des mortiers et des petites armes, contre les positions américaines, le long de la "petite ligne Siegfried", à environ 4 milles au nord de Naha, la capitale.**

**Un communiqué américain rapporte aujourd'hui "aucun changement important dans les lignes du secteur méridional".**

**Les fusiliers marins au nord, ont rencontré une résistance organisée pour la première fois hier, comme ils se dirigent vers la pointe de la péninsule de Motobu. D'autres troupes ont aussi fait des avances au nord, et n'ont rencontré qu'une légère opposition.**

**L'aviation, de concert avec les navires de guerre, a appuyé les opérations des armées de terre. Des appareils de combat ont détruit 14 tanks amphibies japonais et 15 navires camouflés, le long de la côte méridionale. Une batterie côtière a été réduite au silence.**

**On a rapporté que les Japonais employaient un petit appareil de reconnaissance, aux marques américaines. On croit que le petit avion observe les positions américaines, et dirige le feu ennemi. L'amiral Nimitz a annoncé que les pertes américaines s'élevaient à 2,695, dont 432 morts, 2,103 blessés et 160 disparus.**

**Les derniers rapports sur les pertes japonaises ont été publiés dimanche soir. Elles s'élèvent à 5,009, mais depuis ce temps, de furieux combats ont été livrés et sont encore en cours.**

* * *

**MANILLE, 12. (A.P.) — Des bombardiers lourds américains, partis de leurs bases des Philippines, ont survolé l'Indo-Chine et fait sauter un train de troupes japonaises, de 14 wagons. L'attaque a été faite lundi, a annoncé aujourd'hui le quartier général allié.**

**D'autres appareils ont bombardé les quais de Hong Kong, deux stations radiophoniques et des installations ferroviaires sur l'île Hainan, et ont coulé 6 petits freighters dans la mer de Chine.**

**Les troupes du 14e corps américain au sud de Luçon ont occupé un réseau routier au sud le Tayabas. La 1ère division de la cavalerie a fait une avance de 12 milles, pour occuper Sampaloc et des éléments ont atteint Mauban, sur la côte orientale.**

**Des avant-gardes de la 11e division aéroportée ont occupé la côte orientale à Itoman, tandis que dans la péninsule de Bicol, le 158e régiment de combat continuait son avance au sud-ouest de Duraga, contre une légère opposition. Dans la partie centrale, le 63e régiment de la 6e division a entouré le mont Mataba, après y avoir dirigé le feu de l'artillerie, et a capturé la crête.**

**Les Japonais résistent encore avec acharnement au nord de Luçon, où le combat est sanglant. Les Américains avancent pouce par pouce, et réduisent une à une, les défenses des collines. A la passe Balete, 58 cavernes ont été fermées.**

**Sur la route de Baguio, les troupes américaines ont capturé le village de Salat, à 11 milles de la côte occidentale, sans rencontrer de grande opposition. La 40e division s'est avancée à 30 milles, de Fabrica, sur l'île Negros, à San Isidro, sur la côte orientale, encerclant les restes de l'armée ennemie. Le gouvernement civil a été rétabli à Negros.**

* * *

**OKINAWA, 12 (A.P.) — Les Japonais en retraite ont ouvert les portes des hôpitaux qui abritaient les aliénés et les lépreux, permettant ainsi à des milliers de malades de s'en aller dans les montagnes d'Okinawa, a déclaré mercredi, le major Charles G. Sweet, du gouvernement militaire allié.**

**Le major Sweet, qui habite Washington, Penn., a dit que plus de 1,400 aliénés et un nombre indéterminé de lépreux ont été libérés comme les Japonais s'enfuyaient vers le nord.**

**Les patrouilles militaires font de leur mieux pour capturer les lunatiques, mais les différences de langage rendent difficile la séparation des aliénés d'avec les personnes saines d'esprit, sauf lorsqu'il s'agit de cas avancés ou violents de folie. Plusieurs de ceux qui ont été libérés sont dangereux, a dit le lieutenant Ben Price, un officier des relations extérieures.**

* * *

Guam, 12 (A. P.). — Les superforteresses ont porté un autre coup à la production aéronautique japonaise hier, alors que plus de 150 appareils escortés d'avions de combat ont jeté des explosifs sur deux centres industriels.

Les B29 ont survolé la grosse avionnerie de Nakajima Musashino, dans la banlieue de Tokio, tandis qu'une autre formation de superforterres jetaient des bombes sur le centre industriel de Koriyama, à 110 milles au nord de la capitale japonaise.

La radio de Tokio a révélé aussi qu'une autre flotte aérienne s'en prenait à Shizuoaka, site de la nouvelle et importante usine de moteurs de Mitsubishi, à 80 milles au sud-ouest de Tokio. L'usine de Mitsubishi, pilonnée par les B29 le 4 avril dernier, a aussi des habitations industrielles couvrant un territoire de 2,125,000 pieds carrés, dans la banlieue de Shizuoka.

C'était le 8e raid de la guerre et le 3e de ce mois, sur l'usine Musashino. Koriyama, traversé par plusieurs lignes ferroviaires et routes, de Tokio à Honshu, était bombardé pour la première fois.

Les avions de combat dont les bases sont à Iwo-Jima, à 750 milles au sud de Tokio, effectuaient leur seconde mission au-dessus de la capitale. Dans leur premier voyage, le 7 avril dernier, les raiders ont engagé un terrible combat aérien et ont détruit ou endommagé 278 appareils ennemis.

Tokio a dit que les avions ont survolé la capitale pendant plus de deux heures. Les superforteresses qui ont pilonné Koriyama, ont fait une envolée de 3,000 milles aller et retour.

* * *

Calcutta, 12 (C.P.) — Les tanks, l'artillerie et l'infanterie de la 14e armée britannique ont effectué plusieurs sorties mardi, en Birmanie centrale, au sud de Meiktila, et ont tué 1,029 Japonais, annoncent aujourd'hui les quartiers généraux alliés.

Au cours d'opérations qui ont duré 24 heures, les troupes britanniques et indiennes ont détruit ou endommagé 10 canons japonais, 6 tanks moyens et deux tanks légers. En trois jours, soit du 8 au 10 avril inclusivement, les forces alliées ont tué 2,000 Japonais et réduit 31 canons au silence.

* * *

Tchoungking, 12 (A.P.) — Le haut commandement chinois a annoncé hier soir que les troupes japonaises ont lancé des contre-attaques dans la province de Honan, au nord, dans le but évident d'écraser les troupes chinoises qui barrent la route vers la province de Shensi. Le communiqué dit que l'attaque ennemie est partie de Loning, sur la rivière Lo, à 80 milles de la frontière de Shensi.

Les Chinois, dans une poussée vers l'est, ont attaqué les positions japonaises au sud-ouest de Shanhsien sur la ligne ferroviaire de Lunghai, à 60 milles de Thungkwan, qui mène à Shensi. Les troupes chinoises ont occupé un certain nombre de places fortes ennemies et tué deux cents soldats nippons.

### Madrid entre en scène

Madrid, 12 (A.P.) — L'Espagne a rompu ses relations avec le Japon, hier soir, et dans sa déclaration a cet effet, le cabinet espagnol dit qu'il "n'y a pas de doute" que les soldats japonais ont tué des nationaux espagnols et détruit la propriété espagnole à Manille.

Le communiqué officiel a été émis à la suite d'une réunion du cabinet présidé par le général Franco.

A la suite de cette déclaration, il ne semble pas y avoir eu d'activité extraordinaire à la légation japonaise. Les gardes ordinaires étaient à leurs postes à l'entrée principale.

Le ministre japonais, Yakichiro Suma, plus tôt dans la journée, a commencé ses préparatifs de départ pour le Portugal, mais on a rapporté que l'Espagne le détiendrait, ainsi que d'autres diplomates japonais, jusqu'à ce que Tokio ait préparé le départ des diplomates espagnols, actuellement au Japon.

Suma a déclaré à des sources neutres ici hier que le Japon avait pris connaissance le 7 avril dernier, de la protestation espagnole sur les assassinats de Manille.

Il n'y a pas eu de déclaration sur l'attitude que prendra immédiatement le gouvernement, mais on croit que la première décision sera l'internement de Suma.

## On peinturera le tunnel Wellington

Les autorités municipales ont décidé, pour la première fois depuis sa construction, de peinturer l'intérieur du tunnel Wellington, sous le canal Lachine. A leur dernière réunion, les membres du comité exécutif de la ville de Montréal ont décidé de demander des soumissions pour ce travail. Le comité exécutif a déterminé la qualité de la peinture qui devra être employée et les soumissionnaires devront se conformer aux spécifications du comité.

**Pour bien comprendre**
et
**Bien entendre la messe**

Prières et explications de la Messe par le
R. P. A. ROULEAU, C.SS.R.

Brochure de 62 pages.
Sur une page les prières et les explications sur la page juxtaposée.

Au comptoir .15s
Par la poste .17s

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

# L'imprimerie perd un de ses plus vieux artisans

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Arthur Quesnel, décédé subitement à son domicile dans la nuit d'hier, à l'âge de 68 ans. M. Quesnel était avantageusement connu dans le monde de l'imprimerie où il avait fait ses débuts voilà plus de 55 ans comme apprenti typographe à l'ancienne imprimerie Guertin, rue Saint-Jacques. De l'imprimerie Guertin au service de laquelle il demeura jusqu'en octobre 1904, 14 ans, il passa quelque temps à la *Presse* puis entra au service de l'imprimerie Sawyer, comme contremaitre de la composition, poste qu'il occupa durant 21 ans.

M. ARTHUR QUESNEL

A la mort de M. Sawyer, il devint gérant de l'imprimerie. Un an après, la maison Thérien Frères s'assurait les services de M. Quesnel à titre de voyageur et de soumissionnaire, charge qu'il a remplie jusqu'à sa mort. Tout le monde imprimeur entourait M. Quesnel en septembre 1940, quand celui-ci fêta ses noces d'or, qui, par une coïncidence bien significative, tombaient l'année même du 5e centenaire de la découverte de l'imprimerie. Rarement une carrière présenta de plus parfaite unité dans son idéal et dans sa réalisation: M. Quesnel consacra toute sa vie aux arts graphiques. Il avait le culte du métier, il adorait sa profession, et il n'est pas exagéré de dire qu'il tenait à la fois de l'artiste et du savant. Les familiers de l'imprimerie n'oublieront point le charme rayonnant de son commerce ni sa haute compétence. Le défunt laisse pour le pleurer, outre quatre fils et quatre filles, trois soeurs et plusieurs petits-enfants. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Jos. Lussier & Fils, 4715 Papineau, à 8 h. 30 samedi matin, pour se rendre à l'église Saint-Stanislas, où le service sera chanté à 9 heures. A la famille en deuil, le *Devoir* offre ses condoléances.

## Maison offerte en loterie

### Pour venir en aide aux vétérans

La Légion canadienne a pris l'initiative d'offrir en loterie une maison d'une valeur de $10,000 au bénéfice des vétérans, afin de permettre à ceux-ci de posséder leur propre local et de venir en aide à leur oeuvre de réhabilitation.

Pour informations additionnelles, téléphoner à M. G. Gélinas, WIlbank 9837.

## Anciens de Saint-Césaire

L'assemblée générale des Cercles Saint-Césaire, du Canada et des Etats-Unis, aura lieu le samedi soir 14 avril à 8h. précises, au no 3437 de l'Avenue du Parc, près de la rue Sherbrooke. Tous les Cercles affiliés seront représentés par plusieurs de leurs officiers. Tous les anciens sont priés d'assister à cette assemblée au cours de laquelle l'on procédera au choix des officiers du Cercle de Montréal.


**"Vingt ans de directorat"**

par Mercédès Grégoire, directrice à l'école Sainte-Marthe

Dans ce volume l'auteur raconte l'histoire de l'Ecole Sainte-Marthe depuis sa fondation; ce journal contient des faits et des détails d'un grand intérêt pour tous les éducateurs. On y trouve aussi quelques notes sur les origines de la paroisse St-Paul-de-la-Croix.

Au comptoir ou par la poste .75s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"


A Québec

# Trois heures pour aller voter

### Amendement au bill Duplessis — Le président général des élections recevra $7,000

Québec, 12 (D.N.C.) — Le comité spécial de neuf députés chargé d'étudier la refonte de la loi électorale présentée par M. Maurice Duplessis a terminé son travail hier matin après cinq séances.

On a adopté deux amendements importants à la réunion de ce matin, tous deux proposés par le gouvernement. Le premier porte à $7,000 le traitement annuel du président général des élections; la rédaction originaire fixait cette indemnité à un montant qui ne devait pas être inférieur à $5,000 et ne devait pas dépasser $6,000.

L'article 262 est aussi modifié. La période que doit accorder tout employeur à ses employés le jour du scrutin pour voter sera désormais de trois heures; elle était auparavant de deux heures. Ce congé de trois heures pourra être accordé soit dans la matinée, soit le midi, soit dans l'après-midi. Il est obligatoire.

Le comité présidé par Me Antonio Taibot présentera son rapport à l'Assemblée législative avec les nombreux amendements, de forme ou de fond, intégrés à la rédaction première. Le Conseil législatif en fera l'étude ensuite.

## Pour nos marins canadiens-français

L'Association des dames auxiliatrices de la marine canadienne, section Cartier, lançait, hier midi, au cours d'un dîner à l'hôtel Mont-Royal, une campagne de souscriptions à l'effet de procurer des livres et des revues aux officiers et aux marins canadiens-français en service dans la marine canadienne.

La campagne a été organisée sous forme de tirage: une magnifique zibeline sera donnée en prix au gagnant. L'objectfi de la campagne est de $15,000, et le tirage aura lieu le 27 avril. Pour renseignements supplémentaires, on peut communiquer avec la présidente de la campagne, Mme Alma Déry, 1448 rue Peel, LA. 1441. La publiciste de la campagne est Mme T.-L. Derome.

## L'oganisation des villages miniers

Québec, 12 (D.N.C.) — M. Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, a fait adopter en première lecture, hier, à l'Assemblée législative, un bill modifiant la loi concernant l'organisation municipale des villages miniers.

Le gouvernement demande l'autorisation d'étendre pour une ou plusieurs périodes n'excédant pas en tout cinq ans le délai de cinq années déjà prévu par la loi pendant lequel la corporation municipale d'un village minier est administrée sans conseil municipal.

## La Société de pédagogie de Montréal

La prochaine réunion de la Société de Pédagogie de Montréal aura lieu au Mont-Saint-Louis, 244 est, rue Sherbrooke, à 3h., samedi le 14 avril 1945.

Le Frère Grégoire, E.C., licencié en pédagogie (Louvain), professeur à l'Institut pédagogique Saint-Georges et président de la Société, traitera le sujet suivant: La lecture silencieuse. Entrée libre.

## Deux ans de prison

Marcel Davidson, 23 ans, 1012, blvd Saint-Laurent, a été condamné à deux ans de pénitencier par le juge T.-A. Fontaine, après avoir été reconnu coupable d'un vol de $70, avec violence commis sur la personne de Gérard Pelletier.

## Vol dans un camion

M. Robert Benoit, gérant de la Montréal-Ottawa Express, 3410, avenue Western, a fait rapport à la police, mardi soir, que pendant que son camion était stationné en face du numéro 205, est, rue Vitré, des individus ont volé sa carte d'enregistrement et des marchandises pour une valeur de $2,500 qui étaient à l'intérieur du camion.

## Anciens de Saint-Nicolas d'Ahuntsic

L'Amicale des Anciens tiendra une réunion, dimanche le 15 avril, vers 2h. 15, dans la salle de l'Ecole Saint-Nicolas d'Ahuntsic. Les professeurs et élèves anciens, de toutes les années, sont tous invités.

# Un cinquantenaire

### De belles cérémonies religieuses marqueront le jubilé d'or de vie religieuse du R. F. Liguori-Joseph

L'école Saint-Stanislas de Montréal, en collaboration avec son Amicale des anciens, s'apprête à célébrer avec éclat dimanche, 15 avril, le jubilé d'or de vie religieuse du Frère Liguori-Joseph, des Frères de l'Instruction chrétienne.

FRERE LIGUORI-JOSEPH

Les "anciens" et les amis ainsi que les parents du jubilaire apprendront cette nouvelle avec plaisir et voudront se joindre à ses frères en religion pour bénir Dieu des grâces dont Il a comblé cet éducateur modèle et bien méritant.

Les fêtes s'ouvriront par une messe solennelle à l'église Saint-Stanislas, à 11 heures. Les dames se rendront à l'église, et les hommes dans la salle de l'école, 4800 rue Delanaudière. Départ de l'école à 10 h. 45.

A 12 h. 30, photographie de l'assistance devant l'église, puis à une heure, banquet dans la salle de l'école supérieure Saint-Stanislas, 1220 est, rue Laurier. A 8 h. 30 le soir, programme musical et décoration du jubilaire dans la salle paroissiale Saint-Stanislas, 1771 est, rue Laurier.

### Notes biographiques

Le Frère Liguori-Joseph (Prudence Roy) naquit à Sainte-Marguerite, le 1er octobre 1879, et fut baptisé à l'Acadie, diocèse de Saint-Jean. Après avoir débuté à la petite école du rang, il fut placé au pensionnat de Chambly, où il fit sa première communion en 1889.

En 1894, il se dirigea sur Laprairie où un de ses frères,( le Frère Charles-Alphonse, aujourd'hui décédé) l'avait déjà précédé.

En 1896, il fut envoyé en France, avec un groupe de compatriotes, pour y faire son noviciat et son scolasticat. Il en revint en 1898 et exerça son zèle successivement à Montréal, Ste-Scolastique, Louiseville et Vaudreuil.

Depuis sept ans il collabore à la revue *L'Ecole*, et s'en est fait le propagandiste.

## Nouveau contrat accordé aux mineurs

Washington, 12 (A.P.) — Un nouveau contrat a été accordé aux mineurs de charbon mou. Quelques heures auparavant, le gouvernement avait pris en mains le contrôle de 235 mines. La convention accorde aux mineurs un salaire minimum de $10.00 par jour aux mineurs de l'intérieur; ils recevaient auparavant $8.50. Lewis a, de son côté, abandonné sa demande de royauté de dix cents par tonne sur chaque tonne de charbon sortant de la mine.

C'est le président de la commission des mineurs Erza Van Horm, un opérateur, qui a annoncé que les propriétaires des mines accordaient un nouveau contrat. En plus du salaire minimum, voici ce que le contrat comportait:

La somme de $75 pour les jours de vacances: compromis entre la demande de Lewis de $100 et la somme de $50 accordée actuellement.

Les directeurs devront aussi donner aux employés qu'ils veulent renvoyer un an d'avis au lieu de 20 jours. Lewis avait fait cette proposition.

Le contrat contient d'autres conditions concernant le salaire pour travail supplémentaire. Le temps supplémentaire commence actuellement après la 8e heure de travail chaque jour et après la 40e heure chaque semaine. Les mineurs travaillent neuf heures par jour et 54 heures par semaine. A la suite du contrat, le temps supplémentaire commencera après la 7e heure chaque jour.

FAITS DIVERS

# Le procès de l'ex-maire Sylvestre

### Il est fixé au 19 juin — La majorité reste la même après le recomptage du scrutin de Ville LaSalle — Verdict d'homicide "excusable"

Saint-Hyacinthe, 12 (C.P.) — Le juge Victor Chabot a fixé au 19 juin le procès à la Cour du banc du roi de Victor Sylvestre, ancien maire, de Léo Martel et d'Odilon Jacques, de Saint-Hyacinthe, tous trois accusés de conspiration de fraude pour obtenir la somme de $62,000 de sept personnes du district en induisant les plaignants à endosser un billet promissoire et une traite de banque.

Les accusés sont directeurs des *Orgues Jacques Ltée.*

### Même majorité au recomptage

Le recomptage judiciaire pour le siège no 2, du quartier no 3, à ville LaSalle, n'a pas changé le résultat de la dernière élection municipale. M. Alfred Lefebvre reste échevin avec une majorité de 11 voix sur son unique adversaire, M. Albéric Lussier. Le juge Fabre Surveyer, de la Cour supérieure, a présidé au recomptage.

### Verdict d'homicide excusable

Un verdict d'homicide excusable résultant de blessures causées par une balle d'arme à feu tirée par un officier de police dans l'exercice de ses fonctions, a été rendu dans la cause d'Albert Déchesneau, 27 ans, hier, en Cour du coroner, par un corps de jurés sous la présidence de Me Richard L. Duckett.

Le témoignage du Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste, a révélé que la mort était attribuable à une hémorragie de la veine principale de la cuisse droite sectionnée par la trouée d'une balle de revolver de fort calibre.

On a révélé que Duchesneau avait un dossier assez chargé et qu'il était sorti du pénitencier en décembre dernier.

### Suites d'un vol dans une banque

Deux jeunes hommes, Gérard Grossens, 18 ans, et Régent Proulx, 19 ans, tous deux sans domicile connu, ont comparu hier devant le juge Edouard Tellier, sous une accusation de conspiration pour commettre un vol à main armée dans une succursale de la banque Provinciale du Canada, à 520, rue Ogilvie, en décembre dernier. Ceux-ci auraient volé une somme de $3,361 Les deux jeunes hommes ont protesté de leur innocence et ont été cités à leur enquête judiciaire le 18 avril.

### Il tombe d'un second étage

Paul Pashisick, 71 ans, 4258, rue Saint-Urbain, s'est infligé des blessures internes et externes en tombant d'un deuxième étage. On rapporte qu'il était à laver les vitres d'une fenêtre de cet étage lorsque l'accident est survenu. Il a été transporté aussitôt à l'hôpital St-Luc, où il est gardé sous observation.


UN GRAND OUVRAGE

**Napoléon Tremblay**

roman canadien par Angus GRAHAM

Traduit de l'anglais par André CHAMPROUX, professeur au Collège Stanislas, de Montréal.

"Napoléon Tremblay" est le titre d'un roman canadien, paru en anglais en Angleterre et dont l'auteur est M. Angus Graham, qui a vécu plusieurs années dans la province de Québec.

Ce roman est un magnifique tableau de la vie rurale. Napoléon Tremblay débute comme gardien d'un barrage. Puis il se fait garçon d'hôtel et bûcheron (lumberjack). Devenu ensuite colon, il réussit sur sa terre et s'enrichit dans l'industrie forestière. Sa vie est un curieux mélange de déboires, de tracas. Il élève une nombreuse famille avec une épouse dévouée, qui incarne bien le type de la femme du Québec.

M. Graham, qui habite aujourd'hui Edimbourg, en Ecosse, a passé douze ans au pays. Sa haute culture et son talent littéraire sont bien connus de ses intimes, et son "Napoléon Tremblay" est le fruit de son observation de la vie canadienne.

Traduit avec beaucoup de nuance par M. André Champroux, professeur au Collège Stanislas de Montréal, "Napoléon Tremblay" sera dans notre littérature le frère de "Maria Chapdelaine".

Un fort volume, de 408 pages.

PRIX: l'exemplaire, $1.50

Par la poste, $1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"


M. Albert Laferrière, 32 ans, 732 rue Sainte-Marguerite, a été transporté à l'hôpital Western, hier soir, souffrant d'une fracture du bras droit, après être tombé de son bicycle, angle Sainte-Marguerite et Saint-Antoine.

### Deux ans de bagne

Marcel Davidson, 23 ans, 1012, boul. Saint-Laurent, a été trouvé coupable de vol avec violence sur la personne de Gérard Pelletier, et condamné à une peine de deux ans de bagne, hier, par le juge T.-A. Fontaine. Davidson avait battu le plaignant et l'avait soulagé de la somme de $70.

### Devant le tribunal

René Desharnais, 29 ans, 1608, rue de Bullion, coupable d'avoir quitté son emploi sans permis du service sélectif, a été condamné à une amende de $10 et aux frais, par le juge en chef Gustave Perrault. Me Edmond Courchesne représentait la poursuite.

* * *

Laura Provost, 3668, rue LaFontaine, passait, hier, devant le juge Edouard Tellier, sous l'accusation d'avoir forgé le testament de feu Géralda Plouffe et de l'avoir fait passer comme étant authentique. L'inculpée a protesté de son innocence et son procès a été ajourné au 26 avril.

* * *

Roméo Lavoie, 2581, rue Messier, soldat de l'armée canadienne, et J.-P. Côté, 2930, rue Desormeaux, ont été condamnés hier, par le juge Perrault, à une amende de $10 et des frais pour avoir été reconnus coupables d'avoir attaqué et battu le chauffeur d'autobus Ernest Gervais, le 31 mars dernier.

### Un "pauvre" avait $2,000

Le 14 septembre 1944, Albert Staimer trépassait, apparemment sans le sou et pauvre entre les pauvres puisque la ville de Montréal était obligée de payer $33 d'hospitalisation et $16.20 pour l'enterrement du malheureux. Mais depuis, on a découvert que le défunt avait le joli compte de banque de $2,000 à son crédit. C'est pour cette raison qu'hier Concordia obtenait un jugement du juge Fabre Surveyer, de la division de Pratique de la Cour supérieure, pour la nomination d'un curateur dans le but d'administrer la succession vacante de Staimer et se faire rembourser les dépenses encourues.

### Avril est très chaud

La tepémrature la plus haute enregistrée dans les annales météorologiques de Montréal pour le mois d'avril a été atteinte hier, alors que le thermomètre est monté à 80 degrés. C'était la deuxième journée consécutive de chaleur.

Les gens enlevaient leurs paletots de printemps sans crainte, et au dire des experts, cette température se maintiendra pour 24 heures. Cette élévation de température a diminué considérablement les cas d'accidents. Les représentants de la police et des hôpitaux ont rapporté beaucoup moins d'accident au cours des trois dernières journées.

## Acquittés par le juge Legrand

Gérard Lalonde, 22 ans, 764 est, rue Rachel, et Raymond Beaudoin, 22 ans, sans adresse connue, ont été acquittés hier par le juge Omer Legrand. Tous deux étaient accusés d'assaut sur un chauffeur de taxi, Nathan Green, en décembre dernier.


Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.


## M. W. Pouliot décédé à Joliette

Joliette, 12. — M. Wenceslas Pouliot, propriétaire des épiceries en gros W. Pouliot et fils, et citoyen bien connu de la ville, est décédé ici lundi, à l'âge de 74 ans. Lui survivent sa femme née Quinn, (Mary-Eleanor), cinq fils, Edgar, Roger, Georges, Paul et Joffre, et deux filles, Mme P.-E. Carrier et Mme G. Charette. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale ce matin.

## Adoration nocturne

Convocation pour 8 heures du soir, dimanche prochain, à l'église Notre-Dame-des-Victoires, rue Lacordaire, à Tétreaultville.


Une réimpression très populaire

Lecteurs canadiens, voulez-vous rire? lisez:

**"En guettant les ours"**

Mémoires d'un médecin des Laurentides, le docteur Edmond Grignon, surnommé "Vieux Doc."

Les quatre éditions de ce livre (12,000 exemplaires) ont été enlevées: elles ont semé la joie et soulevé de francs éclats de rire dans tout le pays.

Une cinquième édition de 5,000 volumes, illustrée par le célèbre caricaturiste de "La Presse", M. A. Bourgeois, vient d'être publiée.

Volume de 260 pages.

Au comptoir $1.25

Par la poste $1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

**LE COMMERCE ÉTRANGER représente du travail pour les Canadiens**

AVANT la guerre, au moins 25 cents sur chaque dollar du revenu canadien provenaient d'exportations. *Quel revenu et combien de positions les exportations fourniront-elles aux Canadiens une fois la guerre terminée?*

Cela dépendra en partie de nos achats à l'étranger, et de l'efficacité avec laquelle nous développerons nos marchés actuels et en trouverons de nouveaux.

La Banque Royale du Canada peut aider les importateurs comme les exportateurs. A Caracas, Buenos-Aires, Rio de Janeiro et en 16 autres villes importantes de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, nos succursales constituent des sources précieuses de renseignements concrets sur les marchés d'exportation et les sources d'approvisionnement. Elles vous offrent toutes les facilités pour vos transactions bancaires avec l'étranger. Nous sollicitons vos demandes au sujet des possibilités de commerce dans ces régions ou ailleurs.

SUCCURSALES EN

Argentine, Brézil, Guyane anglaise, Honduras anglais, Colombie, Pérou, Uruguay, Vénézuéla

Antilles anglaises

Cuba, République dominicaine, Haïti, Porto-Rico

**LA BANQUE ROYALE DU CANADA**

*Un lien d'affaires entre le Canada et l'Amérique Latine depuis 1899*

39 succursales pour vous servir à Montréal et dans le district.


Feuilleton du "Devoir"

# UN VOYAGE DE GEORGES DE SCUDERY EN COTENTIN

(par Mme Julie Lavergne)

A MONSIEUR ERNEST MILCENT

22. (Suite)

Ils reportèrent le bonhomme dans son lit, et l'ayant remis aux soins de sa fille, Vasselin et ses hôtes allèrent s'asseoir dans la salle à manger et firent honneur au bon cidre de la ferme, au fromage, au vin d'Espagne et au pain blanc que Vasselin avait apporté de Saint-Lô.

— A votre santé, Vasselin, dit Amyot. Vraiment, mon cher enfant, vous êtes né coiffé. Les épargnes de la bonne dame arrivent à point pour remettre en bon état le domaine et payer les frais de noces. Quand vous mariez-vous?

— Hélas! Monsieur, je ne sais.

— Que dit votre futur beau-père?

— Ni oui ni non, Monsieur.

— C'est la mode en Normandie, mais enfin, vous a-t-il reçu?

— Fort bien, on ne peut mieux. Il est très aimable pour moi.

— C'est quelque chose. Et la demoiselle?

— Je ne lui ai parlé de rien, Monsieur! Je n'ai causé avec elle que de choses indifférentes.

— Quel galant transi! Ah! dans mon temps nous menions plus rondement que cela les affaires, n'est-ce pas, monsieur de Scudéry?

— Ah! certes oui, Monsieur, mais la jeunesse d'à présent est par trop sage, quand elle n'est pas folle à lier.

— Et cette belle a-t-elle une mère?

— Une mère excellente, vertueuse, même un peu sévère, et qui veille sur sa fille comme sur une princesse des Asturies.

— Elle a raison: il faut gagner cette mère.

— J'y tâcherai, Monsieur.

— Et il faut être moins timide avec la demoiselle. Elle est de bonne maison, je suppose?

— Douze quartiers, monsieur; un des plus beaux noms de Normandie; une noblesse des croisades.

— Et elle s'appelle?

A cette question, Scudéry, qui se mourait de rire depuis cinq minutes, éclata tout à fait, et s'écria en se tenant les côtes:

— Ah! pour le coup, monsieur Amyot, c'est trop fort!

— Hé quoi! dit Amyot stupéfait.

— Elle s'appelle Marguerite Amyot, dit Vasselin en fléchissant un genou devant le seigneur du Val de Brix. Ah! de grâce, monsieur, ne me refusez pas. Je vous servirai dix ans, vingt ans, toute ma vie comme Jacob servit Laban, mais donnez-moi Rachel!

— Quel joli roman, s'écria Scudéry, tandis qu'Amyot, relevant Vasselin, l'embrassait tout ému; et dire pourtant qu'il manque une page à son premier chapitre! Il me la faut; voyons, mon cher vicomte, depuis quand connaissez-vous la belle Marguerite? Où l'avez-vous vue pour la première fois?

— Dans l'église de Valognes, à la procession, il y a deux ans et trois mois, monsieur, dit Vasselin en rougissant comme une jeune fille. Je la vis, et, dès lors, je ne songeai plus qu'à la revoir. Vous savez le reste.

— A la santé de la future vicomtesse du Mesnil-Fleur! fit Scudéry en remplissant les verres, et je m'invite à ses noces, et je me charge de l'épithalame. Marguerite du Mesnil-Fleur! quel nom charmant! il est fait pour la poésie.

Perle de Normandie, ô blanche [Marguerite,
L'azur du plus beau ciel pâlit [près de vos yeux,
Vos cheveux sont d'or pur, votre [bouche est petite,
Votre sourire enchante et...

Un grand bruit interrompit le poète: les chevaux ennuyés d'attendre, avaient rompu la barrière vermoulue à laquelle ils étaient attachés, et se battaient dans la cour, au grand effroi des poules et des enfants. Les gentilshommes se hâtèrent de les séparer et de remettre en ordre leurs harnais, puis ils prirent congé de la fermière, remontèrent à cheval, et revinrent à Saint-Lô, où ils dînèrent comme des princes. C'était bien le moins, puisqu'ils étaient heureux comme des rois.

XIV

UNE LECTURE A RAMBOUILLET

Quelques jours après, le curé de Menneval était rentré chez lui chargé de parchemins et de livres, et se mettait au travail, sans se douter, hélas! qu'il ne vivrait pas assez pour accomplir ses projets, et qu'un incendie détruirait en un jour tous les matériaux qu'il avait rassemblés. Tandis qu'il faisait ses préparatifs pour un laborieux hiver, Scudéry rentrait à Paris, et charmait le marquise de Rambouillet et toute la belle compagnie qui se réunissait chez elle en racontant l'histoire du jardinier du Val de Brix. On discuta tout un soir pour décider si la belle Marguerite l'épouserait dans quelques mois ou dans quelques années. Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, qui avait tenu son duc pendant douze ans dans l'expectative, déclara que Mlle du Val de Brix aurait le plus grand tort de ne pas faire attendre Vasselin sept ou huit années pour le moins, et beaucoup de belles dames furent de son avis, tout en disant qu'à la rigueur cinq ans pourraient suffire; mais tous les messieurs, y compris Gautier de la Calprenède, Segrais et l'évêque de Vence, se récrièrent contre de telles rigueurs, et assurèrent que les noces, raisonnablement, devraient se faire le printemps prochain. En user autrement, dirent-ils, ce serait être cruelle.

— Cruels vous-mêmes, s'écria la duchesse. Pourquoi vouloir abréger l'heureux temps où nous sommes aimées en tout honneur sous [illegible] nos mères? A peine mariées, il nous faut les quitter, échanger les doux loisirs de la maison paternelle contre mille soins, mille soucis, mille devoirs plus difficiles à remplir les uns que les autres, puis viennent les enfants, ces tourments infinis, dont la présence nous fatigue et l'absence nous inquiète, les enfants dont la santé, l'éducation, l'établissement nous préoccupent jour et nuit! Ah! messieurs, trouvez bon qu'avant de nous embarquer sur les flots agités du mariage, nous prolongions du moins nos adieux aux charmants rivages de la jeunesse et de la liberté.

— Thomas Corneille était bien de cet avis, dit Mlle Paulet. Ecoutez plutôt, messieurs, ce qu'il fait dire à Jacinthe dans la comédie. *Don Bertrand de Cigarral:*

Dût se rompre l'accord, je me ferais prier,
Il n'est, tout bien pesé, que d'être [à marier:
.....
Fussiez-vous un démon, l'on vous [appelle un ange
De cent soumissions vous payez un galant
En lui laissant baiser le bout de votre [gant.
Chacun cherche à vous plaire avec un [soin extrême.
Mais dans le mariage il n'en est pas [de même,
Notre bon temps est fait, adieu, c'est [assez ri;
Qui nous flattait amant ,nous rechi-[gne mari.
Le flambeau d'hyménée amortit bien [sa flamme.

(A suivre)

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravitaillée en Idéal.

C'est par l'Influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

# Le signe de la piastre et le signe de la croix

**Le temps est venu de donner à chaque enfant des chances égales devant l'éducation en raison directe de ses aptitudes — Les talents qui se perdent — Les écoles qui ressemblent à des garages — La grande pitié des écoles de campagne — Les délégués honteux — Le succès trop facile**

Les auditeurs de M. Edouard-Charles Piédalue, conférencier invité du cercle des Conférences-Concerts de Notre-Dame de Grâce, mardi soir, et de M. Maximilien Caron, qui l'a remercié, ont sans doute été convaincus que le signe de piastre a son importance, très grande, dans les problèmes d'éducation et qu'il doit forcément accompagner le signe de croix, autrement dit, il faut de l'argent pour avoir des écoles convenables avec le matériel scolaire indispensable, des professeurs en nombre suffisant, d'autres modes de correction qui élèveraient le niveau des études en ayant plus d'exigences envers les examinés, etc., comme il faut que la foi et la religion imprègnent l'enseignement tout entier.

Le cercle des Conférences-concerts, dont la présidente est Mlle Annette Bleau, avait confié la partie musicale de son programme au *Septuor de la Bonne Chanson* dirigé par M. Arthur Blaquière. Comme toujours, ce groupe familial de chanteurs a charmé l'auditoire avec un choix généreux de pièces de folklore canadien, de chansons de genre, etc. Des rappels ont dû être donnés en réponse aux applaudissements enthousiastes.

### Chances égales pour l'enfant de talent

Les Canadiens français, dit en résumé M. Piédalue, directeur de l'enseignement des langues à la Commission scolaire de Montréal, sont un petit peuple qui se paye le luxe de perdre des talents. Le temps est venu où chaque enfant doit avoir des chances égales devant l'éducation en raison directe de ses aptitudes et de ses talents, comme l'exige la plus simple justice sociale.

Dans toutes les parties du monde, 50 pour cent des frais de l'éducation relèvent de la collectivité et le surplus est ensuite réparti entre ceux qui possèdent moins ou rien. Où va-t-on prendre l'argent? pensez-vous? On en trouve pour les oeuvres de guerre, on devrait en trouver pour les oeuvres d'éducation. Et les gens qui, comme ce grand banquier de notre ville, disent qu'ils ne payeront pas pour faire instruire les enfants des autres devraient prendre garde à l'épidémie de la délinquence toute aussi funeste que celle répandue par un virus quelconque. Et il coûte d'ailleurs moins cher d'entretenir des écoles et des terrains de jeux que des prisons.

Nos gens, nos enfants ont beaucoup de dispositions mais pas d'occasions de les cultiver à fond. Il faudrait des écoles et des classes adaptées à leurs besoins et les moyens d'accéder aux études pour lesquelles ils sont doués.

Et avec de l'argent nous pourrions avoir des écoles avec bibliothèques, salles de lecture, gymnase, ateliers de travaux manuels, centres d'enseignement ménager, des professeurs de dessin, de solfège, de cuisine, etc. Mais nous avons le don de faire des écoles qui ressemblent à des garages. Ce qui fait une école, c'est qu'on y met l'outillage qui favorisera la culture intellectuelle de l'enfant. De l'école des villes, le conférencier passe à l'école rurale et souligne la grande pitié des écoles de campagne.

Qu'est-ce qu'il faudrait? De l'argent et la chance pour tous les enfants de développer leurs talents. C'est ainsi que disparaîtrait en même temps ce complexe d'infériorité qui est une de nos caractéristiques.

Et qu'est-ce qu'on paye aux institutrices de Québec? Quand vous les payerez autant que celles des autres parties de l'Amérique du Nord, dit M. Piédalue, vous pourrez exiger davantage.

En 1945, dit le conférencier, comme l'a souligné également M. Caron, nos délégués aux congrès d'éducation à l'étranger doivent camoufler la vérité au sujet des salaires payés dans le Québec et expliquer, pardessus le marché, aux délégués surpris, que l'enseignement ici n'est pas tant considéré comme un gagne-pain que comme une vocation.

De capacités égales, pourvues de diplômes de même force, les institutrices laïques devraient être payées d'après la même échelle de salaires que les institutrices régulières et ne pas être obligées de se présenter devant des tribunaux d'arbitrage pour ne pas crever de faim.

Au sujet du travail scolaire proprement dit, M. Piédalue déclare que le standard n'est pas assez élevé et rappelle un mot, élégant mais qui disait tout de même ce qu'il voulait dire, de M. Jean Brunhes, professeur français de passage à Montréal il y a quelques années et à qui M. Piédalue avait demandé son opinion sur les Canadiens. Après quelques hésitations, M. Brunhes, avouant que c'était difficile à dire, déclara: "Je devrais dire que chez vous le succès est trop facile".

Voilà, continue le conférencier, on se contentait d'à peu près, il y a 35 ans, c'est encore la même chose et l'on se passe le mal d'une classe à l'autre. Nos standards ne sont pas assez élevés. Le succès est trop facile. La seule crainte que nos enfants n'ont pas, c'est celle d'échouer aux examens. Mais non, tout le monde passe. Si vous payiez vos maîtres, vous auriez le droit de payer les correcteurs selon un autre mode de corrections, non que ceux qui font ce travail ne le font pas bien, mais pour le faire faire par des professeurs d'en dehors qui ne craindront pas d'être trop sévères pour les élèves de leurs confrères de la même école.

Il y a une autre chose pénible à constater: on s'est trop vite privé de l'apport de maîtres français parmi le corps enseignant canadien. Ces maîtres possèdent davantage le génie de la langue et formés par des disciplines intellectuelles plus sévères que les nôtres, ils nous ont montré à travailler dans le passé, ils pourraient le faire encore aujourd'hui. Sans doute il y a des Canadiens qui vont étudier en France, ce serait préférable qu'on ait plus de maîtres de là-bas ici.

En terminant, le conférencier a remarqué qu'il faut une mystique nouvelle dans notre pédagogie familiale en la basant sur la foi religieuse et le respect de l'autorité.

Le conférencier a été présenté par Mlle Lucienne Baignée.

G. B.

## Les coupons de conserves

FRUITS EN CONSERVES RATIONNES

Pommes, Abricots, Fraises, framboises, bleuets, etc., Cerises, Gadelles rouges et noires, Pamplemousses, Autres fruits du genre citrus, Pêches, Poires, Ananas, Prunes, Pruneaux, Prunes vertes
en tranches, morceaux, purée ou sous forme de sauce.

AUSSI

Tout mélange des fruits mentionnés ci-dessus.
Tout fruit mentionné ci-dessus mélangé avec d'autres aliments.
Toute nourriture en conserves pour bébé consistant en ces fruits mélangés avec d'autres aliments.
Fruits mélangés pour salades.

SUCRERIES RATIONNEES

Confitures, Gelée, Sirop d'érable, Sirop de canne, Marmelade, Mélasse, Sucre d'érable, Sirop de maïs, Miel en rayons, Miel extrait, Beurre de miel, Sirop mélangé de table

NON RATIONNEES

Beurre de pomme, Cerises du genre marasquin, Cerises au marasquin, Jus de fruits en conserves, Rhubarbe en conserves, Mélasse de Sorgo, Pommettes en conserves, Beurre et crème d'érable, Sirop de Sorgo

Mélasse "Blackstrap" en vrac ou dans un contenant scellé de plus de 120 onces liquides.

Le miel en gâteau dans des cadres de bois standard de 4¼ x 4¼ ou 4 x 5 pouces.

Aussi les fruits suivants, dans des contenants de 105 onces ou plus :—
Fruits non sucrés
Pommes (empaquetage solide)
Garnitures non sucrées pour tartes
Garnitures aux fruits non sucrés pour tartes.
Garnitures por tartes aux pommes
Pulpe d'ananas

VALEUR DES COUPONS

(en onces liquides, — 12 onces liquides 1 livre)

| | |
|---|---|
| FRUIT | |
| Fruits en conserves | 20 onces |
| Fruits de bar de rafraîchissements | 12 onces |
| MARMELADE | 12 onces |
| MELASSE | 1 pinte |
| CONFITURES | 12 onces |
| GELEE | 12 onces |
| MIEL | |
| Miel en rayons | 2 livres |
| Miel extroit | 2 livres |
| Beurre de miel | 1 livre |
| SIROPS | |
| Sirop mélangé de table | 15 onces |
| Sirop de canne | 15 onces |
| Sirop de maïs | 15 onces |
| PRODUITS DE L'ERABLE | |
| Sucre d'érable | 2 livres |
| Sirop d'érable | 1 pinte (ou 40 onces jusqu'au 31 mai et 24 onces à partir du 1er juin). |
| SUCRE | ½ livre |

Cuisine

## Desserts à l'érable

Voici une recette de crêpes françaises où le sirop d'érable ou du sucre d'érable râpé remplace avantageusement la gelée ou les confitures.

1 tasse de farine;
½ c. à thé de sel;
3 oeufs bien battus;
1 tasse de lait;
2 c. à table de gras fondu

Tamiser la farine et le sel. Incorporer les oeufs et le lait. Ajouter le gras fondu. Verser par cuillerée dans une poêle à frire. Cuire d'un côté, retourner et laisser dorer. Retirer du four et garnir d'un peu de gelée. Servir immédiatement. Délicieux, si l'on emploie du sirop d'érable à la place de la gelée.

TARTE AU SIROP D'ERABLE

2 tasses de sirop d'érable;
1 tasse de lait;
2 c. à t. de fécule de maïs (corn starch);
une pincée de sel;
2 jaunes d'oeufs

Combiner la fécule de maïs et le sel avec un peu de lait; amener le reste du lait et le sirop d'érable au point d'ébullition. Ajouter le mélange de fécule de maïs, cuire 5 minutes dans un bain-marie, brasser continuellement. Ajouter les jaunes d'oeufs battus, cuire encore 5 minutes et brasser. Verser dans une croute de tarte cuite et recouvrir d'une meringue faite avec les blancs d'oeufs.

## Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

### Le Cinquantenaire du Couvent de Lac-Mégantic

Le couvent de la Congrégation de Notre-Dame de Lac-Mégantic célébrera dimanche, 10 juin prochain, le cinquantenaire de sa fondation. De grandes fêtes marqueront cet événement important dans la vie scolaire et dans l'histoire de la région.

Tous les anciens et anciennes de ce couvent sont instamment priés de vouloir bien au plus tôt faire parvenir leurs noms (nom d'élève et nom actuel) et adresse au Comité des fêtes du cinquantenaire, C.P. 95, Lac-Mégantic, co. Frontenac.

Tous sont cordialement invités mais les lettres-circulaires, l'invitation personnelle, programme, compte rendu, etc., ne pourront évidemment être adressés qu'aux anciens et anciennes qui auront fait connaître leur adresse actuelle au comité.

### Thé-causerie de la Société d'Etude et de conférences

Mme Maurice LeBel a été élue présidente du comité d'organisation du thé-causerie de la Société d'étude et de conférences qui aura lieu le dimanche, 29 avril, à l'hôtel Windsor. M. Jacques de Lacretelle, de l'Académie française, sera le conférencier. Les autres membres du comité sont Mmes Pierre Dupuy, Paul Laurendeau, Alfred Paradis, Fernand Dorais, Bernard Lévesque, Mlle Aimée Cusson, Mmes Maurice Hudon, Luc Riopelle, Roger Dufresne, Miles Lucille Dumas, Madeleine Fauteux, Mmes Eugène Achard, Eugène Nantel et Albert Lacaille.

### Aux femmes vétérans canadiennes-françaises

Toutes les femmes canadiennes-françaises qui ont fait du Service actif comme infirmières, V.A.D., ou dans l'armée, l'aviation ou la marine, sont convoquées à une assemblée générale qui sera tenue le 23 avril, à 8 h. 30 du soir, au no 1257 rue Amherst, afin d'organiser une succursale féminine canadienne-française de la Légion canadienne. Pour renseignements, on est prié d'écrire à 1257 rue Amherst ou téléphoner à CH. 9955 ou HA. 2623.

### La Maison Familiale

Tel est le thème de la semaine nationale de la jeunesse indépendante catholique (J. I.C.) qui aura lieu du 15 au 22 avril.
Le programme sera publié sous peu.

### L'Oeuvre de la Soupe

La partie de cartes annuelle du printemps, au bénéfice de l'Oeuvre de la soupe aura lieu le lundi, 23 avril, à l'hôtel Ritz Carlton, sous la présidence d'honneur de Mmes Albiny Paquette et Albert Desgroseillers.

### Concert-causerie à Sainte-Justine

L'Association des gardes-malades graduées de l'hôpital Sainte-Justine organise un concert-causerie, mardi, le 17 avril, à 8 h. 30, à la maison des infirmières, 6055, rue Saint-Denis.

Me Jean-Pierre Houle, rédacteur en chef de l'Action universitaire, parlera de l'"Influence de la femme à travers les âges", et Mlle Madeleine Bastien, soprano, élève de M. Roger Filiatrault, exécutera quelques pièces de chant.

Les infirmières graduées de l'hôpital Sainte-Justine sont cordialement invitées à assister à cette réunion.

### Récollection des infirmières

La récollection mensuelle des infirmières de l'A. C. I. C. aura lieu dimanche le 15 avril prochain à 8 h. 45, chez les religieuses Marie-Réparatrice. Toutes les infirmières sont cordialement invitées.

## A la conférence de San-Francisco

**Les femmes chinoises auront leur représentante à San-Francisco**

(Communiqué du ministère de l'Information du gouvernement chinois)

Une éducatrice éminente de la Chine, Mlle Wu Yi-fang, qui est la directrice du collège féminin Ginling, a été choisie par le président Tchiang Kai-chek comme l'une des dix déléguées de la Chine à la conférence de San-Francisco.

Mlle Wu — ou plutôt le Dr Wu puisqu'elle a obtenu le titre de docteur en philosophie de l'Université du Michigan — occupe le plus haut poste public accordé aux femmes en Chine. En effet, elle est depuis 1938 membre du conseil politique populaire et fait partie du conseil présidentiel depuis 1940.

Mlle Wu fut la première à revendiquer des droits égaux pour la femme en Chine ainsi que les bienfaits de l'instruction supérieure. Elle a suivi de près les progrès dans le domaine de l'éducation et elle en a appliqué les principes à son propre collège depuis qu'elle en est devenue la directrice. La participation des femmes chinoises aux affaires nationales et internationales de leur pays, surtout depuis le commencement de la guerre, est maintenant une chose acceptée de tous et l'entrée de Mlle Wu dans le domaine politique, lorsque le gouvernement lui demanda de faire partie du conseil politique populaire, en est une preuve typique.

Représenter la Chine à l'étranger n'est pas un rôle nouveau pour Mlle Wu qui fut déléguée en 1929 et en 1933 à la conférence de l'Institut des relations Pacifiques et en 1933 au Congrès international des femmes tenu à Chicago.

Elle est une dirigeante du mouvement chrétien en Chine en plus de son activité dans les domaines éducationnel et politique. Comme prsidente du National Christian Council depuis 1933 — la première femme à tenir ce rôle — Mlle Wu se trouva à la tête de tout le travail missionnaire dans ce pays.

### Mlle Wu et la coopération internationale

A peine âgée de cinquante ans, Mlle Wu est petite et frêle, mais pleine d'énergie et d'enthousiasme. A son retour des Etats-Unis où elle avait été envoyée il y a deux ans en mission spéciale, elle donna nombre de causeries sur les aspects internationaux de la guerre. Depuis toujours d'ailleurs elle réclamait plus de coopération internationale entre peuples.

Dans sa ville de Chengtu elle est connue et aimée dans les cercles officiels aussi bien que dans les écoles maternelles. Elle siège dans les conseils, est en relation constante avec le gouvernement de la province, le ministre de l'Education et les ministères du bien-être économique et social. Dans son bureau situé sur le terrain du collège Ginling, elle reçoit un nombre imposant de visiteurs. Une partie seulement ont des problèmes concernant le collège, les autres sont des représentants du gouvernement ou des membres des comités de guerre ou des oeuvres sociales qui cherchent ses conseils ou son appui pour leurs projets.

Le Dr Wu est elle-même une graduée du collège Ginling. Elle continua ses études aux Etats-Unis où elle obtint sa licence et le doctorat en philosophie à l'Université du Michigan. Pendant plusieurs années, elle enseigna à l'Ecole Normale Supérieure de Péking. De là on la rappela au collège Ginling au poste de directrice à l'âge de trente-cinq ans. Elle fut la première femme chinoise à diriger un collège féminin puisque cette institution avait été fondée et administrée par des missionnaires Américains.

Le choix de Mlle Wu comme déléguée officielle à San-Francisco, ne fut pas une surprise pour la Chine. Elle a mérité cette honneur et cette responsabilité non pas par son titre de femme, mais parce qu'elle a voué sa vie professionnelle à l'édification d'une Chine moderne.

"Ça, c'est du bon café!"
LE CAFÉ "SALADA"
NOUVEAU-DÉLICIEUX!

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

FOURRURES DE CHOIX
FI. 6906
H. PAGEAU
1793 AVENUE DE L'EGLISE
COTE SAINT-PAUL

Soulagez les pénibles souffrances du
CATARRHE AIGU
DE PLUS EN PLUS de victimes du catarrhe aigu découvrent le soulagement merveilleux que procurent...quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol. Cela calme les souffrances, soulage l'enchifrènement... facilite réellement la respiration.
MÉDICAMENT À 3 FINS...Le Va-tro-nol doit tout son succès à ce qu'il fait trois choses importantes à la fois: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse du nez; (2) il dégage les fosses nasales, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai
VICKS VA-TRO-NOL

Une Saveur dont les hommes se souviennent

Véritable MOUTARDE HEINZ
broyée à la meule
2 Sortes—Jaune et Brune
57 Rehausse des douzaines de Plats

CREME GLACEE
A MOINS DE 12c LA CHOPINE
Pureté assurée—vous la préparez. En 2 minutes, mélangez du Londonderry, du sucre, de la crème (même celle de temps de guerre). Fouettez, congelez, et voilà. Pas de cuisson. Fait une crème veloutée sans cristaux. (De délicieux desserts gelés se font avec du lait ou du lait écrémé). 16 portions par paquet de 15c. Saveurs variées. Demandez Londonderry chez votre épicier. S'il n'en a pas, envoyez-nous $1.00 et vous recevrez 7 paquets et 20 fameuses recettes. Poste payée.
Londonderry of Canada, 524 Edifice Carré Dominion, Montréal, P.Q.

Enérgétique... Appétissant!
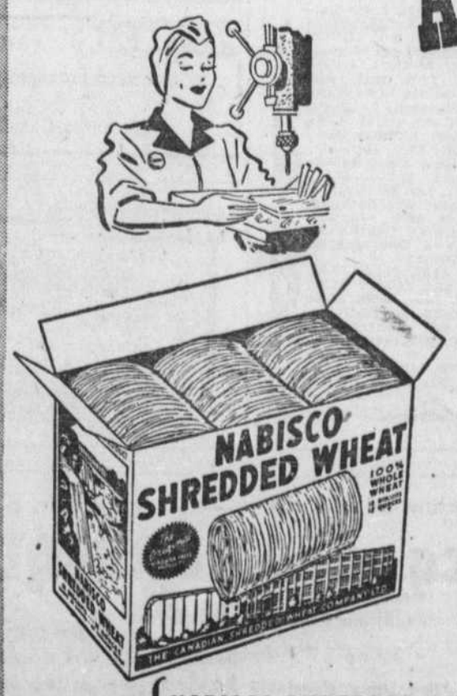

AU LIEU de n'avaler qu'une bouchée et une gorgée au déjeuner, prenez des déjeuners nourrissants comprenant du NABISCO SHREDDED WHEAT, et voyez la différence que cela fait! Cette délicieuse, céréale aide à fournir des protéines et hydrates de carbone énergétiques, ainsi que des quantités utiles de fer et de phosphore.
Dans ces biscuits tendres . . . grillés jusqu'à un beau brun doré . . . vous obtenez les éléments nutritifs du blé complet canadien 100% avec tout le son et le germe de blé. Le NABISCO SHREDDED WHEAT est tout cuit, prêt à manger . . . et cependant aussi nourrissant qu'une céréale chaude.
NABISCO SHREDDED WHEAT—Savoureux, Prêt à Manger, et cependant aussi Nourrissant qu'une Céréale Chaude
445AF

Si bon que vous en voulez une seconde tasse!

Moulu pour usage ordinaire et silex.

PARURES DE COU
Renards Argentés, la paire..... $85. à $150.
Visons, 3 peaux..... $90. à $150.
Ecureuil gris (Russe) 2 formes animales..... $20.
Ecureuil teint brun (Russe)..... $20.
Choix considérable de collets de toutes sortes, de $10. à $100.
ATTENTION !
Voici le temps, Madame, de faire mettre le manteau de votre choix de côté pour l'automne. Un léger acompte vous le gardera jusqu'aux temps froids. Grand assortiment dans toutes les fourrures. Nos prix sont des plus raisonnables.
EMMAGASINAGE 2% pour l'ETE
2½% pour UN AN
J. A. TURCOTTE
FOURRURES DE QUALITE
1590 est, Ste-Catherine
FRontenac 7751

# LA RADIO DANS LE MONDE

## Jeudi, 12 avril 1945

### Programmes spéciaux

Radio-Canada à 9 h. p.m. — Jean Dansereau, pianiste, prendra part à l'audition de Radio-Carabin, le jeudi, 12 avril, à 9 h. du soir.

M. Dansereau jouera Feu d'artifice, de Debussy et Polonaise en la bémol, opus 53, de Chopin.

M. Paul Leduc, animateur de Radio-Carabin, nous annonce de nouveaux sketches dramatiques et comique ainsi qu'un programme de chansonnettes des plus récentes créations.

Cette émission est relayée de la salle de l'Ermitage à Montréal et pour y assister il faut se procurer des billets aux studios de Radio-Canada, 1231 ouest, rue Ste-Catherine.

Radio-Canada, 10 h. 15 p.m. — M. René Guenette dans sa causerie à Radio-Canada le jeudi, 12 avril, à 10 h. 15 du soir, sous la rubrique "Initiation à l'art de la parole" dira comment il faut remercier un orateur.

La semaine suivante, c'est-à-dire le jeudi 19, M. Guenette parlera de la nécessité de la culture générale.

### Sommaire des postes locaux

**CBF-690 kilocycles**

6.00 A Radio-Canada ce soir.
6.15 Radio-Journal.
6.25 Sports.
6.30 Revue de l'actualité.
6.45 Musique.
6.55 Oeuvres de charité can.-françaises.
7.00 Un homme et son péché.
7.15 Metropole.
7.30 Les ménestrels.
7.49 Fantaisie musical.
8.00 Revoir Paris.
8.30 Le mot s'il vous plaît.
9.00 Radio-carabin.
10.00 Radio-Journal.
10.15 Causerie.
10.30 Concert.
10.45 Petite symphonie.
11.00 Opérette.
11.15 Musique.
11.28 Nouvelles.
11.30 Musique du Nouveau-Monde.
11.55 Intermède.
12.00 Nouvelles.

**CBM-940 kilocycles**

6.00 La radio ce soir.
6.10 Bourse.
6.15 Radio-journal.
6.25 Sports.
6.30 Curtain Echoes.
6.45 Nouvelles de BBC.
7.00 Quatuor Alouette.
7.30 Rythmes.
7.45 Commentaires.
8.00 Théâtre anglais.
8.30 Concert Victor.
9.00 Music-hall.
9.30 Fighting Navy.
10.00 Radio-journal.
10.15 Causerie.
10.30 Musique.
11.00 Nouvelles de BBC.
11.15 Relais de Londres.
11.30 Musique du Nouveau-Monde.
12.00 Nouvelles.

**CKAC-730 kilocycles**

6.00 Vie de famille.
6.15 Quelles nouvelles.
6.30 Variétés musicales.
6.35 Chansons.
6.40 La pièce du jour.
6.45 Nouvelles.
7.00 Sport.
7.05 Musique.
7.15 Nova-moderne.
7.30 Moi j'ai dit ça.
7.45 Le petit café du coin.
8.00 A choisir.
8.30 A choisir.
8.55 Nouvelles.
9.00 Radio-théâtre Lux
10.00 Ellery Queen.
10.30 Sérénade Nabob.
10.45 Les nouvelles.
10.55 Images de guerre.
11.00 Sports.
11.15 Chansons.
11.30 Viva America.
12.00 Nouvelles.
12.05 Listen To Lawrence.
12.30 Orch. Krops.
1.00 Nouvelles.

**CFCF-550 kilocycles**

6.00 Aventure.
6.15 Nouvelles.
6.25 Activités du soir.
6.30 Mélodies chanceuses.
6.45 Aventures de Dale.
7.15 Lum et Abner.
7.30 Oncle Troy.
7.45 Studio.
8.00 Studio.
9.30 Cavalcade canadienne
10.00 Light up and listen.
10.30 Nouvelles.
10.45 Causerie politique.
11.00 Le raconteur.
11.05 Rendez-vous avec la vie.
11.30 Lombardo show.
12.00 Musique de danse.
12.30 Danse.
12.55 Nouvelles.

**CHLP-1490 kilocycles**

6.00 Radio-journal.
6.15 Méli-mélo.
6.25 Radio-sports.
6.29 Prévisions atmosphériques.
6.30 Vagues musicales.
6.45 Domaine de la lutte.
6.50 Chansons françaises.
7.00 Heure familiale.
7.30 Heure familiale.
7.30 Frankie Carle.
7.45 Oncle Troy.
7.55 Nouvelle-éclair.
8.00 Métairie Rancourt.
8.15 Orchestre.
9.00 Classic vs swing.
9.30 Mélodies.
10.00 Orchestre.
10.15 L'heure précise.
10.30 Heure de la danse.
11.00 Heure.

## Vendredi, 13 avril 1945

### Sommaire des postes locaux

**CBF-690 kilocycles**

7.30 Nouvelles et musique
8.00 Radio-journal.
8.15 Elévations.
8.30 Pot-pourri musical.
9.00 Nouvelles.
9.05 Musique.
9.30 Les chansons que vous aimez.
10.00 Chez Rose
10.30 Vie de famille.
10.45 Pierre Guérin.
11.00 Grande Soeur.
11.15 Métairie Rancourt.
11.30 Joyeux Troubadours
12.00 Princesse Dorée.
12.15 Quelles nouvelles?
12.30 Nouvelles.
12.35 Réveil rural.
12.59 Signal-horaire.
1.00 Rue Principale.
1.15 Radio-journal.
1.30 Tante Lucie.
1.45 Les Liptonaires.
2.00 Le moulin de la chanson.
2.15 Intermède.
2.30 La femme aujourd'hui.
3.00 Music-hall.
3.30 Nouvelles.
3.33 Musique.
4.25 Causerie.
5.00 Radio-Collège.
5.30 Il était une fois
5.45 Bourse.
6.00 La radio ce soir.
6.10 Ou irons-nous en fin de semaine?
6.15 Radio-journal
6.25 Chronique sportive.
6.30 Revue de l'actualité.
6.45 Mélodies.
7.00 Un homme et son péché.
7.15 Métropole.
7.30 Les soirées canadiennes.
7.45 Fiancée du Commando.
8.00 Jos. Badeloque.
8.30 La Vie des Quatre.
9.00 L'Heure de la valse
9.30 Causerie.
10.00 Radio-journal
10.15 Au service du progrès.
10.30 Récital.
11.00 Musique de danse.
11.15 Musique.
11.28 Nouvelles.
11.30 Mélodies
11.55 Intermède.
12.00 Nouvelles.

**CBM-940 kilocycles**

7.30 Nouvelles
8.00 Radio-journal.
8.15 Prières.
8.30 Marches
9.00 Nouvelles.
9.05 NBC.
9.30 Les classiques de la musique.
9.45 De la musique en travaillant.
10.00 Musique éducative.
10.30 Commentaires.
10.35 Causerie.
10.45 Musique.
11.00 Musique.
11.15 Maîtres de la musique.
11.30 The soldier's wife.
11.45 Stories from life.
Midi Nouvelles de la BBC.
12.15 The road of life.
12.30 La ferme et ses produits.
12.59 Signal-horaire.
1.00 Radio-journal
1.15 The Happy Gang
1.45 Claire Wallace
2.00 Big Sister
2.15 Life can be beautiful
2.30 Tropicana.
3.00 Woman of America.
3.15 Ma Perkins.
3.30 Pepper Young.
3.45 Right to happiness
4.00 Les Liptonaires.
4.15 Nouvelles.
4.18 Causerie
4.30 Radio-World.
4.45 Récital.
5.00 Musique classique.
5.15 Récital de chant
5.30 Front Line Family
6.00 CBM ce soir.
6.05 Ou irons-nous en fin de semaine.
6.10 La Bourse.
6.15 Radio-journal.
6.25 Sports
6.30 L'art culinaire.
6.45 Nouvelles de BBC.
7.00 Vieux airs.
7.15 Causerie.
7.30 Deux pianos.
7.45 Commentaires.
8.00 Notre Canada.
8.30 Questionnaire musical.
9.00 Heure de la valse
9.30 Causerie de M. Horace Philippon.
10.00 Nouvelles.
10.15 Causerie, en anglais.
10.30 Eventide.
11.00 Nouvelles de la BBC
11.15 L'actualité de la BBC
11.30 Théâtre de Vancouver.
12.00 Nouvelles.

**CKAC-730 kilocycles**

7.15 Pot-pourri matinal.
7.45 L'Oratoire.
8.00 Nouvelles.
8.10 Les chansons de Louise.
8.15 Charivari.
8.45 Korn Kobblers.
9.00 Nouvelles.
9.10 En vaisant.
9.15 De Courcy, chanteur
9.30 Sans tambour ni trompette.
9.45 Fernand Perron.
10.00 Le chef mystérieux.
10.15 Heure récréative.
10.30 Variétés.
10.45 Le coeur dispose.
11.00 Réverie.
11.15 Airs favoris.
11.30 Mélodies chanceuses
11.45 L'heure ensoleillée.
Midi Nouvelles.
12.10 Orgue populaire.
12.15 Radio-théâtre miniature.
12.30 Grande Soeur.
12.45 Histoires d'amour.
1.00 Bulletin des fermiers
1.15 Causerie agricole.
1.15 Betty Lou-hive.
1.30 Le meunier qui chante.
1.35 Le carnet de la ménagère.
1.45 Métairie Rancourt.
2.00 Capsules mélodiques.
2.15 A CKAC ce soir.
2.20 Orchestre.
2.30 Un peu de tout.
2.45 La femme et l'actualité.
2.50 Nouvelles.
3.00 Coffret musical.
3.30 Actualités de Hollywood.
3.45 Les mélodies que vous aimez.
4.00 Evènements sociaux.
4.15 CKAC ce soir.
4.20 Nouvelles.
4.30 Pour vous mesdames
4.45 Trio Herth.
5.00 Tante Lucie.
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 La Rue principale.
5.45 Madeleine et Pierre
6.00 Vie de famille
6.15 Quelles nouvelles.
6.30 Variétés musicales.
6.35 Chansonnettes.
6.40 La pièce du jour.
6.45 Nouvelles.
7.00 Sport.
7.05 Musique.
7.15 Sports d'hiver.
7.30 Moi j'ai dit ça.
7.45 Sur la scène fédérale
8.00 The Aldrich Family.
8.30 Aventures.
8.55 Nouvelles.
9.00 Pierrot Latulippe.
9.30 Nazaire et Barnabé.
10.00 Cascade musicale.
10.30 Causerie.
10.45 Nouvelles
10.55 Commentaires.
11.00 Sport
11.15 Chansons.
11.30 Mildred Bailey.
12.00 Nouvelles
12.05 Toronto calling.
12.30 Orchestre.

**CFCF-550 kilocycles**

8.00 Nouvelles.
8.15 Heure du café.
8.30 Studio.
8.45 Fanfare.
9.00 Déjeuner.
9.30 Revue.
9.45 Gilbert Blen.
10.00 Nouvelles.
10.15 Musique.
10.30 Enfance.
10.45 Studio.
11.00 Horoscope.
11.15 Studio.
11.30 Pour les dames.
11.45 Orchestre.
11.50 Nouvelles.
Midi Mélodies.
12.15 Musique.
12.30 Soldier's wife.
12.45 Diner.
1.00 Nouvelles.
1.30 Vivre.
1.45 Little Jack Little.
2.00 Studio.
2.15 Le chef mystérieux.
2.30 On me dit...
2.45 Studio.
3.00 Hit parade.
3.45 Betty et Bob.
4.30 Nouvelles.
4.45 Sérénade.
5.00 Heure.
5.15 Dick Tracy.
5.30 Le peuple demande.
5.45 Heure du thé.
6.00 Aventure.
6.15 Nouvelles.
6.25 Ce soir.
6.30 Mélodies chanceuses.
6.45 Studio.
7.00 Musique de danse.
7.30 Oncle Troy.
8.00 Studio.
8.15 Quatuor.
9.00 Fanfare.
9.30 Rendez-vous avec la vie.
10.00 Revue de l'armée.
10.30 Nouvelles.
10.45 Headliners.
11.00 Le raconteur.
11.05 Musique de danse
11.30 Frolics.
12.00 Musique de danse
12.30 Danse.
12.55 Nouvelles.

**CHLP-1490 kilocycles**

8.15 Bonjour voisins.
8.30 Réveille-matin.
8.55 Nouvelles.
9.00 Le club des auditeurs.
9.30 Radio-journal.
9.45 Chansons françaises.
10.00 Gregory and Stone.
10.15 Musique pour tous.
10.30 Mascarade musicale.
11.00 Fanfare.
11.15 Ray Ventura.
11.25 Votre morceau préféré.
11.30 Le roi du clavier.
11.45 Un brin de causette.
Midi Heure féminine.
1.00 Radio-journal.
1.10 Heure féminine.
1.30 Heure féminine.
2.00 Musique.
2.15 Orchestre.
2.30 Orchestre.
2.45 Orchestre.
3.00 Symphonie.
4.00 Morton and Kaye.
4.15 Orchestre.
4.30 Parade des vedettes.
5.00 Thé dansant.
5.20 CHLP ce soir.
5.25 Nouvelles.
5.30 Radio-spécial.
6.00 Radio-journal.
6.15 Méli-mélo.
6.25 Radio-sports.
6.29 Température.
6.30 Vagues musicales.
6.45 Chansons françaises.
7.00 Heure familiale.
7.30 Clinique sportive.
7.45 Oncle Troy.
7.55 Nouvelle-éclair.
8.00 Métairie Rancourt.
8.15 Radio-jeunesse.
8.30 Dennis Gay.
9.00 En guettant les ondes.
9.30 Half and half.
10.00 La boxe.
10.30 Nouvelles.
10.45 Danse.
11.00 Heure.

## M. Paasikivi de nouveau au pouvoir ?

New-York, 11 (A.P.) — La radio finlandaise a annoncé, hier, qu'il est certain que M. Juho K. Paasikivi sera de nouveau premier ministre de la Finlande, et que le nouveau gouvernement serait une coalition.

L'émission, telle que rapportée par la Commission des communications fédérales, ajoute que "la formation du nouveau gouvernement en est encore à la période préliminaire".

Paasikivi et son cabinet ont démissionné lundi afin de faire place à un nouveau gouvernement suivant les récentes élections finlandaises. Le président, M. Marshal Maron Carl Gustav Mannerheim, a demandé aux membres du cabinet de demeurer à leur poste jusqu'à ce que le nouveau gouvernement entre en fonction.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

## Doctorat en philosophie

Samedi après-midi, le 14 avril, à 3 heures 30, aura lieu, dans la salle no 404 de l'Université de Montréal, la soutenance de thèse du R. P. Marcel Marcotte, S.J., pour le doctorat en philosophie. La thèse porte pour titre: "Le problème des origines dans la philosophie de Bergson". Les membres du jury sont le R. P. Ceslas Forest, O.P., doyen de la Faculté de philosophie; les RR. PP. Louis Lachance et Louis-Marie Régis, O.P.; le R. P. Julien Péghaire, C.S.Sp., et M. Emile Filion, P.S.S.

Le public est invité. On entre par la porte centrale ouvrant sur le hall d'honneur.

## Sentence prochaine

Pierre Kalibaba et Léo Pytell, 25 ans environ, sans adresse au dossier, ont comparu hier devant le juge Omer Legrand, accusés d'avoir été trouvés en possession d'instruments pouvant servir au cambriolage et de plusieurs articles que ceux-ci auraient dérobés à une épicerie de la rue Lagauchetière, le 15 janvier dernier. Le juge Legrand a remis au 18 avril le prononcé de sa sentence.

## Lise DesRosiers

Lise DesRosiers, pianiste, (prix Archambault 1943) que l'on entendra demain soir au Plateau, au concert de l'Ecole Normale Jacques-Cartier qui présente en même temps son choeur de 100 voix (dir. Claude Létourneau). En outre le public entendra Denis Harbour, basse chantante, et Albert Duquesne, dans un conte de Félix Leclerc.

## "Picrochole" de Rabelais

Le spectacle de *Picrochole* que présenteront les Compagnons à l'Ermitage offrira au public la chance de se familiariser avec le texte savoureux et amusant de Maître François Rabelais.

Cette pièce sera portée pour la première fois à la scène chez nous. Décors, mise en scène, costumes, tout sera au point lorsque les Compagnons monteront sur le plateau de l'Ermitage les 20, 21, 24, 25, 27 et 28 avril en soirée et en matinée les 21 et 28. (Communiqué)

## La taxe d'amusement

### Détails fournis par le contrôleur du revenu, sur les exemptions

Québec, 12 (D.N.C.) — Le bureau du contrôleur du revenu, M. George Shink, nous fait tenir la communication suivante au sujet des exemptions sur la taxe d'amusement:

Depuis quelques années, les demandes des exemptions de la taxe d'amusement, se sont multipliées au point qu'il est devenu nécessaire de donner certains renseignements aux intéressés. Le produit de cette taxe, on le sait, sert à alimenter le fonds d'assistance publique essentiel à la construction et au maintien des hôpitaux. Comme les besoins d'assistance publique sont de plus en plus grands, le gouvernement a décidé d'appliquer cette loi d'une façon intégrale.

Le contrôleur du revenu, M. Geo. Shink, a déclaré qu'il vient de recevoir des instructions précises pour appliquer la loi sur la taxe d'amusement, telle qu'elle se lit. En vertu de cette loi, seul le contrôleur du revenu a juridiction pour accorder ou refuser les exemptions. M. Shink a cité, à ce propos, l'article 5 de la loi qui détermine les conditions d'exemptions. Ces conditions se lisent comme suit:

Article 8: "Le droit est exigible dans tous les cas sauf quand un amusement est donné sous les quatre conditions suivantes:

a) par des organisations et amateurs résidant dans la province, qui ne reçoivent aucune rémunération quelconque pour leurs services à cette occasion;

b) dans une église ou une salle ouvrière ou paroissiale pour l'usage de laquelle aucun loyer n'est payé ni aucune autre rémunération n'est accordée, pour cette fin; cependant, n'est pas considéré comme une rémunération, le paiement par les organisateurs au propriétaire de la place d'amusements, du coût exact de l'éclairage, du chauffage et du nettoyage de la place d'amusement, occasionné par la représentation, pourvu que ce coût ne dépasse pas vingt dollars dans les municipalités locales dont la population dépasse vingt-cinq mille âmes et dix dollars ailleurs;

c) lorsque le total du revenu brut qui en revient est consacré exclusivement à des fins charitables, agricoles ou religieuses, et

d) quand cet amusement ne comprend pas de vues animées, pourvu que la personne, société ou association qui donne l'amusement ait auparavant demandé l'exemption requise du contrôleur du revenu de la province, auquel il appartient d'accorder ou de refuser telle exemption. Cette demande doit être attestée sous serment devant un officier du revenu, un notaire, un juge de paix ou un commissaire de la Cour supérieure."

"RADIO-THÉATRE LUX FRANÇAIS" Ce Soir!
FRED BARRY
JULIETTE BELIVEAU
DANS
"Prenez garde à la peinture"
9 HRS P.M. CKAC

Les récitals

## Marthe Lapointe et Paul Doyon

L'association de la Croix de Lorraine, Inc., oeuvre de réhabilitation post-sanatoriale, présentait mardi soir, à l'auditorium du Plateau, un récital-conjoint, avec le concours de Marthe Lapointe, soprano, et Paul Doyon, pianiste, prix d'Europe. M. Jean-Marie Beaudet était au piano d'accompagnement.

Mlle Marthe Lapointe, dans un premier groupe, a chanté "Récitatif et Air", extrait de *Judas Machabée*, de Haendel; Ariette de la Vieille, de *Rose et Colas*, de Monsigny; une exquise petite pièce intitulée "Le Thé", de Koechlin; un "Conte" charmant et simple de Simon, et "Depuis le Jour", célèbre extrait de l'opéra *Louise*, de Charpentier.

Mlle Lapointe semblait timide au début ou peut-être ennuyée par l'arrivée tardive de plusieurs auditeurs: on entrait encore à 9h. 15), mais cette timidité apparente est vite disparue, et l'extrait de *Louise* a été rendu avec chaleur. Dans la seconde partie du programme, on a entendu des oeuvres de Massenet, Puccini, Rossini et Lionel Daunais. "Sur la mer calmée", extrait de *Madame Butterfly*, a été exécuté avec une rare perfection qui classe Mlle Lapointe parmi nos meilleurs artistes lyriques. Il est heureux aussi que Mlle Lapointe ait inscrit à son programme des pages de M. Daunais. Ces oeuvres ne font pas mauvaise figure dans le voisinage des Massenet, des Rossini et des Charpentier.

M. Jean-Marie Beaudet, au piano d'accompagnement, s'est montré un artiste délicat et discret. Une part du succès lui revient certainement.

M. Paul Doyon s'est déjà fait entendre à plusieurs reprises, devant le grand public montréalais, en récital, et comme artiste invité aux concerts symphoniques. C'est un artiste de grande classe.

De Chopin, M. Doyon a joué le 2ème Nocturne et la *Grande valse brillante* op. 18. Le pianiste a donné une interprétation vraiment personnelle de ces pièces. Des pages de Mozart, Debussy, Liszt, et Stojowski, étaient aussi au programme.

Le Dr J.-A. Vidal, professeur à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, a dit quelques mots, sur la réhabilitation des tuberculeux. Le ministre provincial de la santé, le Dr Albiny Paquette, devait assister à ce concert, mais il a été retenu par des affaires urgentes à Québec.

Guy LEMAY

## A la Société Casavant ce soir

Ce soir, à l'église de l'Ascension de Westmount, rue Sherbrooke ouest et avenue Clarke, M. Clément Morin, P.S.S., dirigera la Schola Cantorum du Grand Séminaire de Montréal dont il est le directeur dans l'exécution du chant grégorien de la Messe solennelle de Pâques. Ce concert consacré au chant grégorien est le deuxième et dernier concert organisé par la Société Casavant, à l'occasion de son premier Festival annuel.

La Schola Cantorum, composée de 30 voix exécutera du choeur de l'église de l'Ascension le propre de la messe de Pâques tandis que 60 séminaristes chanteront du jubé de l'orgue l'ordinaire de la messe, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S.

M. Carl Weinrich, organiste de Princeton, jouera plusieurs pièces d'orgue d'auteurs anciens des 15e, 16e et 17e siècles, composées sur des thèmes grégoriens.

M. Thomas Archer, critique musical de la *Gazette*, fera de courts commentaires. Les tramways Ste-Catherine 3 et 3a conduisent directement à l'église de l'Ascension de Westmount, rue Sherbrooke ouest et avenue Clarke. Le concert commencera à 8 h. 30 précises.

## Les artistes de la première Heure de la Victoire

Le Comité de la radio du 8e emprunt s'est assuré le concours de grandes vedettes de la scène, du cinéma et de la radio, parmi lesquelles on relève les noms de Pierrette Alarie, soprano coloratura, qui vient d'obtenir une bourse aux auditions du Metropolitan Opera, et l'artiste de cinéma Yvonne de Carlo, vedette du film "Salome when she danced". Ces deux vedettes figureront au premier spectacle de l'Heure de la victoire et seront entourées d'artistes locaux, tels que Gérald Desmarais, basse chantante, Lionel Renaud, violoniste, Jean Deslauriers, chef d'orchestre, et autres. Comme aux emprunts précédents, des milliers d'auditeurs pourront assister en personne à cette heure diffusée de la scène du théâtre Saint-Denis. La première Heure de la victoire aura lieu le jeudi, 19 avril prochain, de 8 à 9 h.

## Concours de solfège le 14 avril

Le comité des Matinées symphoniques annonce que les concours de solfège pour les abonnés des Matinées symphoniques auront lieu en séance publique à l'Auditorium du Plateau, le samedi 14 avril, à 9 h. a.m.

# A la scène, au concert et à l'écran

## L'horaire des spectacles

**ST-DENIS :**
"Lac aux Dames"
1 h., 4 h. 36, 8 h. 12.
"Joueuse d'orgue"
2 h. 28, 6 h. 04, 9 h. 40.

**ORPHEUM :**
L'Engrenage
11 h. 05, 1 h. 45, 4 h. 20, 7 h., 9 h. 40.

**LOEW'S :**
Meet me in St. Louis
10 h. 45, 1 h. 25, 4 h., 6 h. 50, 9 h. 35.

**PALACE :**
He comes the Waves
11 h. 25, 2 h., 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 45.

**CAPITOL :**
Sudan
10 h., 12 h. 20, 2 h. 50, 5 h. 20, 7 h. 50, 10 h. 20.

**PRINCESS :**
"House of Frankenstein"
11 h. 35, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 35, 10 h. 10.

## La gazette artistique

### Cinéma

SAINT-DENIS: *La joueuse d'orgue*, avec Marxelle Géniat, Pierre Larquey: aussi *Lac aux Dames*, avec Simone Simon, Jean-Pierre Aumont et Rosine Deréan. (Du 7 au 11 avril inclusivement).

ORPHEUM: "L'Engrenage" avec Ida Lupino, Dennis Morgan et Joan Leslie. (Du 6 au 12 avril inclusivement).

LOEW'S: "Meet me in St-Louis" avec Judy Garland, Margaret O'Brien et Mary Astor. (Du 6 au 12 avril inclusivement).

PALACE: "Here come the Waves" avec Bing Crosby, Betty Hutton et Sonny Tufts. (Du 6 au 12 avril inclusivement).

CAPITOL: "Sudan" avec Maria Montez, John Hall et Turhan Bey (Du 6 au 12 avril inclusivement).

PRINCESS: *House of Frankenstein*, avec Boris Karloff. (Du 6 au 12 avril inclusivement).

### Musique

EGLISE ST. ANDREW ET ST. PAUL ET EGLISE DE L'ASCENSION: La Société Casavant présente son festival annuel. (Ce soir)

LE PLATEAU: Ballets par Morenoff. (17, 18, 19, 20, 21 avril—19 et 21 en matinée).

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent *Le Pays du Sourire*, (26, 27, 28, 29 avril, 1er, 3, 5 et 6 mai).

SAINT-DENIS: France-Film présente les Ballets Russes de Monte Carlo. (Du 12 au 18 avril).

SALLE SAINT-STANISLAS: Concert du choeur Chantecler. (17 avril).

EGLISE NOTRE-DAME: Les Festivals de Montréal présentent "Le Messie", oratorio de Haendel. (24 avril).

### Théâtre

AU COLLEGE DE ST-LAURENT: Spectacle annuel: "Le Marchand de Venise" de Shakespeare. En soirée le 2 mai; en matinée, le 5 mai.

L'ERMITAGE: Les Compagnons présentent "Picrochole", adaptation de Rabelais (20, 21, 24, 25, 27, 28 avril, matinée, 21 et 28 avril).

EXTERNAT CLASSIQUE SAINTE-CROIX. — "La farce du pendu dépendu", d'Henri Ghéon. (30 avril et 1er mai).

## Montréal-Paris

Le nouveau conseil de l'association culturelle *Montréal-Paris*, dont le but est de resserrer les liens d'amitié et de culture qui unissent les peuples canadien et français, vient d'être formé.

Voici comment ce conseil se compose: président, Jacques Guay; vice-président, Marcel Ouimet; secrétaire, Gérard Leméac-Vigneau; trésorière, Mlle Edith Valade.

Ce groupe, qui est de fondation récente, commencera très bientôt son activité et le conseil travaille déjà ferme pour en faire un réel succès.

LES COMPAGNONS A L'ERMITAGE
PICROCHOLE
de RABELAIS
Un chef-d'oeuvre qui vous fera tordre de rire.
Attention : 20-21-24-27-28 avril
Billets chez Archambault
aux Editions Fides
aux Amis de l'Art
TA 1418

## "Coppelia" de Delibes aux Ballets russes

Le ballet de Nicholas Sergueff, *Coppélia*, comporte trois actes. La musique est de Léo Delibes et les costumes et décors sont de Pierre Roy. La troupe des Ballets Russes de Monte-Carlo le présentera au théâtre St-Denis du 12 au 18 avril.

Son thème principal est l'animation d'une poupée. Le sypnosis d'Arthur Saint-Léon a été adapté par Nuitter, alors archiviste de l'Opéra de Paris, du conte d'Hoffman, *L'Homme au Sable*, qui a également servi de sujet au premier acte de l'opéra d'Offenbach, *Les Contes d'Hoffman*. Le ballet, après trois ans de répétitions, fut créé à l'Opéra de Paris le 25 mai 1870, ce qui fait qu'on le reverra à peu près aux jours de son 75e anniversaire. La version qu'en donne la troupe de Monte-Carlo suit à la fois l'originale et celle du Ballet Impérial de Russie.

Comme personnages, on voit Coppélius, le fabricant de jouets; la poupée qu'il a faite et que l'on croit sa fille; Swanilda, une jeune fille qui croit son amoureux, Frantz, conquis par les attraits de Coppélia. Puis Swanilda se substituera à la poupée et Frantz sera pris au piège. L'idylle, naturellement, se renouera.

## "Les Amis de l'Art"

*Avis important:* Le deuxième concert du Festival de Pâques organisé par la Société Casavant aura lieu jeudi, 12 avril, 8.30 p.m., à l'église de l'Ascension. Sur présentation de leur carte de membres à la porte de l'église, les étudiants auront droit aux réductions habituelles.

*Autre avis:* Les Compagnons de saint Laurent nous avertissent que les représentations de *Picrochole* annoncées pour les 14 et 21 avril, en matinée, sont remises aux 21 et 28 avril. Par conséquent les billets du 14 seront valables le 28.

Vendredi, 13 avril, 8.30 p.m., à l'Auditorium du Plateau, concert de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Samedi et dimanche, 14 et 15 avril, 8.30 p.m., au Monument national, Morenoff présente: *Ballet music Hall*.

Les deux prochains récitals-causeries de Jean Dansereau, organisés par l'Association *Les Amis de l'Art*, auront lieu à l'Auditorium du Plateau, les dimanches, 15 et 22 avril, à 3 p.m. précises. Les membres, les étudiants, les professeurs et le public sont cordialement invités à y assister. Communiqué)

## "La farce du pendu dépendu" d'Henri Ghéon

Les externes de Sainte-Croix mettent à l'affiche la désopilante comédie de Henri Ghéon: "La Farce du Pendu Dépendu" que les critiques classent à bon droit avec "Le Comédien et la Grâce" et "Le Pauvre sous l'Escalier" comme une des meilleures réussites du grand dramaturge français.

A l'Externat, les acteurs poursuivent fébrilement les répétitions depuis un mois, et Jean-Marc Hébert a dessiné deux décors.

Il y aura deux soirées les 30 avril et 1er mai à l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Pour les billets appeler CL. 1363. (Comm.)

## Albert Duquesne au Plateau

L'Ecole normale Jacques-Cartier présente, vendredi soir prochain le 13 avril, au Plateau, son concert. En plus du choeur de 100 voix formé par les élèves de cette institution, on entendra Mlle Lise DesRosiers, pianiste, et M. Denis Harbour, basse-chantante, dans quelques pièces de leur répertoire.

Un autre artiste invité, M. Albert Duquesne, lira un conte de Félix Leclerc, "Le traversier".

FRANCE-FILM présente
ST-DENIS
le seul et unique
BALLET RUSSE DE Monte Carlo
CE SOIR 8.30
Ballet Impérial, Danses Concertantes, Gaieté parisienne.
DEMAIN SOIR
Ballet Impérial, Mozartiana, Le Pavot Rouge.
SAM. mat. avr. 14, Casse-Noisettes (2 actes) Rodéo, Prince Igor. SAM. soir, avr. 14, Sérénade, Le Bourgeois Gentilhomme, Pas de Deux, Gaieté Parisienne. DIM. mat. avr. 15, Les Sylphides, Le Bourgeois Gentilhomme, Le Pavot Rouge. DIM. soir, avr. 15, Coppélia (3 actes), L'Oiseau Bleu, Schéhérazade. LUN. soir, avr. 16, Mozartiana, Casse-Noisettes (2 actes), Rodéo. MAR. soir, avr. 17, Lac des Cygnes, Le Bourgeois Gentilhomme, Schéhérazade. MER. soir avr. 18, Le Bourgeois Gentilhomme, Danses Concertantes, Gaieté parisienne.
Matinées : $1.33, $1.99, $2.65, $2.99 taxes incl. Soirées : $1.33, $1.99, $2.65, $3.32, $3.98 taxes incl. BILLETS au St-Denis, PL. 3171, Ed. Archambault, MA. 6201, C. W. Lindsay, MA. 7701.
IMPRESARIO : Canadian Concerts & Artists

## "Le Messie" de Haendel aux Festivals

La Société des Festivals de Montréal présentera le 24 avril prochain à l'église Notre-Dame, le *Messie* de Haendel. Sir Thomas Beecham dirigera.

Sir Thomas qui actuellement fait une tournée aux Etats-Unis, a tenu avant de retourner en Angleterre à revenir diriger une dernière fois à Montréal, car ses activités futures le garderont longtemps en Angleterre et en Europe.

Les solistes choisis par sir Thomas sont: Rose Dirman, soprano, Mary Vankirk, contralto du *Metropolitan*, John Dudley, ténor, et Robert Nicholson, basse; le choeur sera le réputé *Elgar Choir*, dirigé par B. E. Chadwick.

## André Mathieu à Saint-Jérôme

Le jeune pianiste-compositeur André Mathieu, se fera entendre le 17 avril prochain au théâtre *Rex* de Saint-Jérôme. Il est présenté par les imprésarios Dupire & Boivin.

CE SOIR
8.30 p.m.
Eglise l'Ascension, Westmount
angle Sherbrooke et avenue Clarke
CHANT GREGORIEN DE LA MESSE DE PAQUES
● La Schola Cantorum du Grand Séminaire, assistée de 60 séminaristes, sous la direction de M. l'abbé CLEMENT MORIN, p.s.s.
M. Carl Heinrich, célèbre interprète de Bach, jouera des pièces appropriées.
Billets : $2.00
en vente à la porte de l'église.
SOCIETE CASAVANT
HA. 3283

ARCADE
A L'AFFICHE
MARCEL CHABRIER et Antoinette GIROUX dans Christine
d'après PAUL GÉRALDY
avec HENRI LETONDAL et ELISA GAREAU

2ème SEMAINE
IDA LUPINO
JOAN LESLIE
DENNIS MORGAN
dans L'Engrenage
ORPHEUM

LOEW'S 2e semaine
JUDY GARLAND
"Meet Me In St-Louis"

PALACE 2e semaine
BING CROSBY
"Here Come The Waves"

CAPITOL 2e semaine
MARIA MONTEZ
"SUDAN"
— Aussi —
"NIGHT CLUB GIRL"

PRINCESS A l'affiche
"House of Frankenstein"
— Aussi —
"Mummy's Curse"

IMPERIAL
DERNIER JOUR
ERROL FLYNN
JAMES BROWN
"Objective Burma"
Autre spectacle :
"Three Is A Family"
MORNING 25¢ AFT 30¢ EVENING 30-40¢

DEMAIN SOIR au PLATEAU
Soirée Artistique
avec
★ DENIS HARBOUR, basse chantante
★ LISE DesROSIERS, pianiste
★ ALBERT DUQUESNE, diseur
CHOEUR DE 100 VOIX
(Dir. : CLAUDE LETOURNEAU)
Billets : $1.10 — 80c — 60c
ED. ARCHAMBAULT LES AMIS DE L'ART

Auditorium du Plateau — Jeudi soir, 3 mai
Jacques LABRECQUE
Brillant ténor canadien-français
Soliste à "Sérénades pour Cordes"
Billets en vente : Ed. Archambault, 500, rue Ste-Catherine est, MA. 6201
Int. Music Store, 1346 ouest, rue Ste-Catherine, PL. 6431.
Prix : $1.75 - $1.35 - $1.00 (taxe incluse)

# Air-Canada prépare l'avenir

## Nouveaux itinéraires projetés pour l'après-guerre — Trois envolées aller-retour Montréal-Grande-Bretagne, par semaine

Dans son rapport annuel aux actionnaires, M. H. J. Symington, C.M.G., C.R., président d'Air-Canada, a déclaré au nom du conseil d'administration que les services des passagers, du courrier et des messageries de sa compagnie ont presque atteint le maximum de capacité au cours de 1944.

M. Symington a dit que c'était l'intention d'Air-Canada d'étendre ses services transcontinentaux et inter-cités aussitôt que le personnel et le matériel le permettront. Un service direct Winnipeg-Edmonton et un raccourci de la ligne transcontinentale par les Grands Lacs n'attendent que la complétion des aéroports et l'établissement des commodités nécessaires.

Les projets d'envolées internationales, autres que l'actuelle envolée transatlantique, sont encore spéculatifs, mais les Antilles, l'Amérique du Sud et le Pacifique sont des régions qui intéressent indubitablement la Compagnie. Les nouvelles routes entre le Canada et les Etats-Unis, qui ont été accordées à Air-Canada seront exploitées aussitôt que possible. Ce sont: Halifax-Boston, Toronto-Cleveland, Toronto-Chicago, Port Arthur-Duluth, Victoria-Seattle et Whitehorse, Yukon-Fairbanks, Alaska. La ligne Toronto-New-York fonctionne déjà depuis 1941.

En 1944, a-t-il ajouté, le nombre de passagers transportés a augmenté de 12%, le volume de messageries aériennes de 4% et celui du courrier de .3%. L'augmentation n'a pas été aussi considérable que par les années passées, à cause du manque de personnel et de matériel.

### Recettes d'exploitation

Sur un parcours de 5,299 milles entre l'Atlantique et le Pacifique, Air-Canada a volé 10,034,805 milles en 1944, une augmentation de 1,071,019 milles sur l'année précédente. Le nombre de voyageurs payants s'est élevé à 156,884, chiffre que l'on compare à 140,276 en 1943. Au cours de l'année il a été transporté 3,739,105 livres de courrier contre 3,726,607 en 1943. Les messageries aériennes se sont élevées à 856,016 livres contre 821,606 livres en 1943. Ces chiffres sont à l'exclusion du service transatlantique dont la fréquence a été portée à trois envolées aller-retour par semaine entre Montréal et la Grande-Bretagne et qui a assuré le service d'un million de livres de courrier. Le rapport ajoute que de nouveaux avions seront ajoutés au service et que les envolées deviendront plus fréquentes.

### Milles-horaire et service des voyageurs

Les recettes d'exploitation de la compagnie en 1944 se sont élevées à $19,314,941, chiffre que l'on compare à $9,379,501 en 1943, une augmentation de $935,440. Les frais d'exploitation se sont élevés à $10,070,807, une augmentation de $1,095,905. Cette augmentation s'explique surtout par le coût additionnel de la circulation et des services, l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre et du matériel, d'importantes réparations aux avions et au matériel de vol et aux frais encourus en vue d'une exploitation plus étendue. Après le service de la dette et paiement des autres charges à même le revenu, le surplus en 1944 s'est élevé à $7,409.

Les recettes du service postal ont contribué 37 p. c. du revenu total comme en 1943 alors qu'elles ont contribué 44 p. c. en 1942, 53 p. c. en 1941 et 62 p. c. en 1940. Le taux de compensation reçu du ministère des Postes a été de 42.03 cents par mille de vol contre 42.90 cents en 1943, 45.57 cents en 1942, 48.16 cents en 1941 et 60 cents en 1940.

Au 31 décembre 1944, la flotte de la compagnie (à l'exclusion des avions de l'Etat affectés au service transatlantique) se composait de 12 bimoteurs Lockheed 14.08 et 14 bimoteurs Lockheed Lodestar.

Au 31 décembre 1944, la compagnie comptait 2,790 employés dont un tiers était des femmes employés au pays.

Au cours de l'année, a dit M. Symington, la compagnie s'est employée assidûment à former des projets pour le temps où elle aura non seulement à multiplier ses services au Canada, mais à titre d'unique agence canadienne chargée par l'Etat d'exploiter des routes aériennes internationales, à étendre son exploitation à l'étranger. C'est l'intention d'Air-Canada d'étendre ses services transcontinentaux et inter-cités aussitôt que le personnel et le matériel le permettront.

# Le VIIIe emprunt de la Victoire

## Le secrétaire d'Etat de la marine américaine, invité au déjeuner d'ouverture de la campagne, à Montréal — La "semaine de la jeunesse" — L'organisation dans le comté de Richelieu

On nous annonce, au Comité national des Finances de guerre que M. Ralph-A. Bard, sous-secrétaire d'Etat de la Marine américaine, sera l'invité d'honneur à l'hôtel Windsor, où aura lieu le déjeuner à l'occasion de l'ouverture de la campagne du 8e Emprunt de la Victoire, le 23 avril courant.

M. Bard avait été appelé à Washington en février 1941 par feu Frank Knox, secrétaire de la Marine, en qualité d'assistant-secrétaire et un an plus tard le président Roosevelt le nommait sous-secrétaire à la Marine.

Auparavant, il était président de la *Chicago Investors' Corporation* et subséquemment président de sa propre compagnie, la *Ralph A. Bard and Co.* A Chicago, il était l'ami et l'associé de M. Knox et lorsque celui-ci le fit venir à Washington, il abandonna sa présidence et les bureaux de direction qu'il occupait dans différentes compagnies.

M. Bard est né à Cleveland, Ohio. Il descend de Michael Bard, venu de Hollande en Amérique en 1749. Cet ancêtre était capitaine au cours de la guerre de la révolution.

* * *

On a commencé les répétitions dans les différentes écoles de la ville en prévision de la Semaine de la jeunesse, organisée en marge du 8e emprunt de la victoire. Ces répétitions sont faites dans le but de préparer les élèves qui prendront part à la grande manifestation qui aura lieu au Forum le 1er mai. On entendra des fanfares, des choeurs de chant et l'on assistera à des exercices de gymnastique et à des danses au cours de la représentation du soir, au Forum.

Il est probable que cette représentation sera irradiée sur un réseau de postes canadiens. Cette Semaine de la jeunesse débutera le 28 avril pour se poursuivre jusqu'au 5 mai pendant la seconde semaine de la campagne du 8e emprunt de la victoire.

La fanfare des écoliers comptera quelque 110 musiciens et la chorale comprendra plus de 2,500 voix. Il y aura également des fanfares de cadets de l'aviation, de l'armée et de la marine.

* * *

Sorel, 12 (D.N.C.) — L'on organise actuellement les vendeurs des obligations de la victoire dans le comté de Richelieu en vue de l'ouverture de la campagne du huitième emprunt de la victoire.

Les vendeurs ruraux se sont réunis en l'hôtel Carleton et les vendeurs de la ville de Sorel, en l'hôtel Saurel. Aux deux réunions, M. Paul Bertrand, divisionnaire pour le comité des finances de guerre, donna quelques détails et répondit aux questions que les vendeurs posèrent. Les deux réunions avaient été préparées par MM. Raoul Brousseau et Paul Vidal, organisateurs de l'unité du comté.

Le président M. H.-H. Sheppard et le vice-président, le notaire A. L'Heureux, souhaitèrent la bienvenue aux vendeurs et prédirent un succès pour ce nouvel emprunt.

Déjà des dates sont arrêtées pour des séances cinématographiques, en collaboration avec l'Office national du film et pour l'ouverture quatre représentations seront données: a) pour le système groupe, b) pour l'épargne sur salaire c) pour les professionnels et les marchands, d) pour le public en général. Ces soirées seront données en la salle des bazars, les 17, 18, 19 et 20 avril. Cette organisation a été préparée par M. Télesphore Dumaine, du comité des finances de guerre.

Le comté de Richelieu se propose de battre encore son record des emprunts précédents.

# Les Oblats fonderont une université au Basutoland

## Ce sera la sixième université catholique en pays de missions et la première en Afrique

Maseru, Basutoland, Afrique du Sud (C.I.P., par radiogramme). — La hiérarchie catholique de l'Afrique du Sud s'est réunie à Roma, Basutoland, du 5 au 9 avril, pour discuter de la fondation d'un collège universitaire pour les indigènes, conformément au désir spécial que le Pape a exprimé. Seize évêques, trois préfets apostoliques et trois administrateurs apostoliques étaient présents à la réunion. L'université catholique de Roma sera la sixème université catholique en pays de missions et la première en Afrique. Dès janvier 1938, au synode catholique de Capetown, la hiérarchie avait unanimement décidé d'"encourager Mgr Bonhomme, O.M.I., à promouvoir l'établissement d'une université catholique au Basutoland, le pays où nos missions sont les plus florissantes et pleines de promesses". Les préparatifs de la fondation de l'université entrèrent dans une nouvelle phase quand le R. P. Farragne, O.M.I., autrefois de l'université d'Ottawa, arriva récemment au Basutoland pour s'occuper du travail d'organisation.

Le Basutoland convient particulièrement à la fondation de l'université catholique de l'Afrique du Sud, car la population catholique y est nombreuse. Les Basutos passent pour être les plus intelligents et les plus capables de culture intellectuelle de tous les indigènes, et ils jouissent d'une plus grande mesure d'indépendance et de gouvernement autonome que les autres. Le roi et la famille royale et plusieurs des chefs et des membres du Parlement sont catholiques. Sur une population totale d'environ 600,000 personnes, 185,000 sont catholiques, 70,000 sont protestants; les autres sont païens. Le pourcentage des chrétiens augmente sans cesse rapidement. L'immigration des Blancs est rigoureusement restreinte; ils ne sont qu'au nombre d'environ 1,500 au Basutoland. Le pays est un protectorat britannique, mais il a son propre Parlement, son service civil et ses cours de justice Toutes les terres appartiennent à la nation Le roi "prête" les terres à ceux qui en ont besoin, mais il ne peut, d'après la constitution, rien en vendre. Comme le sol est pauvre, beaucoup de Basutos émigrent temporairement ou de façon permanente à l'Union du Sud-Africain et ailleurs.

L'université de Roma sera le complément d'un système d'enseignement catholique comprenant actuellement 344 écoles élémentaires (39,000 élèves), 2 écoles préparatoires au collège (500 élèves), 4 Ecoles normales et 21 Ecoles techniques. Le clergé comprend actuellement 90 Oblats de Marie-Immaculée, canadiens et européens, et 4 prêtres indigènes. Le nombre des prêtres indigènes devrait augmenter rapidement, surtout après la fondation de l'université, avec laquelle le séminaire coopérera étroitement. L'évêque du Basutoland (vicaire apostolique) est S. E. Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., évêque titulaire de Tulana, né à Saint-Camille, dans la province de Québec, au Canada

# La cause de M. DuTremblay

## MM. Dion, Gilles et Jean Berthiaume entendus comme témoins — Ajournement à vendredi

L'enquête préliminaire de M. Pamphile Du Tremblay s'est continuée hier après-midi en Cour des sessions de la paix, sous la présidence de M. le juge C.-E. Guérin. Le tribunal a encore siégé dans la chambre 319, où le juge avait ouvert l'audience le matin.

M. Jean-Paul Dion, trésorier et assistant secrétaire de la *Presse*, est encore dans la boîte aux témoins. Il donne des explications sur un item au montant de $30,854.64 payé par la *Presse* pour la *Patrie*. Il s'agit d'abord d'une commission de trente mille dollars versée à M. Gundy pour la transaction entre la *Presse* et la *Patrie*. La balance, plus de huit cents dollars, représente les frais d'impression, par la *Presse* de formules relatives à la nouvelle émission de la *Patrie*.

Il a encore été question du bilan de la *Presse* et de cette différence de $398,000 qu'il y avait entre des livres correspondants de la *Presse* et de la *Patrie*. M. Dion dit que M. Lucien Dansereau, directeur de la *Presse*, a fortement hésité avant d'approuver le dernier bilan de ce journal et que ce n'est qu'après des explications répétées qu'il y a consenti.

M. Aimé Geoffrion, contre-interroge brièvement le témoin, qui est ensuite remplacé dans la boîte par M. Jean Berthiaume, neveu de M. Pamphile Du Tremblay.

Après quelques passes d'armes assez orageuses entre le témoin et Me Edouard Masson, avocat de la poursuite, M. Berthiaume donne des explications sur son travail à la *Presse* et cède sa place à M. Gilles Berthiaume, qui lui aussi donne des détails sur ses fonctions à la *Presse*.

On ajourne ensuite à vendredi matin pour permettre à M. Du Tremblay d'aller siéger au Conseil législatif.

# La New York Life atteint son 100e anniversaire

Le 12 avril 1945, c'est-à-dire aujourd'hui, sera une date mémorable pour la New-York Life Insurance Company, car elle marque le centenaire de sa fondation.

Les représentants de la succursale Montréal sont d'avis que la célébration la plus appropriée dans les circonstances est de travailler ferme ce jour-là pour répandre la protection offerte par les polices d'assurance de la New York Life.

M. Myron Boyd, le directeur de l'agence de Montréal, nous dit qu'il est d'usage ordinairement, de célébrer un centenaire par une grande réunion. Etant donné les conditions actuelles de guerre, la New York Life a cru bon de remettre cette réunion à plus tard. Cependant, les représentants de la succursale de Montréal pourront célébrer cette occasion par un souper-buffet durant lequel ils feront rapport de leurs activités de la journée. Nous espérons que cette journeé aura été bien remplie et que les résultats feront honneur, et à la compagnie, et au corps des représentants de la succursale.

'Il est à noter, a dit M. Boyd, que les agents commencent le deuxième siècle de la compagnie en redoublant leurs efforts. Durant les premiers 100 ans l'expansion et le progrès de la compagnie furent le résultat du travail de ses agents. La compagnie a maintenant plus de $7,600,000,000 d'assurance-vie en vigueur — le montant le plus élevé de son histoire". Les paiements faits aux assurés et aux bénéficiaires depuis le 12 avril 1945 ont dépassé $6,000,000,000. L'assurance-vie de la compagnie, en vigueur au Canada, s'élève maintenant à plus de $120,000,000.

La New-York Life fut fondée sur la base d'une compagnie mutuelle le 12 avril 1945. Elle fut organisée par un groupe d'hommes d'affaires bien en vue dans la ville de New-York et fut l'une des premières compagnies d'assurance à promouvoir la vente de l'assurance-vie par l'intermédiaire de représentants.

# Les funérailles de Mme J.-C. Desautels

Québec, 12. — Hier, ont eu lieu les funérailles de Mme J.-C. Desautels, belle-mère de M. Onésime Gagnon, trésorier provincial. Le convoi funèbre est parti de la demeure de M. Gagnon, pour se rendre à l'église Saint-Dominique. La levée du corps a été faite par le Père Maurice Beaulieu, S.J., neveu de la défunte, et le service a été chanté par le R. P. Marc Labonté, O.P., assisté des Pères L.-P. Fiset et P. Jourdain, O.P., comme diacre et comme sous-diacre. Dans le sanctuaire, l'on remarquait Mgr Cyrille Gagnon, recteur de l'Université Laval, Mgr E.-C. Laflamme, le chanoine Cyrille Labrecque et plusieurs autres membres du clergé.

Dans la nef, l'on remarquait le lieutenant-col. D.-B. Papineau, représentant le lieutenant-gouverneur, les deux fils de la défunte, Adrien Desautels, agronome du ministère de l'Agriculture, et Jacques Desautels, de Montréal; ses gendres: M. Onésime Gagnon, Burroughs Pelletier et Adolphe Routhier, C.R.; ses petits-fils, le lieutenant André Gagnon, le lieutenant Claude Gagnon et Jean Gagnon, Louis et Jean Pelletier; ses neveux: Jean Palardy et Marc Dubuc.

Mme Desautels, née Palardy (Hectorine), appartenait à l'une des plus vieilles familles de la vallée du Richelieu. Elle était née à Saint-Hugues de Bagot, où son père, le Dr M. Palardy, pratiquait sa profession. Son époux était J.-C. Desautels, notaire de Saint-Hyacinthe.

# Production de beurre et de fromage

Durant le mois de mars 1945 (chiffres correspondants de 1944 entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 1,579,925 (1,002,834) livres et enregistre une augmentation de 57.5 p.c.

La production de fromage s'est chiffrée à 527,227 (531,852) livres et accuse une diminution de 0.9 pour cent sur le mois correspondant de 1944.

Pendant les trois premiers mois de l'année 1945, la production totale de beurre a atteint 3,656,088 (2,460,550) livres et enregistre une augmentation de 48.6 pour cent.

La production cumulative de fromage Cheddar se chiffre à 1,322,448 (1,733,807) livres et fait voir une diminution de 23.7 pour cent comparativement à la période correspondante de l'an dernier.


## Les cahiers des dix

Numéro neuf

TABLE DES ARTICLES

Préface de Mgr Olivier Maurault.
Francis-J. Audet, par Mgr Olivier Maurault.
Les fastes de Montréal, par Victor Morin.
Un aventurier de génie : Cavelier de La Salle, par Jean Bruchési.
Souvenir canadien : Album de Jacques Viger, par Mgr O. Maurault.
Le visage humain du Canada au début du XIXe siècle, par l'abbé Albert Tessier.
Les lettres du commissaire des guerres Doreil, par P.-G. Roy.
Faux sauniers, prisonniers et fils de famille en Nouvelle-France au XVIIIe siècle, par Gérard Malchelosse.
Correspondance de M. Magnien, par Léo-Paul Desrosiers.
Les maladies et la médecine des Anciens Iroquois, par Aristide Beaugrand-Champagne.
Contribution à la petite histoire, par E.-Z. Massicotte.
Querelles du Palais, par Maréchal Nantel.
Index général, par Gérard Malchelosse.
Volume de 305 pages, format 9¼ x 7¼.
Au comptoir $1.75, par la poste $1.90.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
430 Notre-Dame est. Montréal


# Les usines des "D. I. L." à Verdun

Les usines de Verdun des "Defence Industries, Limited" se verront obligées de fermer leurs portes sous peu parce que les Etats-Unis leur ont retiré pour la valeur de $200,000,000 de contrats de munitions. Plusieurs ouvriers ont déjà reçu leur congé et près de 3,500 seront affectés par cette situation. La nouvelle du retirement des contrats de guerre américains a été annoncée par l'ordonnance militaire de Chicago et confirmée par le département de la guerre de Washington.

M. Raymond Robert, directeur local de la commission de l'assurance-chômage, a affirmé que les congédiements s'opéreront graduellement dans une période s'étendant de la première semaine de mai jusqu'à la première de juin. Environ 700 employés resteront aux usines pour encore deux ou trois mois.

M. Robert a déclaré que son bureau serait ouvert pour discuter de la situation, enregistrer les demandes de nouveaux emplois et distribuer les indemnités de l'assurance-chômage. Il espère que tous les ouvriers trouveront de nouveaux emplois dans le plus bref délai possible.

# Mort de M. et Mme Narcisse Fortier

M. et Mme Narcisse Fortier sont décédés tous deux à moins d'un jour d'intervalle. Mme Fortier, née Bishop (Julia), est décédée chez elle dimanche, et M. Fortier, à l'hôpital Notre-Dame lundi, tous deux après une courte maladie.

Mme Fortier était née à Montréal et M. Fortier à Sainte-Claire de Dorchester, P.Q. Celui-ci vint à Montréal en 1891; il était président de Fortier Garage, Ltée., 5021-5049 est rue Notre-Dame. Il était âgé de 79 ans. Les funérailles conjointes ont eu lieu à l'église Saint-Clément de Viauville ce matin, et l'inhumation au cimetière de la Côte des Neiges.

Leur survivent une fille, Mme D. Léonard, et trois fils, Théodore, Frank et Gérard Fortier, tous de Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.


AGENCE DE DETECTIVES

DETECTIVES PRIVES
Investigations Civiles, Criminelles, Domestiques et Industrielles. Surveillance, Protection Personnelle, Discrétion absolue. Rapports confidentiels.
Haney Detective Agency
28 St-Jacques ouest Tél. HA. 6823

REPARATIONS ELECTRIQUES

Tél.: PL. 5565 973 St-Georges
MONTREAL
LAURENTIDE AUTO ELECTRIC REG'D
Réparations électriques et mécaniques
PAUL BROSSEAU, prop.

Atelier de construction de machines et de réparations — Services d'ingénieurs et de dessinateurs — Atelier de patrons et de soudure — Fonderie de fonte et de bronze.
L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.
970 à 986 rue de Bullion Montréal
Téléphone : * PLateau 9641
LEFEBVRE FRERES LIMITEE
INGENIEURS-MACHINISTES-FONDEURS

Cherchez-vous un imprimeur?
Adressez-vous à L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE
EDITRICE DU JOURNAL LE DEVOIR
qui exécutera avec art et rapidement, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie :
CARTES DE VISITE - TETES DE LETTRES
TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART
MENUS - FACTURES - PROSPECTUS
PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES
CATALOGUES - BROCHURES
PERIODIQUES - JOURNAUX
VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS
430, NOTRE-DAME est, Montréal
*Téléphone: BE 3361

Avant de vous assurer- consultez la Confederation Life Association

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10¢ écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 STE CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
761, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemi Mass, L.S.C., C.A.
59, rue St-Jacques
HArbour 3635 MONTREAL
429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.
Gérard Marceau, C.A. Paul-E. Trudel, C.A.
Lucien-P. Bélair, C.A. Lionel Roussin, C.A.
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.
Dollard Huot, C.A. Albert Garneau, C.A.
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.
Guy Bernard, C.A. Percy Auger, C.A.
H. Bourgouin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.
Roger Roy, C.A.
Montréal Québec Rouyn

de Varennes & Vézina
Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, LL.L., C.A.
Tél. MA. 8587

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.
Téléphonez au service du tirage : Tél. : BElair 3361 : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A. René Gagnon, C.A.
Comptables agréés Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

MArquette 2221
Morency, Labelle & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Ci-devant Dépt Impôt sur le Revenu.
M.-B. Morency, C.G.A., C.P.A. G. Labelle, C.G.A.
57 ouest, St-Jacques - Montréal

Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Georges-R. Martin, C.A., C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone : HArbour 1553

MA. 1339 Dom. CL. 5723
Lucien VIAU, C.G.A. C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
Spécialité : Impôt sur le Revenu
159, Craig ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE
4643 avenue Verdun, VERDUN
YOrk 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.c.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
FRontenac 5252 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA. 5344
J.-A. MESSIER O.D.
OPTOMETRISTE
Spécalité : Examen de la vue — Ajustement de verres de contact.
PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis — Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal.
Léo-Paul TROTTIER, o.d.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
1658 est, av. Mont-Royal - FR. 1658

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, Machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.
Canada Dactylographe Enrg.,
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. HArbour 6968 R.-T. Armand

DACTYLOGRAPHES

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith — Corona Silencieux, régulier et portatif. Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY BE. 2313
1019 rue BLEURY BE. 2313

LAITERIE

CH. 6988-2585 Holt. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
B. PATENAUDE, propriétaire.

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS
903 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LAnc. 2264

MEUBLES

Acheter chez Marcotte,
C'est être dans la note
Du meuble en général
C'est l'endroit idéal.
A.-E. MARCOTTE
3906, ONTARIO EST (près Orléans)
CH. 9628

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités : meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles

Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios.
6350 PAPINEAU
AM. 2141
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

# COMMERCE ET FINANCE

## BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 26,447 actions et de 564,587 actions minières, en comparaison de 31,205 actions et de 378,180 actions minières mardi dernier.

11 AVRIL

| | Haut | Bas | Ferm | | Haut | Bas | Ferm |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Aluminum Co. pfd | 103½ | 103½ | 103½ | Int. Bronze | 17¼ | 17¼ | 17¼ |
| Asbestos | 22¼ | 22½ | 22¼ | Int. Bronze pfd | 31 | 30½ | 30½ |
| Bathurst A | 16⅝ | 16⅝ | 16⅝ | Int. Nickel | 35 | 35 | 35 |
| Bell Telephone | 163½ | 163 | 163 | Int. Paper | 26 | 25½ | 25¾ |
| Brazilian | 24¾ | 24½ | 24¾ | Int. Pete | 22⅝ | 22½ | 22½ |
| Can. Cement | 10 | 9¾ | 10 | Massey-Harris | 9 | 9 | 9 |
| Can. Steamship pfd | 42¾ | 42½ | 42¾ | Mitchell Robt. | 25¼ | | |
| Can. Breweries | 12½ | 12⅜ | 12⅜ | Mont. Power | 23½ | 22¾ | 22¾ |
| Can. Breweries pfd | 47¼ | 47¼ | 47¼ | NaNt. Steel Car | 17¾ | 17¾ | 17¾ |
| Can. Loco | 16½ | | | Noranda | 53¼ | 53¼ | 53¼ |
| Con. Smelting | 59¾ | 58¾ | 59¾ | Ogilvie | 26½ | 25½ | 26½ |
| Dist-Seagrams | 49½ | 49¼ | 49¼ | Ott. El. Ry | 35½ | 35½ | 35½ |
| Dom. Dairies | 11½ | 11½ | 11½ | Penmans | 58½ | 58½ | 58½ |
| Dcm. Textile | 71 | | | Power Corp | 7½ | 7⅜ | 7½ |
| Dom. Textile pfd. | 161¼ | | | Price Bros. | 35 | 33 | 34¼ |
| Electrolux | 13¼ | 13¼ | 13¼ | Saguenay P. pr. | 105½ | 105½ | 105½ |
| Enamel & Heat. | 7½ | 7½ | 7½ | St. Law. Corp. | 3 | 2¾ | 2¾ |
| Foundation Co. | 22 | 22 | 22 | St. Law. Paper pfd | 61 | 61 | 61 |
| Gen. Steel Wares | 15¾ | 15¾ | 15¾ | Shawinigan | 17½ | 17¼ | 17¼ |
| Gen. Steel Wares pfd | 104 | 104 | 104 | Sher Williams pfd | 149½ | 149½ | 149½ |
| Gypsum | 9¾ | 9¾ | 9¾ | Steel of Canada | 69 | .. | .. |
| Howard Smith | 21¾ | 21¾ | 21¾ | Winn. Electric pfd | 78 | .. | .. |

## LE CURB DE MONTREAL

| | Haut | Bas | Ferm | | Haut | Bas | Ferm. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi 6% pfd. | 46 | 46 | 46 | Aldermac | 17 | 16 | 17 |
| Brown Co. pfd. | 54 | 54 | 54 | Beaufor | 28 | 15½ | 18 |
| Canada Malt. | 49 | 49 | 49 | Bouscadillac | 19 | 15 | 19 |
| Can. Westinghouse | 51 | 51 | 51 | Cartier-Malartic | 13 | 12 | 12 |
| Cassidy's | 8¼ | 8¼ | 8¼ | Century Mining | 16½ | 16 | 16 |
| Consolidated Paper | 8⅝ | 8¼ | 8⅝ | Donalda | 205 | 190 | 190 |
| Dom. Oilcloth | 39½ | 39½ | 39½ | East Sullivan | 52 | 52 | 52 |
| Donnacona | 10¼ | 10 | 10¼ | Eldona Gold | 120 | 98 | 119 |
| Fraser | 40⅝ | 39½ | 40⅝ | Francoeur | 65 | 65 | 65 |
| Halifax Ins. | 15 | 15 | 15 | J. M. Consolidated | 8½ | 6 | 8½ |
| Lake St. John | 32 | 32 | 32 | Kirk. Gold Rand | 23 | 19 | 19 |
| Maple Leaf Milling | 12¼ | 12¼ | 12¼ | Pandora Cadillac | 25 | 25 | 25 |
| Massey-Harris pfd | 22¼ | | | Perron | 165 | 164 | 164 |
| Mtl. Isl. Pow. (cents) | 26 | | | Red Crest | 22 | 20 | 21 |
| Quebec P. & P. pfd | 45 | 44⅝ | 45 | Senator Rouyn | 135 | 115 | 125 |
| Reliance | 18 | 17 | 18 | Shawkey | 14 | 11½ | 14 |
| Thrift Stores | 7 | 7 | 7 | Stadacona | 95 | 85 | 89¾ |
| Unit. Corp. A | 30 | 30 | 30 | Sullivan | 178 | 172 | 177 |
| Western Steel | 17 | .. | .. | Huiles (cote en cents) | | | |
| Mines (cote en cents): | | | | Home Oil | 365 | 365 | 365 |

## BOURSE DE TORONTO

| | Ouv | Haut | Ferm | | Ouv | Haut | Ferm |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 10 Abitibi | 2½ | 2½ | 2½ | 3200 Heath | 75 | 74 | 74 |
| 130 Do. Prf. | 45 | 45 | 46 | 60800 Heva | 30 | 28 | 30 |
| 7500 Aumaque | 11 | 10 | 10½ | 705 Hollinger | 11¼ | 11 | 11⅞ |
| 14550 Ajax | 169 | 145 | 161 | 400 Home | 370 | 360 | 360 |
| 1000 A. P. Cons. | 15 | 15 | 15 | 3500 Homestead | 14 | 14 | 14 |
| 8000 Aldermac | 18 | 16 | 17 | 6200 Homer | 32 | 30½ | 32 |
| 30 Algoma | 104½ | 104½ | 104½ | 13500 Hosco | 43 | 40 | 41 |
| 94 Alum. Prf. | 103½ | 102⅝ | 103½ | 3000 Howey | 43 | 40 | 42½ |
| 5200 Anglo Can. | 97 | 95 | 95 | 170 Hudson Bay | 33 | 33 | 33 |
| 500 Area | 19 | 19 | 19 | 35 Hunts B | 20 | 19½ | 19½ |
| 5500 Arjon | 18 | 16 | 18 | 15 Imp. Bank | 19¼ | 19 | 19 |
| 6000 Armistice | 40 | 37½ | 37½ | 460 Imperial Oil | 14½ | 14⅜ | 14½ |
| 5000 Ashley | 14 | 12¼ | 13 | 100 Imperial Tob. | 13½ | 13⅜ | 13½ |
| 19500 Atlas | 55 | 51 | 55 | 28550 Inspiration | 135 | 124 | 124 |
| 185900 Astoria | 26 | 22 | 24 | 230 Int. Metal A | 27½ | 27 | 27¼ |
| 9500 Aubelle | 37 | 36 | 36½ | 940 Int. Nickel | 35 | 34⅝ | 35 |
| 21500 Aumaque | 93 | 90 | 94 | 400 Int. Pete | 22⅞ | 22½ | 22½ |
| 3600 Aunor | 400 | 400 | 400 | 9300 Jacknife | 23 | 25½ | 27 |
| 40025 Bagamac | 47 | 41 | 44 | 7500 Jack Waite | 15 | 15 | 15 |
| 22449 Bankfield | 22¼ | 18 | 22 | 2500 Jacola | 6 | 5½ | 5½ |
| 10 Bank N. S. | 28½ | 28½ | 28½ | 8220 Jason | 40 | 39 | 40 |
| 35 Banque Toronto | 29⅝ | 29 | 29 | 6000 Jellicoe | 12½ | 11½ | 12 |
| 2000 Base Metal | 18 | 17½ | 18 | 17481 J M. Cons. | 9 | 6 | 9 |
| 2600 Bear Exp. | 165 | 163 | 163 | 1035 Kerr Add. | 12¼ | 12¼ | 12⅛ |
| 8715 Beattie | 187 | 175 | 178 | 5550 Kirk. Hudson | 135 | 130 | 130 |
| 50 Beatty | 25 | 26 | 25 | 400 Kirkland Lake | 110 | 108 | 110 |
| 35 Bell | 164½ | 163¾ | 164 | 1500 Kirk. Tow. | 23½ | 21½ | 21½ |
| 200 Berens | 115 | 115 | 115 | 700 Labrador | 295 | 280 | 295 |
| 125798 Bidgood | 40 | 38 | 38 | 500 Lake Dufault | 125 | 122 | 125 |
| 6500 Bobjo | 25 | 25 | 25 | 12 Lake Shore | 21⅞ | 21⅞ | 21⅞ |
| 31400 Bonetal | 35 | 33 | 35 | 77100 Lake Dufault | 16 | 14 | 16 |
| 300 Bralorne | 17 | 17 | 17 | 38 Lamaque | 750 | 750 | 750 |
| 845 Brazilian | 25 | 24 | 24½ | 12100 Lapa Cad. | 17 | 16½ | 17 |
| 332 Brit. Am. Oil | 25 | 24 | 24¾ | 50 Laura Secord | 16¾ | 16¾ | 16¾ |
| 100 B. C. Pack | 25 | 25 | 25 | 56200 Lebel | 9 | 7½ | 8½ |
| 9000 Brit. Dom. | 51 | 50 | 50 | 1200 Leitch | 140 | 137 | 137 |
| 4500 Broulan | 77 | 76 | 77 | 1650 Little L.L. | 140 | 136 | 138 |
| 350 Buffalo Ank. | 575 | 565 | 565 | 25 Loblaw A | 27¼ | 27¼ | 27¼ |
| 97300 Buffalo Can. | 51 | 47 | 47 | 5 Do. A | 25½ | 25½ | 25½ |
| 65 Build. Prod. | 20 | 20 | 20 | 7300 Louvicourt | 165 | 160 | 165 |
| 3000 Bunker Hill | 6 | 6 | 6 | 1650 Macassa | 410 | 400 | 405 |
| 15 Burl. Steel | 12 | 12 | 12 | 1400 MacLeod | 270 | 265 | 270 |
| 500 Burns | 21 | 21 | 21 | 1300 Madsen | 243 | 240 | 240 |
| 65 Do. B | 14 | 14 | 14 | 2300 Malartic | 355 | 345 | 355 |
| 3100 Cal Edm. | 180 | 180 | 180 | 23000 Man. & Ea. | 4½ | 4 | 4½ |
| 1500 Calmont | 28 | 28 | 23 | 5 Maple L. Gar. Prf. | 11¾ | 11¾ | 11¾ |
| 5 Canada Bread | 6 | 6 | 6 | 125 Maple Leaf Flour | 12¼ | 12 | 12¼ |
| 35 Can. Pack. B | 13 | 13 | 13 | 5000 Maralgo | 14 | 13 | 14 |
| 33 Can. S.S. Prf. | 43 | 42 | 42 | 220 Massey Ha. Prf. | 23 | 22¾ | 23 |
| 1050 Can. B. Com. | 15 | 14⅝ | 15 | 110 McIntyre | 62¼ | 62¼ | 62¼ |
| 155 Can. Brew | 12½ | 12 | 12 | 12775 McKenzie | 155 | 150 | 155 |
| 20 Do. Prf. | 47 | 47 | 47 | 7000 McLellan | 6½ | 6¼ | 6½ |
| 170 Can. Can | 16 | 15½ | 15½ | 7805 McMarmac | 32 | 30 | 31 |
| 35 Can. Car P. nou. | 28½ | 28¼ | 28½ | 3800 McWatt | 34 | 33 | 33 |
| 25 Can. Food Prf. | 59 | 59 | 59 | 3500 Mid Cont. | 28 | 26 | 28 |
| 1400 Can. Malt. | 100 | 100 | 100 | 3000 Mining Corp. | 600 | 585 | 595 |
| 1993 C. P. R. | 13⅞ | 13½ | 13⅞ | 60 Monarch P. | 125 | 125 | 125 |
| 1600 Cariboo | 285 | 275 | 285 | 1900 Moneta | 78 | 76 | 76 |
| 400 Castle Treth. | 110 | 110 | 110 | 550 Mont. Power | 23¼ | 23 | 23 |
| 2000 Central Pat. | 235 | 23 2 | 235 | 185 Moore | 58½ | 58¼ | 58¼ |
| 17500 Central Porc. | 25 | 20 | 20 | 1000 Mosher | 27¾ | 26 | 27¾ |
| 1200 Chemical Res. | 47 | 47 | 47 | 400 Nat. Groc. | 12½ | 12½ | 12½ |
| 2800 Chesterville | 180 | 178 | 180 | 255 Do. Prf. | 29 | 29 | 29 |
| 2400 Co. Will. | 340 | 330 | 340 | 100 National Steel Car | 18 | 18 | 18 |
| 400 Cockshutt | 13¼ | 13 | 13 | 5 National Trust | 215 | 215 | 215 |
| 6500 Coin Lake | 58 | 55 | 67 | 10750 Negus | 165 | 158 | 165 |
| 100 Common. Pete | 38 | 38 | 38 | 142501 New Bidlam | 70 | 65 | 70 |
| 200 Coniagas | 210 | 210 | 210 | 215 Noranda | 53¾ | 53½ | 53½ |
| 300 Coniarum | 153 | 156 | 158 | 1600 Nordon | 19 | 18 | 18 |
| 750 Cons. Smelt. | 59½ | 58½ | 59½ | 4500 Norgold | 13 | 12 | 13 |
| 2540 Conwest | 132 | 128 | 128 | 6400 Normetal | 72½ | 70 | 72 |
| 3700 Croinor | 164 | 162 | 162 | 6100 Norbenite | 125 | 115 | 118 |
| 1000 Davies | 15 | 15 | 15 | 8000 Northland | 15 | 15 | 15 |
| 5000 Delnite | 185 | 180 | 180 | 5550 North. Can | 132 | 121 | 130 |
| 3000 Dennison | 8 | 7 | 7 | 41200 O'Brien | 390 | 370 | 380 |
| 125 Dist. Seag. | 49¼ | 49¼ | 49¼ | 2500 Okalta | 51 | 50 | 50 |
| 100 Dome | 27 | 27 | 27 | 23000 O'Leary | 30 | 27 | 28 |
| 100 Domin. Dairy | 11½ | 11½ | 11½ | 12700 Omega | 48 | 45 | 47 |
| 120 Dom. Steel B | 7½ | 7⅜ | 7½ | 200 Orange Crush | 9½ | 8½ | 8½ |
| 60 Dominion Tar | 15¼ | 15 | 15¼ | 1000 Pacalta | 14 | 13 | 13 |
| 44600 Donalda | 205 | 185 | 190 | 5000 Pacific Pete | 53 | 53 | 53 |
| 13835 Duquesne | 35 | 33¾ | 35 | 3000 Pamour | 150 | 148 | 147 |
| 16400 East Crest | 19½ | 18½ | 19½ | 65000 Pandora | 30 | 21 | 24 |
| 3000 East Mal. | 265 | 260 | 261 | 60000 Partenan | 10 | 8 | 10 |
| 32200 East Sullivan | 60 | 42 | 50 | 10500 Paramaque | 33 | 32 | 33 |
| 97600 Elder | 78 | 74 | 76 | 168624 Paymaster | 61 | 58 | 60 |
| 113550 Eldona | 120 | 95 | 110 | 5450 Perron | 168 | 163 | 165 |
| 100 Falcon | 485 | 435 | 485 | 750 Pickle Crow | 350 | 340 | 340 |
| 45 F. Farm. | 37½ | 37½ | 73½ | 400 Pioneer | 560 | 560 | 560 |
| 15 Fed. Grain Prf. | 65 | 65 | 65 | 5700 Powell | 150 | 149 | 150 |
| 22700 Fed. Kirk. | 11 | 10 | 11 | 5200 Do. V. T. | 135 | 126 | 133 |
| 75 Ford A | 27 | 27 | 27 | 15 Pow. Corp. | 7 | 7 | 7 |
| 8200 Franco | 69 | 65 | 68 | 1800 Premier | 170 | 165 | 169 |
| 2050 Frobisher | 675 | 650 | 660 | 6200 Preston | 320 | 305 | 315 |
| 1805 Giant Y.K. | 725 | 720 | 720 | 10700 Pros. Air | 60 | 46 | 54 |
| 2265 rights | 35 | 20 | 20 | 500 Purdy | 18 | 18 | 18 |
| 22500 Gillies | 20 | 18 | 19½ | 100 Purity | 6¾ | 6¾ | 6¾ |
| 156742 Glenora | 21 | 17 | 21 | 25 Do. Prf. | 41½ | 41½ | 41½ |
| 9300 God's Lake | 64 | 62 | 64 | 15300 Porc. Reef. | 30 | 28½ | 30 |
| 900 Goldale | 25 | 25 | 25 | 400 Quebec G. | 95 | 90 | 90 |
| 3500 Gold. Eagle | 11 | 10 | 10½ | 4475 Queenston | 111 | 109 | 109 |
| 164500 Gold Gate | 22 | 20 | 21½ | 14190 Quemont | 845 | 800 | 840 |
| 18000 Gold Man. | 100 | 98½ | 100 | 3500 Reno | 8 | 7½ | 7½ |
| 20600 Goodfish | 7 | 6 | 7 | 56 Robertson | 37 | 36 | 36½ |
| 56 Goodyear Prf. | 54½ | 54 | 54 | 4300 Roche | 16½ | 15 | 15 |
| 10500 Gra. Bousquet | 14½ | 11 | 12 | 12300 Rouyn Merg. | 50 | 46 | 50 |
| 1000 Granada | 16 | 16 | 16 | 150 Royal Bank | 16½ | 16⅜ | 16½ |
| 35 G. Lake V. Prf. | 26½ | 26½ | 26½ | 600 San Antonio | 470 | 460 | 460 |
| 18900 Gunnar | 51 | 45 | 48 | 1500 Sand River | 12 | 12 | 12 |
| 100 Gypsum | 10 | 10 | 10 | 281430 Senator | 135 | 110 | 127 |
| 500 Halcrow | 10½ | 10½ | 10½ | 19800 Shawkey | 13 | 10½ | 13 |
| 96200 Halliwell | 14 | 12¾ | 14 | 1600 Sherritt | 73 | 72 | 73 |
| 100 Hallnor | 360 | 360 | 360 | 1020 Sigma | 14½ | 14½ | 14½ |
| 320 Hard Car | 6¾ | 6½ | 6¾ | 45 Sftwds | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| 2450 Hard Rock | 75 | 75 | 75 | 50 Do. Prf. | 9 | 9 | 9 |
| 45500 Harker | 11⅞ | 10½ | 11⅞ | 200 Simpson B | 13 | 13 | 13 |
| 268350 Harricana | 45 | 40 | 44 | 40 Simpson Prf. | 101 | 100½ | 101 |
| 41238 Hasaga | 88 | 80 | 88 | 2200 Siscoe | 72 | 72 | 72 |

## Bourse de Toronto

Le volume des échanges dans le compartiment des mines d'or à bon marché a atteint un haut niveau ce matin. La tendance dans les autres groupes était ferme.

Harricana a été la vedette sur ce marché, il a débuté à 65 cents enregistrant un gain de 21 cents avec la fermeture d'hier et dans l'espace de 15 minutes plus de 200,000 actions ont changé de mains. Parmi les autres titres qui montraient de la fermeté se trouvaient Pamour, Negus, Senator, Heva-Cadillac et O'Brien.

Dans les métaux usuels, Nickel a haussé, ce fut le seul changement dans cette section de même que dans les pétroles de l'ouest et dans les industriels.

## La Bourse de Montréal

La tendance sur notre marché local était ferme à irrégulier au cours de l'avant-midi. L'apparition d'un bloc de 48,975 actions de Dominion Stores a marqué l'ouverture de ce matin, ce titre a enregistré une baisse de 1 point à 14.

Dans le compartiment des mines d'or, Central-Cadillac, Beaufor, J. M. Consolidated, Senator et Red Crest ont enregistré des gains. Moins soutenus et accusant des reculs étaient Bouscadillac, Cartier, Standard et Eldona.

## La Bourse de New-York

La tendance était de nouveau à la hausse au cours de la matinée à Wall Street mais de nombreuses prises de bénéfices ont ralenti quelque peu les opérations; toutefois plusieurs leaders ont continué le mouvement ascendant de ces dernières séances. Vers l'heure du midi les profits étaient en majorité quoique modestes.

Santa Fe, Great Northern, Southern Pacific, Northern Pacific, Bethlehem, Chrysler, Studebaker, Anaconda, Westinghouse, Montgomery Ward, Philip Morris, Johns-Manville, Du Pont, Allied Chemical, General Motors et Republic Steel ont enregistré des avances.

## Choses et autres

L'orientation des cours était encore à la hausse aujourd'hui sur le marché de New-York. Toutefois de nombreuses prises de bénéfices ont ralenti les opérations mais plusieurs leaders ont tout de même gardé leurs avances. Le nouveau contrat passé entre les propriétaires de mines et les mineurs a été un facteur important dans la vogue des aciéries. Il se peut que le mouvement de hausse de ces derniers jours persiste vu que les nombreuses prises de bénéfices de la séance d'aujourd'hui n'ont pas sérieusement affecté la tendance ascendante de cette semaine. Toutefois il faut se garder de trop d'optimisme. Le dollar canadien était à la hausse de 1/16 à un escompte de 9¼ pour cent par rapport au dollar américain. Une légère avance dans les chemins de fer a permis au marché des obligations, à New-York, de se maintenir modérément à la hausse aujourd'hui.

Le volume des échanges, à Toronto, pour la première heure a été le plus considérable vu depuis plusieurs années. Le virement a atcint 1,648,000 actions. Dans la section des mines d'or, Harricana a été en vedette avec un volume d'échanges de près de 850,000 actions. Après avoir enregistré un gain de 21 cents à .65, ce titre cotait 55 cents à midi. Heva a fait un gain de 25 cents. Dans les autres groupes, la tendance était ferme. La tendance était irrégulièrement à la hausse sur notre marché et c'est la section des mines d'or qui a constitué la presque totalité du volume des échanges. Des gains ont été enregistrés par de nombreux titres dans ce compartiment.

* * *

A partir d'aujourd'hui, l'on pourra transiger sur le Curb local sur les actions de Paramaque Mines Limited, 3,000,000 d'actions de cette entreprise viennent d'être inscrites et elles sont désignées sur le ruban enregistreur par les lettres PAR.

* * *

On vient d'annoncer à la Corporation des biens de guerre la nomination de M. F.-P. Holliday, qui détenait le grade de capitaine de groupe dans le C.A.R.C., au poste de chef de la division de la mécanique de cette organisation.

* * *

La fabrication du papier au Canada a commencé au début du dernier siècle. Le premier moulin dans le Bas-Canada fut établi à Saint-André, près de Lachute, en 1803, et le deuxième dans le comté de Portneuf, en 1810. Jusqu'à la Confédération, en 1867, l'industrie se limita à la fabrication des papiers avec des chiffons. Avant 1869 il n'était employé ou produit de pâte de bois nulle part. Après avoir expérimenté avec des fibres tirées des tiges, des feuilles, etc., on passa à l'usage du bois. On trouva que c'était l'épinette, le sapin baumier et la pruche qui convenaient le mieux à la fabrication de papier de qualités moyennes. En 1866, on installa à Valleyfield, ce que l'on prétend être la première meule à bois en Amérique et on se mit à fabriquer de la pâte d'après le procédé mécanique.

En 1881, il y avait en exploitation au Canada 36 papeteries et 5 moulins à pâte, avec un total de 1,588 employés; une feuille de paie de $460,476 et un rendement évalué à $2,509,993, consistant en pâte d'une valeur de $63,300 et en papier valant $2,446,693. En 1939, l'industrie de la pâte et du papier avait une capacité moyenne de 12,956 tonnes de pâte mécanique, 6,800 tonnes de pâte chimique, et 14,714 tonnes de papier.

* * *

Afin de procéder au remboursement de $86,000,000 d'obligations à revenu à 5 p.c., les actionnaires de Minnesota aand Ontario Paper Co. seront appelés à autoriser l'émission de $6,000,000 d'obligations nouvelles, 3 p.c. Les frais annuels d'intérêt se trouveront réduits de $120,000. Le revenu pour 1944 a été de $1,125,287 en regard de $1,463,806 en 1943.

## Les faillites commerciales à la baisse

Le nombre de faillites commerciales atteint un niveau particulièrement bas en 1944, reflétant ainsi la prospérité des entreprises industrielles. Les cessions de biens en 1944 sont moins nombreuses qu'en toute autre année depuis que les statistiques ont été colligées pour la première fois, peu de temps après la fin de la dernière guerre; le total est de 218 contre 314 l'année précédente. En 1939, dernière année de temps de paix, il y avait eu 1,392 faillites ou plus de six fois autant qu'en 1944. Le plus grand nombre de faillites au cours de la période écoulée depuis la fin de la dernière guerre a été de 3,925 en 1922.

Le passif atteint également un bas niveau en 1944. Le total décline considérablement comparativement à 1943 et est inférieur à celui de toute autre année depuis 1923, année où les statistiques du passif ont été colligées pour la première fois. Le montant diminue à $1,101,435 comparativement à $4,486,247 l'année précédente. Le total a été de $15,089,461 en 1939, tandis que le maximum au cours des vingt-deux dernières années a été de $61,617,527 en 1923.

Pendant le dernier trimestre de 1944 il y a moins de faillites commerciales qu'en tout autre trimestre de l'année. Les cessions de biens s'établissent à 30 contre 51 le troisième trimestre. Il y a eu respectivement 76 et 71 faillites durant les premier et deuxième trimestres. Le passif se place à $753,572 au cours du dernier trimestre et à $3,101,435 durant toute l'année.

# Information agricole

La Coopérative fédérée fournit les commentaires suivants sur les marchés: Semaine finissant le 7 avril

**A MONTREAL**

POULETS VIVANTS A ROTIR, ROUGES ET BLANCS —
A — 30
B — 29
C — 28

POULETS VIVANTS A ROTIR, GRIS —
A — 30
B — 29
C — 28

POULES VIVANTES, TOUTES RACES, SAUF LEGHORN —
A — 25½
B — 24½
C — 23½

POULES VIVANTES RACE LEGHORN —
A — 20
B — 19
C — 18

JEUNES DINDES VIVANTES —
A — 33
B — 31
C — 30

DINDES VIVANTES —

| Vieux mâles | | Vieilles femelles | |
|---|---|---|---|
| A | 29 | A | 33 |
| B | 27 | B | 31 |
| C | 26 | C | 30 |

Coqs vivants 18¼

LAPINS VIVANTS — 5 lbs et plus 18

POULETS ABATTUS ENGRAISSES AU LAIT —
Spécial 38
A — 37
B — 35

POULETS ABATTUS SELECTIONNES —
Spécial 36
A — 35
B — 33
C — 30

POULES ABATTUES —
A — 30½
B — 28½
C — 25½

JEUNES DINDES ABATTUES —
A — 40
B — 38
C — 35

OIES ABATTUES AVEC LA TETE ET LES PATTES —
A — 28
B — 26
C — 21

N. B. — Le oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS —
A — Gros 34¾
A — Moyens 32½
B — 29
A-poulettes 25½
C — 22

VEAUX ABATTUS, ENGRAISSES AU LAIT —
Bons 15
Moyens 14
Communs 13

N. B. — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8 pour cent aux expéditeurs individuels et de 5 pour cent aux coopératives affiliées.

**BEURRE ET FROMAGE**

Prix de remise à Montréal et à la succursale de Québec pour la semaine finissant le 2 avril inclusivement:

BEURRES FRAIS
No 1 pasteurisé 34¾
No 2 33¾
No 3 32¾

FROMAGES BLANC ET COLORE
Semaine finissant le 3 avril inclusivement

| BLANC | | COLORE | |
|---|---|---|---|
| No 1 | 20½ | No 1 | 22 |
| No 2 | 20 | No 2 | 21½ |
| No 3 | 19½ | No 3 | 21 |

f. à b. point d'expédition de la fabrique.
N. B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

**ANIMAUX VIVANTS**

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 9 avril 1945 par la Coopérative canadienne du bétail de Québec, limitée.

PORCS
A — 18.25
B-1 — 17.85
B-2 et B-3 17.60
C — 16.60
D — 16.35
Léger 16.35
Lourd 16.35
Extra-lourd, 196-215 lbs 15.35
Extra-lourd, 216 et plus 13.60
Blessés à leur valeur
Demi-castrat 13.60
Truie — 15.50-16.00
Verrat 9.00-10.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $3 sur les A et de $2 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

VEAUX DE LAIT
Choix 12.50-13.00
Bon 11.00-12.00
Moyen 9.00-10.00
Commun 7.00- 8.00
D'herbe 5.50- 6.00

AGNEAUX DE L'ANNEE DERNIERE
Agneaux vendus sans classification 11.00-11.50
Communs 7.00- 9.00
Moutons 2.50- 6.50
Bons agneaux du printemps, chacun 8.00-10.00

BOUVILLONS
Choix 12.75-13.00
Bon 12.00-12.50
Moyen 11.00-12.00
Commun 7.00-10.00

TAURES
Choix, type à boucherie 10.50-11.00
Bonne 9.75-10.50
Moyenne 8.00- 9.00
Commune 6.00- 7.00

VACHES
Choix, type à boucherie 9.00- 9.25
Bonne 8.25- 8.75
Moyenne 7.50- 8.00
Commune 6.00- 6.50
Très commune 4.50- 5.50

TAUREAUX
Choix, type à boucherie 9.00- 9.50
Bon 8.00- 8.50
Moyen 7.25- 7.50
Commun 6.50- 7.00

## Bulletin hebdomadaire des fruits et légumes

*Arrivages* — Pommes 12, bananes 23, pamplemousses 14, citrons 2, oranges 25, tomates 22, autres fruits 3, asperges 2, choux 3, carottes 11, céleri 3, laiuet 17, oignons 2, pommes de terre 4, légumes mixtes 7, autres légumes 4, total: 199.

*Pommes* — N.-E. Stark, b., no 1, 4.75-5.25; Dom., 4.00-4.50; Gano no 1, 5.25-6.00; Dom., 4.75-5.50; Ont., Spy, b., no 1, 8.00-9.00; Dom.. 6.00-7.00; boiss. no 1, 2.75-3.25; Dom. 2.25-2.75; McIntosh, cag., no 1, 2.75-3.25; Dom., 2.75-3.00; baril, no 1, 9.00; Dom., 7.50-8.00; boiss. no 1, 2.75-3.00; Dom., 2.50-2.75; Salome, Canberry Pippin, Stark, Baldwin b., no 1, 5.25-6.00; Dom., 4.50-5.00; boiss., no 1, 2.00-2.25; Dom., 1.75-2.00; variétés diverses à cuire, boiss., no 1, 1.75-2.00; Dom., 1.50-1.75; Delicious cag., no 1, 3.00; Dom., 2.50-2.75; boiss., no 1, 2.75; Dom., 2.00-2.25; ½ boiss., no 1, 1.50; Dom., 1.25; Spy cag., no 1, 3.25-3.25; C.C., McIntosh c. belles, 3.50; "C", 3.00-3.25; Domb., belles-"C", 3.40-3.50; Newton belles, 3.40-3.50; Delicious "C", 3.25-3,35.

*Bananes* — C. A. Jamaïque, quintal, 10.00-10.50.

*Pamplemousses* — Texas, caisses, 4.25-5.00; quelques-unes plus chères; Floride, 5.25-5.50; caisse régulière, 6.25-6.50; Cal., 4.00-4.75.

*Citrons* — Cal., Skt., caisse, 7.00-7.50; Redball, 6.00-7.00.

*Oranges* — Sal., Navel C., 5.00-6.50; Floride, 5.50-6.25; caisse régulière, 6.00-6.25.

*Poires* — Wash., Winter Nellis, caisse, E.-U., no 1, 4.00-5.00; quelques-unes moins chères.

*Ananas* — Cuban cag., 9.00-11.50.

*Rhubarbe* — Qué., de serre, carton 12 liv. no 1, 1.50-1.75; no 2, .75-.85; Ont., carton 10 liv., 1.25-1.40.

*Tomates* — Mexican lug, 4.00-5.00; quelques-unes plus chères; Cuban lug, 4.50-5.00.

*Asperges* — Cal., cag., 30 liv. en vrac, 9.50-10.50; beles et extra-belles, 11.50-12.75; de choix, 12.50-13.50; de premier choix, 13.50-14.50.

*Betteraves* — Qué., sac 50 liv. no 1, .30-.40; Texas cag., 2.75-3.60; sac 50 liv., 1.75-2.25.

*Fèves* — Floride, veres, boiss., 6.00.

*Choux* — Qué., baril, 1.40-1.75; Texas veres, sac 50 liv., 2.00-2.94; rouges, 2.75-3.00; cag., 4.75-5.00; lavées, .80-1.10; Texas, sac 50 liv., 1.75-2.25; Cal., cag., 3.75-4.25; Ariz., cag., 4.00-4.50.

*Céleri* — Floride, cag., 4.50-6.50; Pascal, 5.50-6.00.

*Concombres* — Ont., de serre, carton 1 douz., 2.75-3.75; carton 2 douz., 5.00-7.50; Floride, boiss., 9.25.

*Laitue* Qué., de serre, cag. 2-3 douz., 2.25-2.50; couches chaudes, cag. 2 douz., 2.25-2.50; Ariz., Iceberg cag., 7.00-7.10.

*Oignons* — Qué., rouges, jaunes, sac de 50 liv. no 1, .50-.75; Ont., jaunes, .70-85; blancs, 1.25; co. espagnols, 3.50.

*Pommes de terre* — I.-P.-E., sac de 75 liv. no 1, 1.90-2.00; N.-B., 1.75-1.90; Qué., 1.60-1.75; locales no 2, .75-1.00.

*Panais.* — Qué., boiss., lavés, 1.00-1.25.

*Persil* — Texas cag., 2.75-3.25.

*Piments* — Mexico cag., 7.25-8.00.

*Radis* — Qué., de serre, douz., .75; Texas cag., 5.60; Va., boiss., 5.25-5.45.

*Epinards* — Texas, boiss., 1.75-2.00; Va., boiss., 1.75-2.25.

*Echalottes* — Qué., douz., .75-1.00; Ont., douz., .60-.80; La., douz. 1.10.

*Navets* — Qué., sac 50 liv. no 1, .80-.90; lavés, 1.00-1.20; Ont., cirés, 1.15-1.25.

## Dividendes déclarés

*Crown Cork & Seal Co.*, 50 cents par action, payable le 15 mai aux actionnaires inscrits le 17 avril.

*Canadian Investment Fund.* 4 cents par action, payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 30 avril.

*Banque Royale du Canada*, 15 cents par action, payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 30 avril.

## Bénéfice moindre d'United Steel Corp.

En 1944, United Steel Corporation Limited a fait un bénéfice net de $271,430, se traduisant, après déduction des dividendes privilégiés, par 49.4 cents l'action ordinaire, y compris la partie remboursable de l'impôt sur les excédents de bénéfices, comparativement à $317,118 ou 61 cents l'action en 1943. L'impôt remboursable s'élève à $85,638, contre $157,994 l'année précédente.

Au cours de l'exercice, la compagnie a accru ses placements dans ses filiales, les portant de $177,994 à $572,024, tandis que la valeur comptable brute des immobilisations a été augmentée de $3,784,458 à $3,907,979. Ces dépenses ont leur contre-partie dans la réduction du fonds de roulement, qui a baissé de $1,666,935 à $1,457,178. L'actif disponible de $5,675,822 comprend $511,658 d'espèces en caisse, $400,000 d'obligations du Dominion et $40,840 de placements dans des valeurs industrielles. Le passif exigible de $4,218,644 comprend des emprunts bancaires au montant global de $2,444,862.

## Canadian Marconi Co.

Les bénéfices d'exploitation de Canadian Marconi Company ont augmenté en 1944; ils ont été de $1,617,557 au lieu de $1,328,048 en 1943. Par suite de l'amendement apporté à la loi sur les bénéfices exceptionnels, les bénéfices nets se sont aupssi accrus et ont été de $199,244 ou de 4.4 cents l'action à comparer à $181,092 ou 4 cents l'action en 1943. En outre, la partie remboursable des impôts est de $147,397, soit l'équivalent de 3.2 cents par action, contre $91,233 ou 2.1 cents par action.

Le fonds de roulement est passé de $2,507,387 à $2,698,055.

# BOURSE DE NEW-YORK

| | Haut | Bas | Ferm | | Haut | Bas | Ferm. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Air Reduct 2.00 | 46¼ | 45 | 46¼ | Macy Co. 2.00 | 32¾ | 32⅜ | 32½ |
| Allied Chem. 6.00 | 156¼ | 156 | 156 | GL Martin 3.00 | 25 | 24⅞ | 24⅞ |
| Allis-Chalm 1.25 | 44⅝ | 44 | 44⅝ | M Dept Str 3.00 | 36¾ | 36¾ | 36¾ |
| Am. Can. 3.00 | 95¾ | 95 | 95¼ | Montg W 2.00 | 56 | 55⅛ | 55⅞ |
| Am. Car & F 2.50 | 44¼ | 43¾ | 44¼ | N Can. Corp. | 15 | 15 | 15 |
| Am. Loco 1.00 | 32⅞ | 32⅛ | 32⅞ | N Cash Reg. 1.25 | 32¾ | 32 | 32¾ |
| Am. Rad. .40 | 13¼ | 12⅞ | 13¼ | N Dairy Pr 1.05 | 29¾ | 29½ | 29¼ |
| Am. Roll M. 1.00 | 18¼ | 17½ | 18¼ | N Distillers 2.00 | 39 | 38¾ | 39 |
| Am. Smelting 2.50 | 46 | 45 | 46 | N. Lead .75 | 26⅞ | 26¾ | 26¾ |
| Am. Steel F 2.00 | 30¾ | 30⅜ | 30¾ | N Pr Lt | Nun4NNie¾ | | |
| Am. Tob. 3.25 | 69 | 68¾ | 69 | N Pr & Lt | 8¾ | 8¾ | 8¾ |
| Do B 3.25 | 71 | 70¼ | 71 | N Steel 3.00 | 67¼ | 66¾ | 67¼ |
| Anaconda 2.50 | 32½ | 31⅞ | 32⅛ | NY Central 1.50 | 23⅞ | 23¼ | 23¾ |
| Armour | 7¼ | 7⅛ | 7¼ | Norf & W 10.00 | 229 | 226 | 228 |
| Atchison 6.00 | 90 | 88 | 90 | N American | 22⅝ | 22⅜ | 22¾ |
| Aviation .20 | 6 | 5¾ | 6 | P G & El 2.00 | 36 | 35¾ | 36 |
| Baldwin CT 1.50 | 28⅝ | 27⅞ | 28¼ | Pack Mot .10 | 6½ | 6¼ | 6½ |
| Balt & Ohio | 15½ | 15⅛ | 15½ | Paramount 1.40 | 29⅛ | 28¾ | 28¾ |
| Bendix 3.00 | 51 | 50½ | 51 | Penn RR 2.50 | 36⅝ | 36¼ | 36¼ |
| Beth Steel 6.00 | 75¼ | 73¼ | 74⅞ | Pepsi Cola 2.00 | 23⅞ | 23⅜ | 23¾ |
| Boeing 2.00 | 18¾ | 18¼ | 18¼ | Phel Dodge 1.60 | 27⅝ | 27⅜ | 27½ |
| Borg Warn 1.60 | 39 | 38½ | 39 | Phil Pete 2.00 | 51¼ | 50¼ | 51½ |
| Briggs Mfg 2.00 | 39¾ | 38¾ | 39¼ | Pres St Car 1.00 | 19 | 18¾ | 18¾ |
| Budd Mfg | 10¾ | 10⅜ | 10⅞ | Proct & G 2.00 | 56¼ | 56¼ | 56¼ |
| Burroughs .70 | 14⅞ | 14⅜ | 14⅞ | Pullman A 3.00 | 49⅞ | 49¾ | 49¾ |
| Bucyrus-Erie .70 | 13⅝ | 13½ | 13½ | Pure Oil .75 | 19⅜ | 19¼ | 19¼ |
| Can. Dry 1.00 | 34⅝ | 34½ | 34½ | Radio Corp. .20 | 11⅜ | 11¼ | 11⅜ |
| C.P.R. .5 | 17⅝ | 17⅝ | 17⅝ | Rayonier .62½ | 17⅞ | 17⅝ | 17⅞ |
| Cater. Tract 2.00 | 51½ | 51 | 51½ | Rem. Rand 1.10 | 25⅝ | 25⅜ | 25⅝ |
| Celanese 1.00 | 48 | 47 | 48 | Rep. Steel 1.00 | 22½ | 21¾ | 22¼ |
| Ches & Ohio 3.50 | 50¾ | 50 | 50⅝ | Rey Tob 3 1.50 | 33½ | 33¼ | 33¼ |
| Chrysler 3.00 | 101¼ | 99¼ | 101¼ | Safeway Strs 3.00 | 64½ | 64 | 64½ |
| Colgate .75 | 32¾ | 32¾ | 32¾ | Schenly D 2.50 | 46⅞ | 46⅜ | 46½ |
| Con Ed NY 1.60 | 27 | 26¾ | 26⅞ | S. Roebuck 4.25 | 104 | 103 | 104 |
| Cont Can. 1.00 | 40½ | 40 | 40½ | Servel & Co. 1.00 | 19¾ | 19 | 19¾ |
| Cont. Oil 1.10 | 33 | 32⅝ | 33 | Shell Un Oil 1.50 | 26¼ | 26¼ | 26¼ |
| Crane 1.75 | 29¼ | 28⅞ | 29⅛ | Simmons Co. 1.25 | 37½ | 36¼ | 37¼ |
| Crown Zeller 1.00 | 22 | 22 | 22 | Socony Va .75 | 16⅜ | 16½ | 16⅜ |
| Cruc. Steel 3.00 | 44 | 43⅛ | 43⅝ | Sou Pacific 2.50 | 42¼ | 41¾ | 42⅜ |
| Cur Wr. "A" 1.50 | 20 | 20 | 20 | Sou Railway 2.75 | 40¼ | 39⅝ | 40¼ |
| Deere & C N 2.00 | 41¼ | 40⅞ | 41¼ | Do prfd 5.00 | 74 | 74 | 74 |
| Del. & Hudson | 45¾ | 45¼ | 45⅝ | Sperry Corp. 2.00 | 29½ | 29¼ | 29¼ |
| Dist. Seag. 2.22 | 45¼ | 44½ | 44⅞ | Stnd Brands 1.00 | 30¾ | 30¾ | 30¾ |
| Dome Mines 1.60 | 24¾ | 24 | 24¼ | Stnd Oil C 2.00 | 41⅞ | 41¾ | 41¾ |
| Douglas Air 5.0 | 70½ | 70⅜ | 70½ | Stnd Oil In 1.50 | 36¾ | 36½ | 36½ |
| Du Pont D N 4.50 | 161 | 159½ | 161 | Stnd Oil NJ 2.50 | 59 | 58¾ | 58⅞ |
| El Auto Lite 2.00 | 47 | 47 | 47 | Studebaker .50 | 25¼ | 24⅝ | 25¼ |
| Elect Boat 1.50 | 14⅞ | 14¾ | 14⅞ | Texas Corp. 2.50 | 54 | 53⅞ | 54 |
| Elect Pow & Lt | 5½ | 5¼ | 5½ | Timken Roll 2.00 | 53¼ | 52¾ | 53¼ |
| Flintkote .80 | 26⅞ | 26 | 26⅞ | Twent CFF 2.00 | 28¼ | 27⅞ | 28⅛ |
| Gen. Elect. 1.40 | 42 | 41¾ | 42 | Un Bag & P .75 | 16 | 16 | 16 |
| Gen. Food 1.60 | 42 | 41¾ | 41⅞ | Un Carbide 3.00 | 85⅞ | 84¼ | 85¼ |
| Gen. Motors 2.25 | 66⅞ | 64⅞ | 66⅞ | Un Pacific 6.00 | 125 | 124¼ | 125 |
| Glidden .90 | 27⅝ | 27½ | 27⅝ | Un Aircraft 3.00 | 29⅞ | 29⅜ | 29⅞ |
| Goodrich 2.25 | 58¾ | 58½ | 58¾ | Un A Lt cts .50 | 35¼ | 34⅞ | 35¼ |
| Goodyear 2.00 | 53½ | 52¾ | 53⅝ | Unit Corp. pfd 1.25 | 41⅝ | 40⅞ | 41⅝ |
| G Nor R pf 2.00 | 52¼ | 51¼ | 52¼ | US Rubber 2.00 | 57⅞ | 57¼ | 57⅞ |
| G West Sug 2.00 | 30¾ | 30¼ | 30⅜ | Do. pr 8.00 | 157 | 157 | 157 |
| Greyhould N 1.25 | 23⅞ | 23½ | 23⅞ | US Smelt 1.25 | 61 | 61 | 61 |
| Hiram Walker 4.00 | 63 | 63 | 63 | US Steel 4.00 | 64⅞ | 63¾ | 64⅞ |
| Homestake | 47 | 46⅝ | 47 | Do pr. 7.00 | 143½ | 143½ | 143½ |
| Houston Oil | 17 | 16½ | 17 | Vanad. Steel .50 | 25⅝ | 24½ | 25⅜ |
| Howe Sound 3.00 | 40½ | 40 | 40¼ | Warner Pic's | 13¾ | 13¾ | 13⅝ |
| Hud Bay 2.00 | 30⅜ | 30 | 30⅜ | West Un. 2.00 | 46 | 45¼ | 46 |
| Ill. Cent. Ry | 28⅝ | 27⅞ | 28⅝ | Westinghouse 4.00 | 130¼ | 128 | 130½ |
| Inspiration 1.00 | 12½ | 12½ | 12½ | Woolworth 1.60 | 44½ | 44 | 44½ |
| Interlake Ir. .35 | 9¼ | 9⅛ | 9⅝ | Young S & T 2.00 | 48 | 46¼ | 47¾ |
| Int. Bus M 6.00 | 180 | 180 | 180 | | | | |
| Int. Harvest 2.50 | 78 | 77½ | 78 | | | | |
| Int. Nickel L 1.90 | 32½ | 31⅞ | 32½ | | | | |
| Int. Pap. Co. Ltd | 23⅞ | 23¼ | 23⅞ | | | | |
| Int. Tel. & Tel. | 27⅜ | 26 | 27¼ | | | | |
| Kennecott 3.00 | 38⅜ | 38 | 38¼ | | | | |
| Krog G & B 2.00 | 38¼ | 38¼ | 38¼ | | | | |
| Lambert Co. 2.00 | 33⅜ | 33⅜ | 33⅜ | | | | |
| L-O-F Glass 1.50 | 58¾ | 58¼ | 58¾ | | | | |
| L & My "B" 3.50 | 83¾ | 85 | 85 | | | | |
| Loews Inc. 4.00 | 75 | 75 | 75 | | | | |
| L. & Nash 7.00 | 54¾ | 54⅝ | 54⅝ | | | | |
| M. Trucks 3.00 | 54¼ | 53½ | 54¼ | | | | |

## Industrial Acceptance Corporation

Les revenus d'Industrial Acceptance Corporation ainsi que des filiales, Campbell Finance Corp., Industrial Factors Corp. et Century Finance Corps., se sont élevés à $1,656,232 en 1944 à comparer à $1,636,218 l'année précédente.

Après déduction des intérêts et des dépenses, qui ont formé un total de $1,199,812 contre $1,161,216, les bénéfices se sont élevés à $456,420 au lieu de $475,002; c'est six fois le montant nécessaire aux intérêts et à l'amortissement des billets 4 p.c., quinze ans.

Une fois déduite la provision pour les impôts, soit $164,689, il est resté un solde de $215,632 pour défrayer les dividendes privilégiés de $75,000. Le résidu attribuable aux actions ordinaires s'est traduit par $140,632 contre $133,350 en 1943, soit l'équivalent de $1.55 par action au lieu de $1.47.

Le bilan au 31 décembre fait voir un actif disponible de $11,318,888 et n upassif exigible de $5,200,021, ce qui donne un fonds de roulement de $6,118,867 à comparer à $5,962,075 un an auparavant.

Dans son rapport aux actionnaires, M. Russell-D. Bell, président, mentionne que le chiffre d'affaires a été de $24,537,337: normalement la compagnie s'occupe du financement des ventes d'autos et d'articles de maisons, mais la fabrication en a été discontinuée depuis 1941. Malgré cela le chiffre d'affaires s'est maintenu grâce à l'expansion des opérations des filiales.

Les dispensaires du Royal Edward et de l'Institut Bruchési, à Montréal, sont ouverts à toutes personnes, sans distinction de race ou de croyance, incapables de se payer les services d'un médecin privé.

## Laurentide Acceptance Corporation Ltd

Le conseil d'administration a déclaré le vingt-deuxième dividende trimestriel régulier d'un et quart pour cent (1¼%) sur les actions privilégiées de la compagnie pour le trimestre finissant le 30 avril 1945. Ce dividende est payable le 30 avril 1945 aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 14 avril 1945.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le secrétaire-trésorier,
LUCIEN ROUX

## Le Séminaire de Valleyfield

**Obligations hypothécaires $179,900, 4%, datées du 2 janvier 1936, échéant de 1937 à 1957**

**Avis de rachat total par anticipation le 3 juillet 1945**

LE SEMINAIRE DE VALLEYFIELD, par les présentes, DONNE AVIS que, conformément au droit qu'il s'est réservé dans l'acte d'hypothèque et de fiducie qu'il a souscrit en faveur de Trust Général du Canada comme fiduciaire le 14 mai 1936 devant le notaire J.-E. Jeannotte, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois sous le numéro 34, le Séminaire rachètera par anticipation, le deux juillet prochain (2 juillet 1945), date dite de rachat, toutes ses obligations hypothécaires 4%, datées du 2 janvier 1936, émises aux termes dudit acte d'hypothèque et de fiducie et qui resteront alors en circulation, en en payant le prix de cent et demi pour cent (100½%) de leur valeur nominale avec les intérêts courus à ladite date de rachat, sur présentation et remise de ces obligations avec, y attachés, tous les coupons d'intérêt échus le 2 juillet 1945 et subséquemment, aux bureaux de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada à Valleyfield, Montréal ou Québec, au choix des porteurs.

Les porteurs desdites obligations sont, en conséquence, requis de les présenter pour paiement et rachat à la date, à l'un des endroits et en la manière ci-dessus indiqués.

DE PLUS, le Séminaire de Valleyfield DONNE AVIS qu'il déposera entre les mains du fiduciaire, conformément audit acte d'hypothèque et de fiducie, à la date ou avant la date de rachat, les fonds requis pour le rachat de ses dites obligations au prix et dans les conditions ci-dessus mentionnés et que, par suite de ce dépôt, lesdites obligations cesseront de porter intérêt à compter de la date fixée pour leur rachat, soit le 2 juillet 1945.

PAR ORDRE ET POUR LE COMPTE DU SEMINAIRE
TRUST GENERAL DU CANADA,
Fiduciaire,
112 ouest, rue St-Jacques,
MONTREAL

MONTREAL, le 5 avril 1945

*A notre fidèle employé*

**M. ARTHUR QUESNEL**

**décédé le 11 avril 1945**

*qui a consacré plus de 55 ans au service des Arts Graphiques*

**NOTRE MEILLEUR SOUVENIR**

Thérien Frères Limitée

# LA VIE SPORTIVE

## Troisième joute Détroit-Toronto

**Les Red Wings se transportent à Toronto — Adams annonce que son club jouera sur la défensive**

Toronto, 12 — Les Leafs de Toronto et les Reds Wings de Détroit se rencontreront ici ce soir dans la 3e joute de la finale de 4 joutes de 7, ou de huit points, pour la coupe Stanley, et le championnat mondial du hockey.

Les Leafs ont tenu une pratique au Garden hier. Ils mènent déjà par quatre points dans la série, ayant gagné les deux premières joutes. Ils espèrent continuer à être victorieux.

Happy Day n'a voulu faire aucun commentaire et il a simplement admis que tous ses joueurs étaient en magnifique condition. Il a aussi ajouté: "Nous aurons une dure joute à jouer ce soir."

Les Red Wings n'étaient pas encore arrivés à Toronto quand les Leafs ont terminé leur pratique hier. Les joueurs de Jack Adams sont décidés à l'emporter. Adams, le gérant des Red Wings, a déclaré à Détroit, au départ pour Toronto, que ses joueurs allaient tout simplement rendre aux Leafs la monnaie de leur pièce ce soir, en jouant du jeu aussi défensif que les Leafs l'avaient fait à Détroit vendredi et dimanche dernier. Le jovial Adams a dit de fait: "Nous allons jouer exactement le même hockey — si vous pouvez appeler cela du hockey — que les Leafs ont joué à Détroit et nous avons hâte de voir comment les amateurs de Toronto aimeront la chose".

## LE HOCKEY

HIER SOIR:
Coupe Memorial, à Toronto:
St. Mike 7, Royal 4 — Série 4 de 7; St. Mike gagne la série et le championnat junior de l'est, 4-2.
CE SOIR:
Ligue Nationale, finale:
Détroit à Toronto — Série 4 de 7; 3e joute. Toronto mène 2-0.

## Les compteurs dans les séries pour la Coupe

FINALE:

| | J. | G. | P. | N. | B. | C. | P. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Détroit | 2 | 0 | 2 | 0 | 0 | 3 | 0 |
| Toronto | 2 | 3 | 0 | 0 | 3 | 0 | 4 |

POINTEURS:

| | B. | A. | P. | Pu. |
|---|---|---|---|---|
| Carveth, Détroit | 3 | 5 | 8 | 2 |
| Richard, Canadien | 6 | 2 | 8 | 10 |
| Cain, Boston | 5 | 2 | 7 | 0 |
| Lach, Canadien | 4 | 3 | 7 | 2 |
| Smith, Boston | 3 | 4 | 7 | 0 |
| Bouchard, Canadien | 3 | 4 | 7 | 4 |
| McGill, Boston | 3 | 3 | 6 | 0 |
| Cowley, Boston | 3 | 3 | 6 | 0 |
| Liscombe, Détroit | 4 | 1 | 5 | 0 |
| Crawford, Boston | 0 | 5 | 5 | 0 |
| Kennedy, Toronto | 4 | 1 | 5 | 0 |
| M. Bruneteau, Détroit | 3 | 1 | 4 | 0 |
| Schriner, Toronto | 3 | 1 | 4 | 2 |
| Carr, Toronto | 2 | 2 | 4 | 5 |
| Armstrong, Détroit | 2 | 2 | 4 | 2 |
| Cupolo, Boston | 1 | 3 | 4 | 0 |
| Filion, Canadien | 3 | 0 | 3 | 0 |
| Siebert, Détroit | 2 | 1 | 3 | 2 |
| Gladu, Boston | 2 | 1 | 3 | 0 |
| Bodnar, Toronto | 2 | 1 | 3 | 4 |
| McAtee, Détroit | 2 | 1 | 3 | 0 |
| Pratt, Toronto | 2 | 2 | 4 | 4 |
| Hollett, Détroit | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Egan, Boston | 2 | 0 | 2 | 6 |
| Morris, Toronto | 3 | 0 | 3 | 12 |
| Jennings, Boston | 2 | 0 | 2 | 6 |
| Lamoureux, Canadien | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Rozzini, Boston | 1 | 1 | 2 | 4 |
| Davidson, Toronto | 1 | 1 | 2 | 0 |
| Hill, Toronto | 1 | 1 | 2 | 4 |
| H. Jackson, Détroit | 1 | 1 | 2 | 6 |
| Hiller, Canadien | 1 | 1 | 2 | 4 |
| Chamberlain, Canadien | 1 | 1 | 2 | 10 |
| Blake, Canadien | 0 | 2 | 2 | 5 |
| Gaudreault, Boston | 0 | 2 | 2 | 8 |
| Emberg, Canadien | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Lindsay, Détroit | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Harmon, Canadien | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Quackenbush, Détroit | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Wochy, Détroit | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Kukovitch, Détroit | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Mahaffy, Canadien | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Pulpur, Détroit | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Getliffe, Canadien | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Stahan, Canadien | 0 | 1 | 1 | 2 |
| D. Metz, Toronto | 0 | 1 | 1 | 4 |
| Henderson, Boston | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Tremblay, Canadien | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Clapper, Boston | 0 | 0 | 0 | 0 |
| McLean, Toronto | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Gauthier, Canadien | 0 | 0 | 0 | 0 |
| O'Connor, Canadien | 0 | 0 | 0 | 0 |
| A. Jackson, Toronto | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Eddolls, Canadien | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Howe, Détroit | 0 | 0 | 0 | 0 |
| McCreedy, Toronto | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Thoms, Boston | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Rossignol, Canadien | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Stanowski, Toronto | 0 | 0 | 0 | 5 |
| Hamilton, Toronto | 0 | 0 | 0 | 6 |

## Au Club de natation de Montréal

Le club de natation de Montréal a annoncé hier que l'ouverture du club aura lieu samedi le 12 mai prochain. Les directeurs suivants ont été élus: président honoraire, Hector Fournier; président, W. Mander; vice-présidents, D. Callaghan et Jean Guay; trésorier honoraire, A. Mander; secrétaire honoraire, R. S. Forbes; auditeur honoraire, E. Daoust. Directeurs: W. H. Gathercole, W. F. Hamilton, W. G. Greig, J. Steinberg et H. W. Smyth.

## Le club Jos. Lipari

Le club de balle-molle Christ-Roi qui remporta le championnat intermédiaire du tournoi Beauchesne est en voie de réorganisation, sous le nom de club Jos. Lipari. M. Lipari qui était propriétaire du club de hockey Red Devils, de la Ligue Montréal, du président Desroches, promet à ses supporteurs qu'il formera une des plus fortes équipes de balle-molle de la province. Pour toute information, Lucien Beaulieu, 8404 De Gaspé.

## La Ligue de balle molle de la Rive-Sud

La Ligue de balle molle indépendante de la Rive Sud tiendra sa dernière assemblée lundi, le 16 avril prochain, en la salle de l'hôtel de ville de Longueuil. Quatre clubs font actuellement partie de cette ligue et des invitations sont faites aux clubs suivants: St-Josaphat, Fairchild, Dominion Engineering et Pratt Whitney.

## Débuts du Ladouceur

Dimanche prochain, le club de balle molle du Rest. Ladouceur visitera les Marchands de St-Denis au parc Laurier. La première joute commencera à une heure et demie. Le club aimerait à obtenir les services de deux bons lanceurs intermédiaires. Pour informations, s'adresser à Marcel White, gérant, PL. 2995, de 8 h. à 8.30 p.m., ou à Gérard Bourgeois, FR. 9590.

## St-Michael gagne et passe en finale

**Il rencontrera les Canucks de Moose Jaw pour le championnat junior du Canada**

Toronto, 12 (C. P.).—Les joueurs du St. Michael de Toronto ont défait les Royaux de Montréal par 7 à 4, ici hier soir, pour passer en finale pour la coupe Memorial et le championnat junior du Dominion contre les Canucks de Moose Jaw. Par cette victoire, le St. Michael s'est assuré le championnat de l'Est du Canada. Il fera face aux champions de l'Ouest, les Canucks de Moose Jaw.

Joe Sadler a compté trois buts pour les vainqueurs, tandis que son club en comptait quatre dans la première période, un autre dans la seconde et deux autres buts dans la période finale.

Les Royaux tiraient de l'arrière par 4 à 0 avant la fin de la première période mais ils firent si bien qu'ils réussirent à réduire l'avance des vainqueurs à 5 à 4 vers la fin de la période finale. Les Majors purent alors profiter de deux ouvertures pour porter le compte à 7 à 4.

La finale entre le St. Michael et les Canucks de Moose Jaw s'ouvrira samedi après-midi et c'est dire que les amateurs de hockey de la Ville-Reine seront très bien servis, car dans la soirée, samedi égaement, ils pourront voir les Leafs et les Red Wings à l'oeuvre dans la quatrième joute de la finale pour la coupe Stanley et le championnat mondial.

ROYAUX — Buts: H. Harvey; défenses: Mott et D. Harvey; centre: O'Conor; ailes: Malone et Chenier. Subs: Cutts, Wiseman, Cadieux, McKell, Bussière, Burnett, Bowles.

ST. MICHAEL — Buts: Boehmer; défenses: Thomson et Mortson; centre: Gravelle; ailes: Sadler et McCormack. Subs: McLean, Blute, Costello, Sloan, Turik, Gray, Morrison.

Arbitres: Dick Davies et Danny Cox.

Première période
1—St. Michael: Slan . . . . 2.16
2—St. Michael: Sloan (Turik) . . . . . 6.56
3—St. Michael: Thomson . . 7.16
4—St. Michael: Sadler (Gray) . . . . . 8.50
5—Royaux: Chenier (O'Connor) . . . . . *11.44
6—Royaux: O'Connor (Chenier) . . . . . 12.06
Punition: Thomson.

Deuxième période
7—St. Michael: Sadler (Thomson) . . . . . 17.04
Punitions: Sloan (2), Wiseman, Cutts.

Troisième période
8—Royaux: Wiseman (Burnett-Mackell) . . . . 10.27
9—Royaux: O'Connor (Chenier) . . . . . 12.23
10—St. Michael: Sadler (McCormack-Morrison) . 18.30
11—St. Michael: Thomson . 18.45
Punitions: Thomson, Turik.

## Le derby de Kentucky

Louisville, 12 (A.P.) — C'est la victoire alliée qui déterminera apparemment la date de la 71e reprise du derby de Kentucky cette année.

Les blancs d'inscription pour les chevaux participant à la classique ont été envoyés par courrier et serviront aussitôt que le ban sera levé sur les courses, chose promise par le gouvernement, soit peu après le jour de la victoire.

La direction de Churchill Downs a dit que la classique d'un mille et quart pour chevaux de trois ans aurait encore une bourse de $75,000, plus le montant accumulé des taux d'inscription. Le propriétaire du cheval vainqueur recevra aussi le trophée d'or traditionnel.

Les propriétaires de chevaux entrevoient apparemment la reprise de la classique en se basant sur la rapidité de l'avance alliée dans le Reich et les entraîneurs ont transporté les chevaux éligibles sur les fermes du Kentucky ou à Churchill Downs ici.

La date choisie pour le Derby était le 5 mai, mais la suspension des courses l'a déplacée et le sort de la classique est demeuré en suspens quoique le colonel Matt J. Winn, président de Churchill Downs, maintient qu'il y aura une reprise si possible. La plupart des turfmen ont dit que les candidats du derby doivent suivre un entraînement de cinq à six semaines quand la date est connue.

Plus de 500 chevaux sont actuellement abrités à Churchill Downs. Plusieurs autres sont sur les fermes d'élevage de Lexington et des environs. Parmi les éligibles possibles se trouvent Free For All, Pot O'-Luck, Flying Don, Best Effort et Don Mann.

## Assemblée de la Ligue Commerciale Longueuil

La Ligue commerciale de Longueuil tiendra sa dernière assemblée mardi le 17 avril à l'hôtel de ville. Six clubs font déjà partie de cette ligue. Pour informations, s'adresser à Pierre Evans, 142, rue St-Charles, Longueuil.

## Les Canadiens demandent à jouer au Forum

Les officiels du club de crosse les Canadiens ont annoncé hier soir qu'ils avaient fait leur demande pour jouer au Forum, cette saison. Ils auront une autre entrevue avec Tommy Gorman, gérant général du Forum, d'ici la fin de la semaine.

Guy Ducharme et Gérald Donati ont déclaré que s'ils ne peuvent évoluer au Forum, les Canadiens joueront probablement dans l'Est de la ville. Ils ont actuellement trois terrains en vue dont celui du collège de Longueuil.

L'assemblée pour la formation de la ligue senior de crosse aura lieu dimanche après-midi à Lachine.

## Avec le Royal à Bear Mountain

**Nouveau lanceur pour le Royal — J.-P. Roy gagne contre les cadets de West Point**

Bear Mountain, 12 — Le Royal compte aujourd'hui un nouveau lanceur, ce qui porte le nombre de ces derniers à 12. Le nouveau venu est Henry Colarelli, un gars de 5 pieds et 10 pouces de taille, pesant 180 livres. Colarelli a un impressionnant record chez les semi-professionnels. Il a été changé pour le joueur de premier but Walter Alston et pour de l'argent. Alston, qui a été gérant du Trenton, en 1944, a été choisi par le Royal à la fin de décembre 1944 en accord avec l'arrangement passé avec le Trenton. Alston, comprend-on, sera encore le gérant des Packers, en 1945.

* * *

Le Royal a gagné par 8 à 4 contre les Cadets de West Point, hier après-midi, prenant ainsi une revanche sur la défaite subie récemment. Tom Warren et J.-P. Roy ont été les lanceurs. Les joueurs du Royal ont cogné 10 coups sûrs contre trois lanceurs des Cadets tandis que ceux-ci en obtenaient 8 contre les deux artilleurs du Montréal. Le Royal a pris l'avance au début, soit dans la 3e, après le double de Kitman dans la droite et le simple de Gladu dans la gauche.

Les Cadets ont compté 4 fois dans la 4e sur 4 coups sûrs dont un double de Puachks et une erreur du Royal.

La grosse manche pour le Royal fut la 6e alors que 6 points ont été comptés sur 3 coups sûrs, 1 erreur et 4 buts sur balles. Le receveur Al Todd a cogné un double alors que les buts étaient remplis et a fait compter 3 points.

Un autre point a été enregistré dans la 9e après le double de Gladu dans la gauche et le simple de Stevens.

Roland Gladu a eu un bon après-midi, obtenant 3 coups sûrs en 4 apparitions tandis que Johnny Powaski a frappé 2 fois en lieu sûr en 5 apparitions au marbre. Les lanceurs Warren et Roy ont impressionné, obtenant 12 retraits au bâton. Dans la 8e, Roy a retiré les trois hommes dans l'ordre. Les meilleurs frappeurs des Cadets ont été Cairns, Rafalko et McConnell.

Le Royal a démontré de la puissance avec Kitman, Gladu et Todd qui ont tous frappé pour plus d'un but.

Le lanceur Bob Tart a été vendu au Saint-Paul pour de l'argent à condition qu'il soit renvoyé au Royal, le 15 mai, si la somme n'est pas payée. Tart était avec le Trenton, la saison dernière, et il a terminé la saison avec le Royal.

Montréal . . . 001006001—8
West Point . . . 000400000—4

Warren, Roy, Todd; Long, Kinney, Howe et Wagonhurst, Cairns.

## Les sports au National

BALLON AU PANIER

Le tournoi intercollégial de ballon au panier s'est ouvert samedi dernier, au National. Dans la première rencontre l'académie Querbes a défait l'Immaculée-Conception par 93 à 27. G. Painchaud, R. Lemire et A. Légaré furent les étoiles du Querbes tandis que G. Gagnon se signala pour l'Immaculée-Conception. Il était évident que le Querbes disposerait de l'Immaculée-Conception, car ses joueurs ont une longue expérience et l'autre club n'en est qu'à ses débuts dans le ballon au panier. Dans la deuxième rencontre, les spectateurs furent témoins d'une joute contestée, où l'intérêt fut maintenu jusqu'au dernier moment, alors que l'Ecole supérieure St-Stanislas a été défaite par le Collège Ste-Marie, par le compte de 17 à 16. Au début de la joute le Ste-Marie prit l'avantage. Paquette, Fleury et Guay comptèrent tour à tour, et la première moitié se termina en leur faveur, soit 9 à 5; dans la seconde moitié, R. Lacombe, J. Bastien et C. Vézeau comptèrent à leur tour pour l'E. S.S.S

Mardi, les semi-finales du tournoi intrecollégial organisé par Dollard Dubois se joueront au National. La première partie commencera à 8 h. précises et mettra aux prises le Mont St-Louis et le Plateau; à 9 h. 15, le Querbes s'attaquera à l'E.S.S.S. Dans cette joute le St-Stanislas aura recours à toutes les tactiques que leur enseigne le Frère Oscar. De son côté, V. Bradvest, de l'académie Querbes, a plus d'un tour dans son chapeau et il compte voir son équipe battre l'E.S.S.S.

ESCRIME

M. Romuald Bourque, président général de l'Association Athlétique de la Jeunesse, présidera le gala d'escrime des Mousquetaires du National, qui aura lieu dans le salon Bleu et Or de la Palestre, demain soir, à 8 h. 30.

Robert Desjarlais, directeur de la section, n'a rien épargné pour faire de cette soirée un succès. J. Chs. Otis et Georges Tully, deux champions canadiens qui ont représenté le Canada à Berlin, en 1936, lors des jeux Olympiques, donneront des démonstrations avec des armes différentes. Un combat en costume du XVIIe siècle sera disputé: ce numéro aura un cachet particulier par son originalité. Des démonstrations de gymnastique, d'escrime et de sabre seront présentées par les jeunes filles et les jeunes gins. Le combat à l'épée et à la dague aura certainement un cachet spectaculaire. Les amateurs d'escrime peuvent se procurer des billets à l'administration du National.

## Les deux Dusek au Forum le 18 avril

**Ils feront face à Yvon Robert et à Larry Moquin — Un troisième Dusek serait présent**

Les deux frères Dusek, Rudy et Emil, rencontreront Yvon Robert et Larry Moquin, mercredi soir prochain, annonce le promoteur Eddie Quinn, à la suite d'une conférence avec ces deux bouillants lutteurs à New-York. Il n'est toutefois pas encore décidé lequel rencontrera Robert ou Moquin.

Quinn a conféré Larry Moquin, considéré comme le prochain aspirant au championnat, qui a accepté de rencontrer l'un ou l'autre des Dusek. Il a fait remarquer qu'il préférerait faire face à Emil.

"J'ai déjà battu Rudy, même si ce fut par disqualification, dit-il, et je ne vois pas ce que je gagnerais en le rencontrant de nouveau. En battant Emil, je pourrais lancer un défi à Robert et je serais assuré que ce défi recevrait sérieuse considération".

Robert est actuellement en tournée aux Etats-Unis, Quinn ne croit avoir aucune difficulté à l'opposer à l'un ou l'autre des deux Dusek.

On a appris hier, non sans surprise, qu'un des plus puissants représentants de cette famille de lutteurs accompagnerait probablement ses deux frères à Montréal pour agir comme leur représentant et second.

## Assemblée des clubs de balle molle

La ligue de balle-molle cité et district senior, et la ligue indépendante intermédiaire annoncent qu'une importante assemblée aura lieu vendredi soir, le 13 avril, à 8 h., à 2116 rue Frontenac. Cette réunion a pour but de former les cadres de la ligue, ainsi que la cédule. Tous clubs senior ou intermédiaire qui aimeraient à se joindre à nous n'ont qu'à se présenter pour faire application.

Dimanche, le 15 avril, aura lieu à Québec, la grande assemblée de l'Association provinciale pour discuter du classement des joueurs seniors et intermédiaires.

Le président de cette ligue, M. P.-E. Gauthier, est le premier vice-président de l'association provinciale et il se fera un devoir d'y assister, pour discuter des problèmes qui concernent le district de Montréal. P.-E. Gauthier, 2441 Chapleau, tél.: AM. 2217.

## Le Rest. Chez les Sports fait ses débuts

Le club "Rest. chez les sports" inaugurera sa saison en visitant dans un double dimanche après-midi, le C.P.R. Overall, du gérant Beauchamps. Le club aimerait avoir un bon 3e but et un receveur pour compléter son alignement.

Tous ceux qui sont intéressés sont priés de communiquer à DU. 0054, entre 6 et 7 h., tous les soirs.

## La situation du vêtement

"Beaucoup de Canadiens sont sous l'impression que les problèmes d'approvisionnement se régleront automatiquement le jour de la victoire, mais je puis vous assurer que tel ne sera pas le cas pour l'industrie du textile, a dit, aujourd'hui, l'administrateur des vêtements pour dames et enfants à la Commission des prix, M. J. A. Klein, au cours d'une causerie donnée au lunch hebdomadaire de l'Advertising and Sales Executives Club de Montréal. M. Klein avait intitulé sa causerie: "La situation du vêtement".

Parlant de la situation future des approvisionnements, M. Klein a expliqué que le Canada a toujours été un important importateur de textiles des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de plusieurs autres pays. Mais ces pays étant en guerre, l'état des approvisionnements est tel aujourd'hui que leurs représentants en envoient seulement s'ils ont la preuve que le pays importateur en réclame pour ses besoins essentiels.

"Cependant, dit M. Klein, je ne voudrais pas vous laisser sous l'impression que le peuple canadien manquera de vêtements. Au contraire, notre programme de production dirigée rendra disponible une quantité de vêtements suffisante pour satisfaire toutes les exigences de la population. Les approvisionnements limités que nous obtenons seront utilisés dans le meilleur intérêt de ce pays.

M. Klein a aussi exposé le système employé par la Commission des prix depuis 1943 pour assurer la confection des vêtements les plus essentiels. Il s'agit en un mot d'un programme de production dirigée. Depuis 1943, en effet, tous les vêtements de garçons, les vêtements de travail et les sous-vêtements en tricot, sont confectionnés d'après les directives émises par nous aux manufacturiers. Ces derniers doivent fabriquer un certain nombre de vêtements pendant une période déterminée.

Une autre réduction des approvisionnements de textiles étant possible, on projette d'appliquer ce programme de production à tous les genres de vêtements pour hommes, femmes et enfants. Ainsi les consommateurs auront la certitude que les approvisionnements disponibles servent à la fabrication des vêtements les plus essentiels et que l'industrie atteint sa production maximum, a déclaré M. Klein à son auditoire.

L'administrateur a ensuite démontré en quelques mots le rôle très important que joue cette industrie dans la vie économique du pays. Il a précisé que les ventes annuelles de textiles et de vêtements atteignent un total de 660 millions, les salaires payés à la main-d'oeuvre une somme globale de 150 millions et le capital engagé un montant de 439 millions. Elle emploie environ 160,000 personnes. L'industrie des vêtements pour dames atteint à elle seule un chiffre d'affaires annuel de 190 millions. Près de 70 pour cent de ce commerce se faisant à Montréal, elle est ainsi la plus grande industrie de la métropole.

"Avant la guerre, la production annuelle moyenne des habits pour hommes était d'environ un million et la production des paletots de quelque 600,000. Or nous avons maintenant dans nos armées plus de 700,000 hommes et le nombre des uniformes nécessaires chaque année excède d'environ un million et demi la production d'avant-guerre. En dépit de tout cela, cependant, nous avons réussi à maintenir la production domestique à un niveau même plus élevé que celui d'avant-guerre", a dit M. Klein.

Il est évident que la guerre finie, les réclamations de l'armée diminueront considérablement, a ajouté M. Klein, mais nous devrons, ainsi que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, faire notre part pour vêtir les peuples des pays libérés. Il se peut que notre participation à ce programme de secours diminue les approvisionnements de textiles présentement disponibles pour fins domestiques.

Avant de terminer sa causerie, M. Klein a rappelé la hausse extraordinaire des prix immédiatement après la première grande guerre. Pourtant on s'en souvient, il n'y avait aucune pénurie de marchandises à ce moment, et la demande était très forte. Les détaillants et les manufacturiers achetaient tout ce qui était disponible et revendaient au plus haut enchérisseur. Mais quand arriva la déflation en 1921, les hommes d'affaires constatèrent que la valeur des marchandises en disponibilité avait diminué en peu de temps d'environ 50 pour cent. C'est pourquoi le contrôle des prix est et sera important jusqu'au moment où les approvisionnements pourront répondre à la demande".

M. Murray R. Chipman, président du club, a présenté le conférencier.

## La fête panaméricaine

La fête du panaméricanisme, samedi prochain, le 14 avril, sera marquée à Montréal par une parade à laquelle prendront part des membres des forces armées.

Pour la première fois dans notre ville, on verra les drapeaux des 22 pays d'Amérique portés par un groupe de cadets.

Le départ s'effectuera du monument Cartier au parc Jeanne-Mance et la parade défilera à travers les rues de la ville jusqu'au cénotaphe du carré Dominion.

Il y aura là une cérémonie spéciale pour rendre hommage à ceux qui sont venus des Etats-Unis et de l'Amérique latine pour s'enrôler dans les forces canadiennes et pour honorer la mémoire des jeunes gens de ces pays qui sont morts pour la cause commune.

Le major-général LaFlèche, ministre des Services nationaux de guerre, portera la parole au cours de cette cérémonie qui réunira de nombreuses personnalités.

## Le port des carabines

Ottawa, 12 (C.P.) — Les quartiers généraux de la police fédérale ont déclaré hier que le règlement ordonnant un permis pour le port de carabine et de fusil a été annulé, quoique qu'un permis soit encore nécessaire pour avoir le droit de posséder un souvenir de guerre apporté d'outre-mer, comme un fusil automatique, une mitrailleuse ou n'importe quelle arme à feu.

## Déclaration sur la Pologne

Londres, 12 (Reuters) — Le ministre des affaires étrangères, M. Eden, a annoncé hier, au parlement, que le premier ministre Churchill a l'intention de faire une déclaration au sujet de la Pologne, à la Chambre des communes, la semaine prochaine.

## L'anniversaire d'Hitler

Londres, 12 (C.P.) — Himmler a décrété hier, comme ministre des affaires intérieures, que le 56e anniversaire de naissance de Hitler ne sera pas célébré par les Allemands de la façon habituelle cette année.

"A cause de la situation de la guerre, a dit une émission de l'agence allemande D. N. B., les départements du gouvernement et tous les autres services publics travailleront comme à l'habitude, le 20 avril, jour de l'anniversaire de naissance de Hitler, selon un décret du ministre des affaires intérieures".

## Conférence du rail

Mexico, 12 (A.P.) — Le gérant général des chemins de fer nationaux, M. Pablo Hernandez, annonce qu'on discute présentement un projet de coordination dans les allées et venues des trains de voyageurs et de marchandises partant du Canada et à destination de la frontière du Guatemala, dans une conférence du Rail Executives, à Monterrey.

Il a dit que des représentants du Canada, des Etats-Unis et du Mexique assistaient à la conférence.

Les horaires de chemins de fer seront arrangés de façon à permettre aux trains de faire des raccordements plus directs. On règlera aussi les problèmes de la congestion des frets de marchandises.

## Pénurie de professeurs à Toronto ?

Toronto, 12 (C.P.) — Un des membres du conseil d'administration, M. Alan Sampson, a affirmé, à une assemblée du comité de direction, que le département de l'éducation de Toronto aura à faire face à une grave pénurie de professeurs à moins que les salaires initiaux ne soient augmentés. "Nous ne pouvons, dit-il, nous attendre à ce que des professeurs viennent ici lorsqu'ils sont payés $500 de plus dans certaines places où le coût de la vie est moins élevé et où les logements sont plus nombreux".


Où est Jos ?

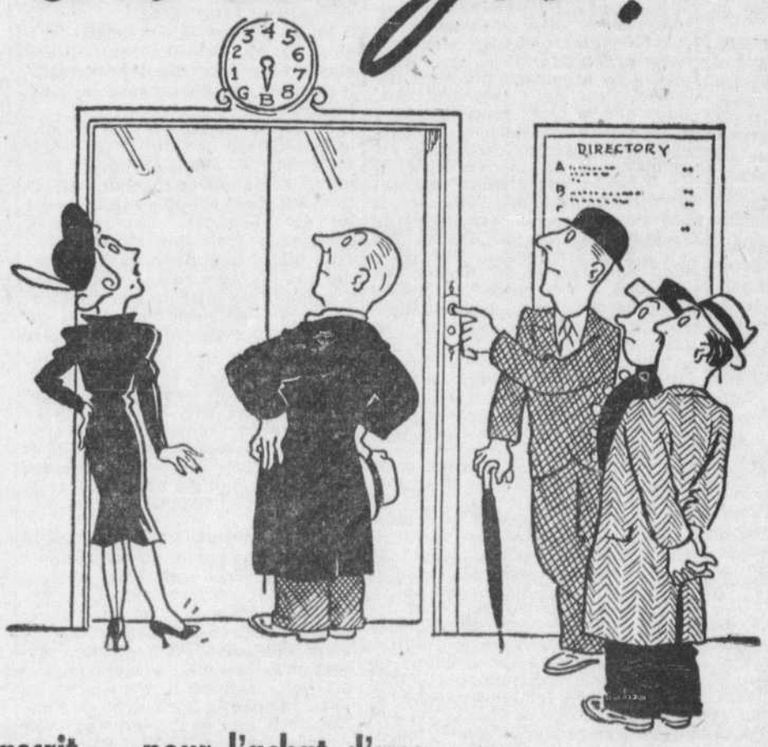


... Il s'inscrit ... pour l'achat d'une Obligation SUPPLÉMENTAIRE !

Suivons tous l'exemple de Jos.

En achetant une obligation DE PLUS que la dernière fois, nous participerons à l'assaut final qui conduira nos gars à Berlin—et les ramènera ensuite au pays.

Cette fois-ci, il faut aller jusqu'au bout! A nous d'affecter chaque dollar possible aux durs combats qui se livrent actuellement. Aujourd'hui, la fortune de la guerre nous favorise; ne lui tournons pas le dos!

Le meilleur placement

8e EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Contribuée par la BRASSERIE Dow MONTRÉAL

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE

D69F

**La session provinciale**

# Nouveau débat sur le bill Lemieux abolissant les appels de droit au conseil privé

### Plaidoyer serré de M. André Laurendeau en faveur de la mesure 178 — Deux orateurs libéraux se déclarent "ABOLITIONNISTES" catégoriques : MM. Valmore Bienvenue et Willie Morin — Intéressante réplique de M. Antonio Talbot

### M. Duplessis doute de la constitutionnalité du bill 178 mais se déclare "ouvert à conviction" — Des légistes et des juristes exprimeraient leurs opinions devant le comité des bills publics

Québec, 12 — Le débat sur le bill Lemieux proposant l'abolition des appels de Droit au Conseil privé en matière civile n'est pas encore vidé à l'Assemblée législative. Si ce projet de loi était adopté, le code de procédure civile de la province de Québec se trouverait modifié par la suppression de l'alinéa 2 de l'article 41, et l'abrogation des articles 68, et 1249 à 1252.

Depuis 1933, les décisions de la Cour suprême sont définitives en matière criminelle; aucun appel n'est donc possible dans ce domaine au Comité judiciaire du Conseil privé. Il reste les recours de Droit civil. Le député de Beauharnois demande la suppression de ces appels encore permis par notre code de procédure civile, mais il limite sa proposition aux appels dits de Droit (of right); les appels de grâce (of grace) autorisés par les juges de Londres seraient encore autorisés.

M. Duplessis exprime des doutes sur le caractère constitutionnel du bill Lemieux et a proposé mercredi dernier en amendement de le référer en comité des bills publics de l'Assemblée législative. Là, selon la déclaration faite hier à M. André Laurendeau par le premier ministre, on pourrait convoquer des légistes, des juristes et des spécialistes en Droit constitutionnel qui exprimeront leurs opinions légales sur ce point. Le chef provincial du Bloc populaire craint que ce soit un enterrement de première classe. M. Duplessis réitère qu'il entretient des doutes sur la légalité de la mesure Lemieux (bill 178) mais qu'il reste ouvert à conviction et que c'est pour cela qu'il a demandé la référence à un comité où des spécialistes pourraient se faire entendre. M. Antonio Talbot, toujours académique et disert, parle dans le même sens. M. André Laurendeau prononce un plaidoyer très serré en faveur de l'abolition des appels au Conseil privé (on en lira le résumé plus bas). Le député de Laurier affirme et montre le Droit de la Législature de décréter telle abolition. Ces appels sont d'ailleurs un vestige de colonialisme, ils portent atteinte à notre dignité nationale et leur abolition rendrait la justice moins coûteuse.

Les "Abolitionnistes" catégoriques se recrutent aussi chez les avocats libéraux qui ont pris la parole mercredi dernier et hier après-midi: MM. Fernand Choquette, Jacques Dumoulin, Valmore Bienvenue et Willie Morin, tandis que les partisans d'une référence à un comité de législation n'ont trouvé jusqu'ici des adeptes que chez les orateurs de l'Union Nationale: MM. Duplessis, Paul Sauvé, Antonio Talbot et Omer Côté.

L'amendement Duplessis proposant que le bill 178 (de M. Lemieux) soit renvoyé au comité des bills publics de la Chambre avant d'être lu une deuxième fois sera probablement mis aux voix mercredi prochain, après la réplique de M. Lemieux.

## M. André Laurendeau

Le député de Laurier donne d'abord des raisons d'ordre général qui militent en faveur de l'abolition des appels. D'abord, lutte pratique contre le colonialisme. Les appels se rattachent au vieux système colonial de 1760. C'est un système périmé, surtout depuis le Statut de Westminster. Ensuite, lutte pratique en faveur de l'indépendance. M. Laurendeau déclare que les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont les éléments essentiels de l'Etat souverain et que sans cela, on ne saurait parler d'indépendance réelle. Depuis 1931, c'est-à-dire depuis le Statut de Westminster, nous avons les deux premiers pouvoirs, sauf en ce qui regarde les amendements à la constitution. Reste le pouvoir judiciaire. Il faut que l'indépendance triomphe aussi dans ce domaine. C'est important, d'abord au point de vue pratique. M. Laurendeau déclare qu'en 1939, quand M. Lapointe défendait la thèse de l'impossible neutralité — thèse que le Bloc populaire n'accepte pas — il apportait deux sortes d'arguments pratiques et légaux. Son argument légal reposait sur la nécessité de faire amender la constitution par Londres et sur nos appels au Conseil privé. Il disait en substance: "Si vous prétendez que dans l'intérêt du Canada vous devez aller à Londres pour avoir le dernier mot de vos litiges judiciaires, soyez conséquents et allez défendre ce pays où se trouve ce pouvoir judiciaire".

Le député de Laurier réclame ensuite l'abolition des appels au point de vue de la dignité nationale, de la logique et de la nécessité d'obtenir une justice moins coûteuse. Il ajoute que le Bloc est logique avec lui-même. Il ne se contente pas de proclamer en temps d'élection la nécessité de l'indépendance. Il croit devoir présenter le bill 178. C'est un bill qui est simple et clair, dit-il, pour employer une expression chère au premier ministre. Il ne s'agit pas d'une déclaration générale, dont la constitutionnalité aurait pu soulever des objections, mais de la suppression pure et simple de quelques articles du Code que nous avons le droit de supprimer.

La Législature a-t-elle le pouvoir, d'adopter ce bill? demande ensuite M. Laurendeau. Oui, répond le député de Laurier, bien que cela contredise les allégations du premier ministre. L'orateur dit que le doute soulevé par M. Duplessis provient de la décision de la Cour suprême. Cette dernière avait décidé que le Parlement fédéral avait le droit d'abolir les appels au Conseil privé. Si cette décision est maintenue, dit-il, cela n'entraîne pas l'inconstitutionnalité du bill 178. Il ne s'ensuit pas que la Législature de Québec n'ait pas le droit de modifier les articles de son *Code de procédure civile* concernant ces mêmes appels. En décidant que le parlement fédéral a le droit d'abolir les appels au conseil privé, elle n'a pas dit que l'une ou l'autre des Législatures n'a pas le droit de modifier une loi relevant exclusivement de cette Législature et portant également sur ces appels.

M. Laurendeau trouve que la théorie du premier ministre est étrange et révolutionnaire. Elle reviendrait à dire que si la Législature de Québec avait le droit d'adopter une loi, elle ne pourrait ni l'abroger, ni la modifier. Ou dit-il, la province a le droit d'édicter ce Code, et alors, elle peut l'amender ou l'abroger. Ou, elle n'a pas le droit d'édicter le *Code de procédure* et alors ce code est ultra-vires. La théorie du premier ministre est absurde et insoutenable, surtout de la part de celui qui se prend pour le grand champion de l'autonomie.

Le député de Laurier souligne ensuite que cette théorie est repoussée par un jugement de la Cour d'appel, en 1935. On voulut modifier la loi provinciale de l'observance du dimanche et certains prétendirent que la Législature ne pouvait toucher à sa propre loi, parce qu'il y avait une loi fédérale sur la même question. La question fut soumise à la Cour d'appel qui décida unanimement que la Législature ayant adopté cette loi, avait sans conteste le pouvoir de la modifier ou de l'abroger. Le juge en chef sir Mathias Tellier, tout particulièrement, fut très catégorique.

### Décentralisation

M. Laurendeau en conclut que le bill 178 est intra vires et il demande aussitôt si l'adoption de ce bill est opportune. Répondant à la prétention du premier ministre à l'effet qu'il y aurait danger pour l'autonomie des provinces, que dans l'ensemble, le conseil privé est décentralisateur dans ses décisions, tandis que la Cour suprême a des tendances centralisatrices, M. Laurendeau déclare que cette thèse est simpliste. Il est discutable, dit-il que le conseil privé soit à ce point décentralisateur. Pour l'affirmer, il faudrait analyser l'ensemble de ses jugements, ce qui n'a pas été fait. S'il y a eu, dit-il, des décisions importantes en faveur des provinces, il y en a eu d'autres également importantes, en faveur d'Ottawa. M. Laurendeau cite toute une série de décisions qui ne sont pas favorables aux provinces et insiste sur le fait que le conseil privé a légitimé, en temps de guerre des arrêtés ministériels, des ordonnances de fonctionnaires fédéraux, qui troublent depuis 5 ans notre système juridique, violent l'esprit et la lettre de notre code civil, empiètent sur les pouvoirs législatifs des provinces et passeront probablement du provisoire au définitif, dans bien des cas. Le député de Laurier déclare aussi que le conseil privé rend des jugements politiques autant que juridiques et les rend en fonction de l'intérêt impérial. Cela, dit-il, a porté certains esprits à affirmer qu'en temps de crise, comme l'Angleterre a besoin du Canada, les tendances sont centralisatrices. Quant à l'avenir, nul ne sait en quel sens l'intérêt politique de la Grande-Bretagne orientera les décisions du conseil privé.

M. Laurendeau fait remarquer que le présent bill supprime les appels en matière civile, de sorte que les questions constitutionnelles peuvent encore être référées, par appel de grâce, au conseil privé. Le bill ne touche pas à cette question directement constitutionnelle.

Commentant ensuite l'amendement de M. Duplessis, qui proposait que le bill soit référé au comité de législation, M. Laurendeau se demande s'il ne s'agit pas d'une échappatoire pour donner au projet de loi un enterrement de première classe, éviter de se prononcer sur le principe et sur le maintien des liens coloniaux. Il note que la *Gazette* a fait des éloges au premier ministre au sujet de son discours sur les appels au conseil privé et que certains éloges sont bien compromettants.

### Antiautonomiste

Dans la dernière partie de son discours, le chef du *Bloc populaire canadien*, parle tout particulièrement de la défense du premier ministre. Elle a consisté, dit-il, à s'opposer à la souveraineté du Canada, à la souveraineté des provinces dans leur domaine. Il voudrait, dit-il, nous obliger à choisir entre l'indépendance du pays et l'autonomie du Québec. C'est une opposition fallacieuse et qui ne correspond pas à la réalité. Il y a moyen de réaliser l'une et l'autre. M. Laurendeau prétend que l'attitude du premier ministre est antiautonomiste, puisqu'elle consiste à refuser à la province un droit important que la constitution lui donne explicitement. Il estime également que M. Duplessis a eu des expressions excessives et il espère qu'il lui est arrivé de trahir sa pensée. C'est ainsi, dit-il, qu'il a déclaré qu'il est en faveur de l'exercice intégral des droits souverains d'un peuple souverain. Phrase curieuse dans la bouche de celui qui du même souffle refuse d'exercer la souveraineté de son pays dans un domaine essentiel: le domaine judiciaire.

M. Laurendeau déclare que ce n'est pas un faux-fuyant comme l'amendement qui réglera quoi que ce soit. Il ajoute que s'il faut aller à Londres pour faire amender la constitution, ce n'est pas une raison pour ne pas abolir les appels en matière civile.

### Humiliation

Le chef du *Bloc populaire* relève les autres arguments apportés par le premier ministre et déclare: Comme Canadien français et comme citoyen de Québec, je ressens une cuisante humiliation de ce que ce soit un Canadien français et le premier ministre de ma province qui ait employé de telles expressions, qui prenne une attitude aussi rétrograde. Je ne savais pas que le colonialisme trouverait dans le Québec, en 1945, un champion aussi déterminé. Je veux croire que le premier ministre avait mal compris notre projet de loi et qu'il va retirer ses amendements. J'espère que le premier ministre de ma province, le chef d'un gouvernement qui se proclame d'unité nationale, permettra à la Législature, dans la mesure où celle-ci le peut, d'amender notre régime juridique en fonction des conquêtes du Canada dans le domaine de la souveraineté. J'espère qu'il ne se refusera pas davantage à écrire une belle page d'histoire, en faisant évoluer notre pays vers l'indépendance réelle. Je fais le voeu que le présent projet de loi, qui est opportun, soit voté à l'unanimité.

### M. Duplessis veut connaître les opinions des juristes

Au cours du discours de M. Laurendeau, M. Duplessis intervient et réitère son affirmation qu'il croit le bill inconstitutionnel mais qu'il reste ouvert à conviction, c'est pour cela qu'il propose de référer le projet de loi au comité de législation afin d'entendre les opinions des juristes, des légistes, des avocats sur ce point de la constitutionnalité du bill 178.

## M. Valmore Bienvenue

Le député de Bellechasse, ancien ministre dans le cabinet Godbout, félicite le parrain du bill 178, M. Lemieux, ainsi que les autres orateurs du groupe oppositionniste. Tous les adeptes de la souveraineté de la Législature québécoise dans les matières qui sont de son domaine sont en faveur du projet du député de Beauharnois. La Législature qui a adopté les articles du code de procédure civile a le droit de les abroger ou de les amender. Elle est maîtresse de sa législation.

M. Bienvenue se dit surpris de l'attitude du premier ministre, lui, le champion en paroles de l'autonomie provinciale. Il cite M. P.-B. Mignault, qui a soutenu que la Législature provinciale possède le droit d'abolir les appels au Conseil privé.

M. Duplessis nie que Me Mignault ait soutenu cette thèse.

M. Bienvenue donne aussi l'opinion de Me Saint-Laurent, disant que la Cour suprême devrait régler les causes qui concernent la constitution.

Le député de Bellechasse invoque le témoignage de la *Gazette*, qui a écrit que M. Duplessis avait prononcé son meilleur discours depuis le début de la session sur le projet de loi Lemieux. Cependant M. Bienvenue croit que M. Duplessis était plutôt gêné pour faire concorder ses discours autonomistes avec son doute au sujet de la compétence de la Législature d'abolir les appels au Conseil privé en matière civile.

Le jugement de la Cour suprême invoqué par M. Duplessis, et encore *sub judice* par le conseil privé depuis cinq années, ne concerne pas la province de Québec, ajoute M. Bienvenue. Il n'affecte pas les articles du code de procédure civile que le bill Lemieux propose d'abolir.

Nos tribunaux supérieurs — la Cour d'appel et la Cour suprême — suffisent, déclare M. Bienvenue.

Il ajoute cet argument: Si la Législature québécoise n'a pas compétence pour mettre fin aux appels au conseil privé, qui alors aura juridiction? Sont-ce les autres Législatures? Sera-ce le Parlement fédéral? Est-ce le Parlement de Londres? Il faut qu'il y ait une autorité qui puisse légiférer en cette matière.

M. Bienvenue préfère rester conforme avec la saine tradition. Il est temps, dit-il, que nous avancions et que nous nous débarrassions de ce dernier vestige de colonianisme, comme on l'a dit, que sont les appels au conseil privé. Il demande à M. Duplessis de retirer son amendement.

M. Duplessis avait demandé à M. Bienvenue si la Législature provinciale a le droit d'abolir les appels à la Cour suprême.

M. Bienvenue ne répond pas directement.

Le bill Lemieux n'est pas opportun, avait dit M. Duplessis. Quand le sera-t-il et qu'attendons-nous? demande M. Bienvenue. Le premier ministre avait parlé d'un tribunal canadien indépendant. Mais en définitive, répond M. Bienvenue, ceux qui en feront partie devront être désignés par des hommes politiques, les membres du gouvernement canadien.

Lors de la référence du jugement de la Cour suprême au conseil privé, sur la question de l'abolition des appels, la province de Québec n'était pas représentée devant le tribunal de Londres, note M. Bienvenue, pourtant le gouvernement de l'Union nationale était alors au pouvoir.

## M. Talbot

M. Antonio Talbot reproche à M. Fernand Choquette (dans son discours de mercredi) et à M. Valmore Bienvenue, dans son discours de tout à l'heure, d'avoir rabaissé au nivau de la basse partisanerie, le ton du débat sur lequel M. Duplessis l'avait placé au début. M. Bienvenue a oublié que son parti n'a pas agi sur cette question des appels au Conseil privé. M. Taschereau n'a pas bougé. L'ancien premier ministre libéral s'est même prononcé en faveur du maintien des appels au Conseil privé sur les questions constitutionnelles. Et c'est un gouvernement fédéral conservateur qui a aboli les appels au Conseil privé en matière criminelle. M. Bienvenue lui-même n'a pris aucune initiative dans le sens de l'abolition des appels au Conseil privé, bien qu'il s'en proclame maintenant le chevalier et qu'il en réclame la nécessité.

Ce bill de M. Lemieux n'abolira rien du tout, ajoute M. Talbot, puisqu'on continuera à permettre au justiciable de porter sa cause devant la Cour suprême puis devant le tribunal de Londres. L'appel de grâce restera, par lequel le comité judiciaire du Conseil privé peut autoriser un appel devant lui. Dans son jugement de la Cour suprême, le juge Rinfret était d'avis que l'abolition des appels au Conseil privé relève exclusivement du Parlement fédéral. Je respecte l'opinion du député de Laurier, ajoute M. Talbot, mais cette opinion ne fait pas force de loi tandis que l'opinion de la Cour suprême est impérative.

Le meilleur moyen d'étudier la question à fond, c'est justement de porter le bill devant le comité de législation. Il ne s'agit pas d'un enterrement de première classe quand nous sommes en présence d'un projet de cette importance. Il y a avantage à faire entendre les autorités susceptibles de nous éclairer. C'est la meilleure solution, si la Chambre veut étudier la question en dehors de toute partisanerie politique et éviter un geste qui pourrait nous être nuisible.

## M. Willie Morin

Le député de Québec-Centre, avocat et expert en droit maritime, soutient que l'un des principaux attributs de la souveraineté interne, c'est l'administration autonome de la justice. Le Conseil privé est un tribunal étranger.

M. Morin se déclare désagréablement surpris de voir que M. Duplessis n'a pas saisi l'occasion unique qui s'offrait à lui de prouver la sincérité de ses affirmations à l'égard de l'autonomie provinciale. A l'avenir, on pourra se permettre de prendre ses déclarations autonomistes avec un grain de sel.

M. Morin a toujours considéré les appels au Conseil privé comme un véritable déni de justice pour la majorité des contribuables canadiens. La plupart des plaideurs ne disposent pas des moyens pécuniaires pour plaider à Londres.

Le député de Québec-Centre félicite le député de Laurier de son discours magistral. Il est en faveur de l'abolition des appels au Conseil privé; ces références à un tribunal londonien sont des vestiges d'un colonialisme incompatibles avec la légitime fierté d'un peuple souverain.

## M. Omer Côté

M. Omer Côté, secrétaire provincial, réplique à M. Willie Morin. Le député de Saint-Jacques est virulent et direct et son discours soulève de multiples interruptions de la part de la gauche libérale.

Au député de Laurier qui avait dit que l'attitude du premier ministre l'humiliait comme canadien-français et comme citoyen de Québec, M. Côté demande s'il faut partager toutes les idées du Bloc populaire pour être véritablement un nationaliste.

M. Côté est favorable à la constitution d'un tribunal canadien mais qui aurait l'âme canadienne. Reste le problème du choix des membres de ce tribunal, quant à la Cour suprême; il n'a aucune confiance en ce choix, car ses membres sont nommés par des hommes politiques.

Les libéraux parlent du lien colonial; ils ont pourtant eu le loisir de s'en débarrasser durant leurs longues années de pouvoir. Le lien colonial, dit-il, réside surtout dans les milliards que l'on donne en cadeau à l'Angleterre et dans la conscription; c'est de cela dont il importe de se débarrasser en premier lieu.

Ces remarques provoquent un tolle chez les libéraux. M. Casgrain demande à l'Orateur de rappeler M. Côté au sujet du bill, mais M. Taché décide que les dernières observations du secrétaire provincial ne constituent qu'une incidente.

La question de l'abolition des appels au conseil est controversée poursuit M. Côté, et il demande à MM. Lemieux et Laurendeau de se rallier à la proposition du premier ministre de référer la question de constitutionnalité au comité de législation.

M. Albert Lemieux, parrain du fameux bill 178, ajourne le débat. Il aura la réplique la semaine prochaine et l'amendement Duplessis sera mis aux voix.

Louis ROBILLARD

## Stockholm reçoit des avions américains

Stockholm, 12 (A.P.) — Dix chasseurs Mustang des Etats-Unis sont arrivés à l'aéroport de Broma, à Stockholm, comme premier contingent de cinquante avions de chasse achetés par le gouvernement suédois pour remplacer sa propre aviation. Les chasseurs ont volé une journée sans arrêt venant du Royaume-Uni. Il n'y a eu aucun incident.

## Shneider reviendra devant le juge

Sam Shneider, cordonnier, demeurant au no 1664 est, rue Ontario, a subi son enquête hier devant le juge A Cloutier, accusé qu'il était d'avoir recelé et gardé en sa possession des chaussures militaires et des semelles servent à la confection de ces chaussures, pour une somme de $207. Le juge a fixé l'examen volontaire au 18 avril.


ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est S.-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre-chaude

PL. 1786-1787

Ouverts le jeudi C.H.L.P 12 h. 30 12 h. 30



Ouverts de 9 h. à 5 h. 30 samedi compris

DUPUIS

Chaufferettes électriques portatives DE TOUTE SURETE

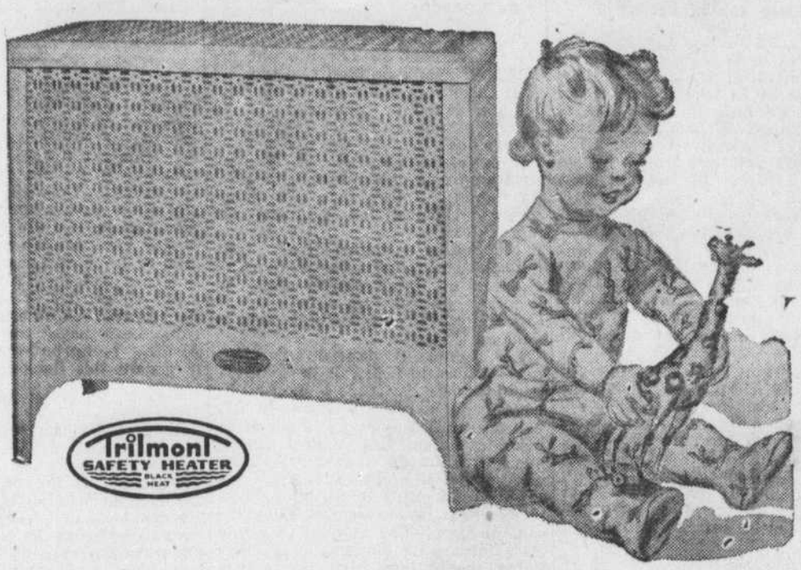


. . . pouvant fournir juste la chaleur désirée les temps humides et frisquets . . . alors que le chauffage d'hiver est supprimé...

. . . c'est simple comme "bonjour" . . . raccordez la fiche à la prise de courant . . . aucun danger . . . pour bébé . . . pour les vêtements . . . pour le mur. . .

. . . c'est nouveau . . . commode . . . pour réchauffer une pièce . . . une chambre, le matin . . . pour la salle de bains . . . pour plus de confort dans une chambre de malade, d'invalide . . . pour enlever l'humidité dans un sous-sol. . .

Largeur: 23½" — hauteur: 22" — profondeur: 12¾" — poids: environ 25 lbs.

51.75

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPCTG.

DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)

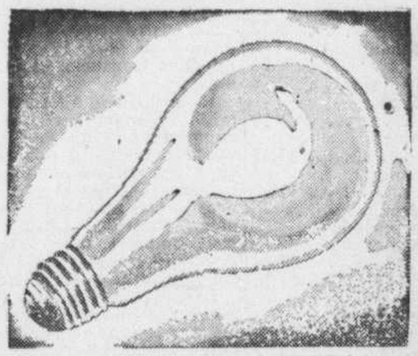

2000 AMPOULES ELECTRIQUES

marque canadienne connue. Ampoules 15, 25, 40, 60 watts. Verre dépoli — 9 ampoules 1.00

AMPOULES 100 WATTS — verre dépoli. Pour lumière claire dans la cuisine, etc. .17

6 ampoules 1.00

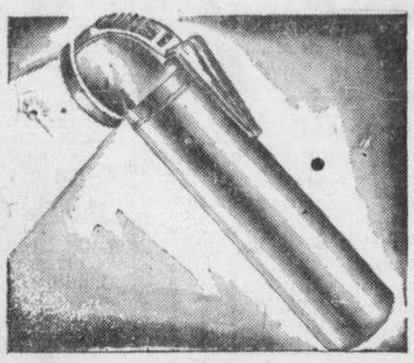

LANTERNES ELECTRIQUES

avec une ampoule et deux batteries. 2.29

Lanternes électriques portatives projetant la lumière jusqu'à 500 pieds devant soi. A l'épreuve de l'eau et des chocs . . . Pour le sport, l'auto, la pêche...

DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén., RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.


# COMMERCE et FINANCE

(suite de la page huit)

## Commentaires sur les marchés

La Coopérative fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés:

Beurre: Depuis quelques jours, les arrivages de beurre frais ont augmenté considérablement sur le marché de Montréal; par suite du rationnement, la distribution se trouve plutôt limitée. Il en résulte une accumulation assez notable.

La décision de l'Office des produits laitiers, suivant l'ordonnance no 54, d'acheter, au cours d'avril, à un prix de 34⅝ s la livre, f. à. b. Montréal, le surplus de beurre de beurrerie que l'on aurait à lui offrir, permet toutefois de maintenir ce marché stable.

Il faut signaler cependant que cet office n'acceptera que le beurre pasteurisé de première qualité, ne contenant pas plus de 2% de sel, et expédié en pains solides de 56 livres, enveloppés dans du parchemin double rang et placés dans des boites de bois neuves.

Nous insisions sur le fait que le beurre d'avril ne devra pas nous être livré, à Montréal, après le 28 avril, afin de nous permettre de le classer, de le peser et de l'offrir en temps à l'Office. Si la livraison ne nous en est effectuée que le 30 avril ou le 1er mai, nous ne pourrons en assurer la remise à ce prix de 34⅝ s. la livre, f. à. b. Montréal, pour la première qualité.

Lundi matin, le 9 avril 1945, le beurre no 1 pasteurisé, au gros, était coté 34⅝ s. la livre.

Fromage: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stables.

Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

Volailles vivantes: poules, poulets à rôtir. Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Volailles abattues: poules, poulets, dindes, oies. La demande est toujours assez active pour absorber régulièrement les arrivages et les prix sont stables.

Oeufs: Montréal et Québec. Les arrivages excèdent les besoins domestiques. Cependant, l'exportation de notre surplus de production contribue à maintenir les prix.

Veaux abattus: Montréal et Québec. Arrivages abondants. Offre beaucoup plus libre et les prix sont instables.

Porcs livrés abattus: Montréal et Québec. Marché stable et prix soutenus.

## Rapport sur les animaux vivants

Il y avait en vente sur les deux marchés de Montréal, au commencement de la semaine, 624 bêtes à cornes, 74 moutons et agneaux 2644 porcs et 2922 veaux. En plus, 151 bêtes à cornes furent consignées aux maisons de salaison et 99 bêtes à cornes furent manifestées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Il y eut une baisse dans les arrivages des bêtes à cornes et les prix demeurèrent fermes. Les prix des veaux augmentèrent de 25 à 50 sous, les autres catégories furent inchangées.

Les bons bouvillons se vendaient aussi haut que $12.50 en plus de 5 se vendant à $13. Les sujets moyens de $11 à $12 et les communs aussi bas que $8. Les taures variaient de $7 à $11. Les bonnes vaches rapportaient de $9 à $9.50, quelques-unes de choix à $10. Les vaches de qualité moyenne étaient de $7.50 à $8.50 et les communes de boucherie $6.50 et plus. Les vaches pour la mise en conserve donnaient $5 à $6.25. Les bons taureaux se vendaient jusqu'à $10 et ceux de qualité plus commune de $6.50 à $8.50.

Les veaux de lait furent en bonne demande de $7 à $13.50. Les bons veaux se vendaient de $13 à $13.50. La majorité des veaux étaient de qualité commune à passable et se vendaient entre $9 et $9.50. Les veaux d'herbe de $5 à $6.50.

Quelques agneaux du printemps furent vendus de $8 à 11 chacun, selon la qualité et la pesanteur. Les agneaux communs ne sont pas en demande. Les moutons donnaient de $3 à $7.

Les porcs se vendaient $18.25 pour la catégorie A, une vente à $18. Les truies étaient de $15.50 à $16.00.

## Nouvelle fonderie de Crane

On a commencé récemment les travaux préliminaires en vue d'agrandir la fonderie de cuivre de Crane Limited, rue St. Patrick, à Montréal. Cette construction, au coût de plus de $350,000, devrait être terminée pour le mois de septembre.

Cette nouvelle addition, la troisième que fait construire Crane Limited depuis 1941 couvrira une superficie de 80 à 144 pieds et sera munie des plus récents modèles de fours et de l'équipement nécessaire au moulage et au coulage.

Toutes les opérations de fonderie se feront dorénavant dans cette nouvelle section de l'usine, qui sera aménagée de façon à accroître grandement la production.

Les produits en cuivre constituent une partie importante de la production de Crane Limited en fait de tuyauterie, de plomberie et d'appareils de chauffage à l'usage des établissements industriels, des usines de guerre, des chantiers navals, des habitations, des institutions, des hôpitaux militaires et civils et des édifices commerciaux.

## Malartic Gold Field produit moins

La production d'or de Malartic Gold Fields a été de beaucoup réduite pour l'année terminée en 1944 comparativement à 1943, elle s'est chiffrée à $1,357,000 contre $1,649,000 précédemment. Les profits nets se sont élevés à $26,393 ou 0.6 cents par action, vis-à-vis de $184,082 ou 4.6 cents par action.

M. A. Thompson a déclaré que la rareté de la main-d'oeuvre est en grande partie responsable de cette situation qui a résulté en une réduction sensible dans le tonnage de minerai traité. La ligne de conduite de la campagne, a-t-il ajouté, a toujours été de maintenir la réserve de minerai même si cela était préjudiciable à la production et résultait en des profits moindres.

Par suite de cette politique, la réserve de minerai traitée durant 1944 a été presque entièrement remplacée cette année.

Les disponibilités se chiffrent à $923,304 et comprennent des valeurs gouvernementales et une réserve d'or au montant de $665,400. Les exigibilités s'élèvent à $89,011 et le compte surplus figure à $1,077,000 après avoir inclus les profits de 1944 au montant de $26,393. Les réserves de minerai se totalisent à 1,368,910 tonnes d'une valeur moyen de $8,55 la tonne.


Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage : "Elair 3361" : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.